



# Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie  
Direction générale des Analyses économiques et de l'Économie internationale  
Service Conjoncture et Développements sectoriels

Octobre 2018

La mission du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie consiste à créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique.

Cette étude a été clôturée le 15 octobre 2018.

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie  
Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale  
Service Conjoncture et Développements sectoriels

Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348

<https://economie.fgov.be>

Tél. : 0800 120 33 (numéro gratuit)

Editeur responsable : Pascal Vanderbecq  
Président a.i. du Comité de direction  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles

Version internet

## Table des matières

Liste des graphiques.....	4
Liste des tableaux.....	5
Avant-propos.....	6
Executive summary.....	7
1. Contexte global.....	11
1.1. Economie européenne.....	11
1.2. Reste du monde.....	12
1.3. Belgique.....	13
2. Industrie de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21), des plastiques et du caoutchouc (C22).....	16
2.1. Conjoncture dans l'industrie chimique (C20), des sciences de la vie (C21) et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc (C22).....	17
2.2. Chiffre d'affaires, production et prix à la production.....	19
2.2.1. Chiffre d'affaires selon les données TVA.....	19
2.2.2. Production du secteur de la chimie selon les indices Prodcum.....	21
2.2.3. Indice des prix à la production du secteur de la chimie.....	24
2.3. Investissements dans le secteur de la chimie.....	25
2.4. Taux d'utilisation des capacités de production.....	28
2.5. Emploi.....	29
2.6. Chômage temporaire dans le secteur de la chimie.....	32
2.7. Entrepreneuriat.....	33
2.7.1. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites.....	33
2.7.2. Créations, radiations et assujettissements d'entreprises.....	34
2.8. Commerce extérieur.....	38
2.8.1. Introduction.....	38
2.8.2. Exportations, importations et balances commerciales.....	42
2.8.3. Partenaires commerciaux à l'exportation.....	44
2.8.4. Partenaires commerciaux à l'importation.....	51
2.8.5. Ventilation des échanges par groupe de produits.....	57
3. Annexes.....	61

## Liste des graphiques

Graphique 1-1. Parts de marché à l'exportation du secteur de la chimie.....	15
Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans le secteur de la chimie.....	17
Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière .....	18
Graphique 2-3. Chiffre d'affaires à un an d'écart dans les trois secteurs (C20-C21-C22) ; de 2012 à 2017 et sur les 6 premiers mois de 2018.....	19
Graphique 2-4. Indice de production (Prodcum) dans l'industrie de la chimie (trois secteurs - 2015=100).....	22
Graphique 2-5. Indice des prix à la production dans l'industrie de la chimie (2015=100) .....	24
Graphique 2-6. Investissements dans les trois secteurs .....	26
Graphique 2-7. Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production : industrie de la chimie et industrie manufacturière .....	29
Graphique 2-8. Emploi dans l'industrie de la chimie, trois secteurs.....	30
Graphique 2-9. Chômage temporaire dans l'industrie manufacturière et dans l'industrie chimique .....	32
Graphique 2-10. Part des exportations des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2012 et 2017, concept communautaire.....	39
Graphique 2-11. Part des importations des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2012 et 2017, concept communautaire .....	39
Graphique 2-12. Part des exportations des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2012 et 2017, concept national .....	41
Graphique 2-13. Part des importations des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2012 et 2017, concept national .....	41
Graphique 2-14. Commerce extérieur de l'industrie de la chimie (C20) .....	42
Graphique 2-15. Commerce extérieur de l'industrie des sciences de la vie (C21) .....	43
Graphique 2-16. Commerce extérieur du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) .....	44
Graphique 2-17. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie chimique (C20) en 2016 et 2017 .....	45
Graphique 2-18. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie chimique (C20) en 2008 et 2017 .....	46
Graphique 2-19. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2016 et 2017.....	47
Graphique 2-20. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2008 et 2017.....	48
Graphique 2-21. Principaux pays partenaires à l'exportation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2016 et 2017 .....	49
Graphique 2-22. Principaux pays partenaires à l'exportation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2008 et 2017 .....	50
Graphique 2-23. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie chimique (C20) en 2016 et 2017 .....	51

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 2-24. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie chimique (C20) en 2008 et 2017 .....	52
Graphique 2-25. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2016 et 2017 .....	53
Graphique 2-26. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2008 et 2017 .....	54
Graphique 2-27. Principaux pays partenaires à l'importation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2016 et 2017 .....	55
Graphique 2-28. Principaux pays partenaires à l'importation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2008 et 2017 .....	56

## Liste des tableaux

Tableau 1-1. Prévisions de croissance du Fonds Monétaire International et du Bureau fédéral du Plan .....	14
Tableau 2-1. Total du chiffre d'affaires dans l'industrie de la chimie .....	20
Tableau 2-2. Production dans l'industrie de la chimie, en Belgique, dans la zone euro et dans les trois pays voisins .....	22
Tableau 2-3. Prix à la production dans l'industrie de la chimie, en Belgique, dans la zone euro et dans les trois pays voisins .....	24
Tableau 2-4. Total des investissements .....	26
Tableau 2-5. Taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie de la chimie .....	28
Tableau 2-6. Emploi dans l'industrie de la chimie, trois secteurs.....	31
Tableau 2-7. Faillites et emplois perdus suite à des faillites dans l'industrie de la chimie, trois secteurs .....	33
Tableau 2-8. Nombre d'assujettis dans le secteur de la chimie, par taille d'entreprises.....	35
Tableau 2-9. Nombre de créations dans le secteur de la chimie, par taille d'entreprises .....	36
Tableau 2-10. Nombre de radiations dans le secteur de la chimie, par taille d'entreprises .....	37
Tableau 2-11. Comparaison des chiffres du commerce pour l'année 2017 selon le concept national et le concept communautaire.....	40
Tableau 2-12. Exportations de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	57
Tableau 2-13. Importations de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) .....	59
Tableau 3-1. Nomenclature NACE de l'industrie chimique (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) .....	61
Tableau 3-2. Evolution des principaux indicateurs économiques dans les trois secteurs de l'industrie chimique .....	62
Tableau 3-3. Emplois (postes de travail) dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22) .....	63
Tableau 3-4. Faillites dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22) .....	64
Tableau 3-5. Pertes d'emplois dues aux faillites dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22).....	65

## Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Cette collaboration est d'ailleurs encouragée par le vice-Premier ministre Kris Peeters.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Octobre 2018 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, David Restiaux, Richard Saka Sapu, Kris Van den Berghe et Vincent Vanesse). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune et Jean-Paul Denayer).

Le premier rapport de conjoncture sur les évolutions de ces secteurs date de 2017, et peut être consulté sur le site web du SPF Economie : « [Rapport sur la conjoncture économique de l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc - Octobre 2017](#) ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

## Executive summary

### Contexte global

- La conjoncture internationale s'est révélée plus résiliente qu'initialement estimé en 2017.
- La **demande intérieure** est le moteur de la croissance en Belgique et dans l'Union européenne en 2017 et devrait continuer de tirer l'activité économique vers le haut en 2018, le commerce international étant menacé par les tensions géopolitiques et commerciales.
- Plusieurs **facteurs pèsent sur l'activité belge et européenne**, tels que le rapprochement de la date de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et la possibilité grandissante que celle-ci se fasse sans accord, la perte de confiance dans les marchés mondiaux, les mesures potentielles de politiques commerciales protectionnistes, notamment de la part des Etats-Unis, et les pressions inflationnistes.
- Ainsi, en **2018**, la croissance économique ralentirait à la fois en Belgique et dans la zone euro.
- Selon la comptabilité nationale, en 2017, l'industrie de la chimie est le secteur numéro 1 en Belgique en termes de valeur ajoutée et l'industrie pharmaceutique le troisième, devancé par les industries alimentaires.

### Conjoncture

- La confiance des entrepreneurs dans le **secteur de la chimie et des sciences de la vie** reste favorablement orientée en 2017 et sur les 9 premiers mois de 2018, bien au-dessus du niveau moyen de longue période.

### Chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires cumulé **pour les trois secteurs (C20-C21-C22)** a crû de 1,5 % en 2017 par rapport à 2016 et est resté stable sur les six premiers mois de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017.
- Le chiffre d'affaires de l'**industrie de la chimie (C20)** a enregistré une nette hausse annuelle en 2017 (+10,5 %) mais a reculé de 2,8 % sur les six premiers mois de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017. Cette hausse en 2017 serait imputable en grande partie à la hausse des prix des matières premières qui se transmettent dans le prix de vente mais également à des facteurs conjoncturels positifs.
- Dans l'**industrie des sciences de la vie (C21)**, les ventes ont reculé de 13,8 % en 2017 pour légèrement progresser au premier semestre de 2018 (+0,9 %) à un an d'écart.
- Le chiffre d'affaires du secteur des **plastiques et du caoutchouc (C22)** poursuit sa tendance haussière amorcée en 2014 en inscrivant une augmentation de celui-ci tant sur l'ensemble de l'année 2017 (+3 %) que sur les six premiers mois de 2018 (+10,3 %, à un an d'écart).

## Production

- La production dans l'**industrie de la chimie** (C20) a crû tant dans la zone euro en 2017 que dans les quatre pays pris en considération (Belgique, France, Pays-Bas et Allemagne).
- La hausse constatée de la **production** en Belgique en 2017 met fin à cinq années consécutives de baisse. Cette amélioration s'observe dans tous les sous-secteurs de l'industrie de la chimie.
- La production de l'**industrie des sciences de la vie** (C21) a augmenté dans la zone euro en 2017 et au cours des six premiers mois de l'année 2018. A l'exception de la France en 2018, les trois autres pays de référence ont enregistré des performances plus dynamiques que dans la zone euro.
- Tant en 2017 qu'au cours des six premiers mois de l'année 2018, la production du **secteur des plastiques et du caoutchouc** (C22) a progressé dans la zone euro et dans les quatre pays examinés.

## Prix à la production

- Après quatre années successives de baisse, les prix à la production dans le **secteur de la chimie** (C20) sont repartis à la hausse en 2017 tant dans la zone euro que dans les quatre pays de référence. C'est en Belgique que la hausse des prix a été la plus marquée, interrompant quatre années consécutives de baisse. Les données relatives aux six premiers mois de 2018 confirment cette tendance haussière.
- Dans le **secteur des sciences de la vie** (C21), les prix à la production ont reculé à un an d'écart dans la zone euro et dans les quatre pays de référence. C'est en Belgique que la baisse a été la plus prononcée. Cette même tendance s'observe pour les six premiers mois de l'année 2018.
- Les prix à la production dans le **secteur des plastiques et du caoutchouc** (C22) ont progressé légèrement en zone euro et dans les 4 pays voisins en 2017 et au cours des six premiers mois de 2018. C'est également en Belgique que l'augmentation des prix a été la plus marquée.

## Investissements

- Les investissements dans l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22) ont progressé une nouvelle fois en 2017. On observe toutefois un recul de ceux-ci dans l'industrie des sciences de la vie (C21). A l'exception des investissements opérés dans les plastiques et caoutchouc (C22) qui progressent au cours des six premiers mois de 2018, les 2 autres secteurs enregistrent un recul des dépenses d'investissements sur cette même période.

## Emploi

- Le nombre de postes de travail dans l'ensemble du **secteur de la chimie** (C20-C21-C22) a suivi une trajectoire haussière depuis 2015 jusqu'au premier trimestre de 2018 par rapport au trimestre précédent qu'à un an d'écart.
- L'**industrie de la chimie** (C20) est, de tous les secteurs analysés, le plus intensif en termes d'emploi et a enregistré une hausse de celui-ci en 2017 par rapport à 2016.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Cette hausse s'est confirmée au premier trimestre de 2018. Deux sous-secteurs sont responsables à 80,8 % des nouveaux emplois créés dans l'industrie de la chimie (206 de 255 emplois créés) au cours de ce premier trimestre, à savoir, le sous-secteur 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » et le sous-secteur 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques ».

- L'emploi dans l'**industrie des sciences de la vie** (C21) a été en hausse tout au long de 2017 et jusqu'au premier trimestre de 2018. Le sous-secteur 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques » absorbe 96,8 % des emplois créés au cours du premier trimestre de 2018, soit 1.102 de 1.138 emplois créés dans le secteur des sciences de la vie.
- Le **secteur des plastiques et du caoutchouc** (C22) voit le nombre de postes de travail se réduire entre 2012 et 2016 avant de renouer avec une évolution positive de l'emploi en 2017, hausse qui s'est poursuivie au premier trimestre de 2018. 92,3 % d'emplois créés au premier trimestre de 2018 sont localisés dans le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique ».

### Entreprises assujetties, créations et radiations d'entreprises

- En 2017, l'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C21-C22) a répertorié 1.981 **entreprises assujetties**, soit 0,7 % de plus qu'en 2016. Le dynamisme entrepreneurial est soutenu à 47,0 % par le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) et à 42,8 % par l'industrie chimique (C20). Trois sous-secteurs couvrent 70,3 % des entreprises assujetties. Il s'agit des sous-secteurs suivants : le 22.2 « fabrication de produits en plastique », le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base » et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette ».
- Les **créations d'entreprises** en 2017 dans l'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C21-C22) sont en hausse de 14,8 % par rapport à 2016. En 2017, ces créations d'entreprises ont été soutenues à 49,3 % par l'industrie chimique (C20) et à 31,4 % par le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22). Au niveau des sous-secteurs, deux d'entre eux soutiennent à 57,1 % la création de ces 140 entreprises, à savoir, le 22.2 « fabrication de produits en plastique » et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette ».
- Les **radiations d'entreprises** en 2017 dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) ont évolué défavorablement par rapport à 2016, passant de 74 radiations d'entreprise en 2016 à 94 en 2017. Ces radiations sont expliquées à 44,7 % par le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) et à 39,4 % par l'industrie chimique (C20). Trois sous-secteurs couvrent 70,2 % des radiations d'entreprises de l'ensemble du secteur (C20-C21-C22). Il s'agit des sous-secteurs suivants : le 22.2 « fabrication de produits en plastique », le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » et le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base ».

### Commerce extérieur

- Les exportations et les importations de l'**industrie chimique** (C20) ont progressé durant les six premiers mois de 2018 en comparaison avec la période correspondante de l'année précédente. De plus, le solde commercial s'est légèrement amélioré. En 2017,

les pays voisins de la Belgique constituent les **principaux débouchés** de l'industrie chimique belge, alors que ses **principaux fournisseurs** sont les Pays-Bas, l'Allemagne et les Etats-Unis.

- Le solde commercial de l'**industrie pharmaceutique** (C21) s'est légèrement réduit au premier semestre de 2018 à un an d'écart, sous l'effet d'une hausse plus importante des importations que des exportations sur la période considérée. En 2017, les Etats-Unis constituent notre premier **partenaire à l'exportation**, suivis par l'Allemagne et la France. Pour les **importations** de produits pharmaceutiques, la Belgique se fournit notamment auprès de l'Irlande, des Etats-Unis et de l'Italie.
- Le solde de la balance commerciale de la **fabrication de produits en plastique et en caoutchouc** (C22) est resté relativement stable entre le premier semestre de 2017 et le premier semestre de 2018. Les pays voisins de la Belgique constituent les partenaires commerciaux principaux de ce secteur en 2017, à la fois pour les exportations et les importations.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

# 1. Contexte global

## 1.1. Economie européenne

### Prévisions

Selon les prévisions d'automne de la Commission européenne publiées en novembre 2018<sup>1</sup>, l'Union européenne devrait enregistrer un **ralentissement de la croissance** de son PIB en 2018, après avoir connu en 2017 son meilleur résultat depuis la crise économique et financière de 2008. 2017 marque également la première année depuis 2007, où **chacun des Etats membres** a connu une expansion économique, et cette tendance devrait d'ailleurs se poursuivre en 2018 et en 2019.

Ainsi, la croissance de l'activité économique de l'Union européenne passerait de 2,4 % en 2017 à 2,1 % en 2018 et poursuivrait son ralentissement pour atteindre 1,9 % en 2019 et 1,8 % en 2020.

Le **ralentissement de l'activité économique européenne en 2018** résulterait d'une confiance des acteurs économiques en retrait, d'un dynamisme plus faible de l'activité économique mondiale ainsi que de l'apparition de tensions géopolitiques et commerciales. La poursuite de l'amélioration du marché du travail et des coûts de financement avantageux permettent néanmoins de limiter ces effets négatifs.

### Éléments de soutien ou vents contraires

Dans un contexte économique international incertain, l'économie européenne a malgré tout fait preuve d'un certain dynamisme et ce, en dépit des **problèmes internes** dans certains Etats membres (les grèves, les conditions climatiques extrêmes) ou **externes** comme les tensions géopolitiques (le Brexit, la tendance au repli sur soi et le protectionnisme). En effet, une série de **facteurs favorables** tels que l'embellie observée sur le marché de l'emploi, la hausse des salaires, le taux d'utilisation des capacités de production particulièrement élevé dans l'industrie manufacturière ou encore la politique monétaire accommodante, ont soutenu l'expansion économique. Toutefois, l'effet de ces facteurs favorables devrait s'estomper prochainement, compte tenu du ralentissement attendu des améliorations sur le marché de l'emploi, d'une hausse prévue de l'inflation tout comme du prix du pétrole. L'ensemble de ces éléments pèseront sur le pouvoir d'achat des ménages et limiteront l'effet positif d'une augmentation des salaires sur la consommation.

### Composantes du PIB

La **demande intérieure** a tiré, une nouvelle fois, l'activité économique européenne vers le haut en 2017. Ainsi, la **consommation privée** a été le principal moteur de la croissance de l'activité économique européenne en 2017 (1,1 point de pourcentage) et devrait continuer à la soutenir sur l'horizon 2018-2019 (1 point de pourcentage chaque année) grâce à un taux de chômage qui continue de se réduire et à des salaires qui s'affichent à la hausse. Sur ce même horizon temporel, les **investissements** devraient continuer de contribuer positivement à la croissance de l'activité économique européenne au même rythme qu'en 2016 et 2017 (0,6 point de pourcentage). En effet, alors que l'incertitude pousserait les entrepreneurs à retarder leurs décisions d'investir, ceux-ci souhaiteraient dans le même temps pouvoir encore bénéficier des conditions de financement toujours avantageuses. Enfin, alors que les **exportations nettes**

---

<sup>1</sup> [European Economic Forecast](#), autumn 2018.

amputaient la croissance économique en 2016 (-0,3 point de pourcentage), leur contribution a été positive en 2017 (0,6 point de pourcentage) où elles ont affiché leur meilleur résultat depuis la reprise économique initiée en 2013. La contribution des exportations nettes devrait toutefois s'affaiblir en 2018 (0,2 point de pourcentage) et être nulle en 2019, en conséquence d'un affaiblissement de l'activité économique mondiale et de tensions commerciales accrues.

## 1.2. Reste du monde

### Perspectives

Selon le FMI<sup>2</sup>, la **croissance mondiale de l'économie** s'est affichée à 3,7 % en 2017 en raison des embellies économiques observées dans plusieurs zones géographiques. Celle-ci devrait se maintenir au même niveau en 2018 (+3,7 %). Pour 2018, la croissance économique est estimée légèrement à la hausse pour les économies avancées (+2,4 % en 2018 contre +2,3 % en 2017) tandis qu'elle affiche un statu quo pour les pays émergents et en développement (+4,7 % en 2017 et 2018).

### Éléments de soutien ou vents contraires

Parmi les **facteurs favorables** ayant permis ce renforcement de l'activité mondiale, on note notamment la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne et des investissements en hausse dans les pays avancés. Par ailleurs, la réforme fiscale mise en place aux Etats-Unis, qui consiste en l'abaissement des taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés ainsi que la déduction temporaire pour les montants investis, combinée à la relance budgétaire entreprise, devrait booster la demande intérieure et extérieure, notamment dans les échanges avec le Mexique et le Canada. **Par conséquent**, après une première accélération de leur croissance en 2017 (+2,2 %), les Etats-Unis verraient celle-ci augmenter à nouveau en 2018 (+2,9 %), sous l'impulsion d'une relance budgétaire importante. Notons aussi que le dollar américain s'est apprécié par rapport aux autres monnaies depuis le début de l'année 2018.

En revanche, **certains facteurs pèsent** également sur l'activité économique mondiale, celle-ci en a d'ailleurs été plus faible qu'initialement prévu au premier semestre de 2018. Il s'agit notamment d'une incertitude plus élevée due aux tensions géopolitiques et de la montée des obstacles au commerce. Les prix de l'énergie se sont affichés à la hausse. De plus, alors que la hausse du prix du pétrole a permis une croissance dans les pays exportateurs de pétrole, celle-ci a impacté négativement les pays dépendants des importations de pétrole.

### Zones géographiques

Pour les **pays émergents** et les **pays en développement**, la croissance économique devrait se maintenir en 2018 et 2019 sous l'effet d'une reprise dans les pays exportateurs de produits de base à la suite de l'augmentation des prix de ceux-ci. Les résultats sont toutefois contrastés dans ce groupe de pays. Alors qu'on s'attend à une accélération de la croissance du PIB en Inde de 6,7 % en 2017 à 7,3 % en 2018, la croissance du PIB de la Chine ralentirait revenant de 6,9 % en 2017 à 6,6 % en 2018 et 6,2 % en 2019, en conséquence d'une réglementation plus stricte dans le secteur immobilier et vis-à-vis de l'intermédiation financière non bancaire ainsi que des conséquences de la guerre commerciale lancée par les Etats-Unis voulant limiter les exportations chinoises à destination du marché américain. A moyen terme, alors que la croissance devrait continuer de progresser dans les pays émergents, le prix du pétrole s'afficherait

---

<sup>2</sup> FMI (2018), [Perspectives de l'économie mondiale : Obstacles à une croissance stable](#), octobre.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

à la baisse, résultant d'une production accrue de gaz de schiste aux Etats-Unis et d'une offre plus importante provenant des pays de l'OPEP.

## 1.3. Belgique

### Perspectives

**La situation conjoncturelle en Belgique** est plutôt favorable. En croissance depuis plusieurs années, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 1,7 % en 2017 après 1,5 % en 2016. Cette accélération devrait toutefois s'arrêter, de sorte que la croissance de l'activité retrouve en 2018 et 2019 son niveau de 2016, soit 1,5 % de hausse pour chacune des années, selon le Bureau fédéral du Plan.

### Composantes du PIB

La croissance économique en 2017 a été principalement soutenue par la **demande intérieure hors stocks** (1,1 point de pourcentage) et plus particulièrement par la consommation des ménages (0,6 point de pourcentage). La demande intérieure hors stocks devrait rester le moteur de croissance de l'activité économique en Belgique en 2018. En effet, la diminution de l'impôt des personnes physiques combinée à une croissance plus forte des salaires bruts devrait soutenir le pouvoir d'achat des particuliers, résultant en une consommation accrue, bien que limitée en conséquence d'une perte de confiance des particuliers. Les investissements devraient également être dynamiques, ceux-ci bénéficiant toujours de conditions de financement favorables. La contribution à la croissance du PIB des **exportations nettes** a été légèrement positive en 2017 (0,5 point de pourcentage), mais devrait toutefois se réduire en 2018 (0,4 point de pourcentage). La conjoncture européenne moins propice aux échanges couplée au renforcement de la demande intérieure aura pour conséquence une hausse des importations belges plus forte que celle des exportations belges, amoindrissant donc quelque peu l'effet net.

### Inflation

En revanche, la hausse de l'inflation (IPCH) à 2,2 % en 2017, soit 0,4 % de plus qu'en 2016, principalement sous l'effet de la hausse des prix énergétiques et notamment les prix du pétrole et de l'électricité, atténuerait quelque peu les effets positifs de la croissance modérée des salaires. Notons encore que l'inflation a crû de manière plus rapide en Belgique que dans les pays voisins et en zone euro en 2017.

### Risques

Les **principaux risques** pour l'économie belge à court terme sont de nature exogène. Le Brexit et la probabilité grandissante d'un « hard » Brexit, c'est-à-dire d'une sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne sans accord préalable (rappelons que le Royaume-Uni constitue le quatrième débouché pour les exportations de la Belgique), la perte de confiance dans les marchés mondiaux, les vellétés de politiques commerciales protectionnistes (affirmées ou plausibles) de certains partenaires commerciaux historiques, notamment les Etats-Unis (cinquième débouché pour les exportations belges), et les pressions inflationnistes qui pourraient mener à un resserrement monétaire pourront avoir des incidences plus ou moins prononcées sur certains secteurs de l'économie belge.

**Tableau 1-1. Prévisions de croissance du Fonds Monétaire International<sup>3</sup> et du Bureau fédéral du Plan<sup>4</sup>**

Croissance du PIB en %.

	2017	2018	2019
Zone euro	2,4	2	1,9
Etats-Unis	2,2	2,9	2,5
Chine	6,9	6,6	6,2
Monde	3,7	3,7	3,7
<hr/>			
Belgique	1,7	1,5	1,5
<i>Demande intérieure *</i>	<i>1,1</i>	<i>1,5</i>	<i>1,7</i>
<i>Variation des stocks *</i>	<i>0,1</i>	<i>-0,4</i>	<i>0</i>
<i>Exportations nettes *</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>-0,2</i>

\* Contribution à la croissance du PIB en point de pourcentage.

Source : FMI, Bureau fédéral du Plan.

### Focus : parts de marché mondiales dans le secteur de la chimie

L'industrie chimique constitue un secteur majeur de l'industrie belge. Comme l'annonçait le Cefic, l'industrie chimique (et plus spécifiquement les secteurs de la chimie et des plastiques et caoutchouc) est fortement dépendante des cours des **matières premières** utilisées dans ses processus de production. Néanmoins, les entreprises actives dans ce secteur en Belgique font face à une **hausse des prix de l'énergie**, tandis que celles présentes aux Etats-Unis bénéficient depuis plusieurs années d'une énergie à bas prix, notamment via l'**utilisation du gaz de schiste**. [Essenscia](#), la fédération belge des industries chimiques et des sciences de la vie, s'inquiète sur le fait que la Belgique puisse voir sa compétitivité négativement impactée et qu'elle perde ainsi des parts de marché dans ses exportations mondiales au profit des Etats-Unis.

Afin de répondre à cette demande reçue de la fédération Essenscia, le SPF Economie a utilisé la base de données des Nations Unies ([UNCTAD](#)) portant sur le commerce mondial. **Dans le cadre de ce focus, le secteur de la chimie comporte également les produits pharmaceutiques et les produits en plastiques<sup>5</sup>.**

Le graphique 1-1 montre l'évolution des parts de marché à l'exportation du secteur de la chimie de la Belgique et de ses pays voisins, ainsi que celle de la Chine, des Etats-Unis et du reste du monde. Soulignons qu'une part de marché qui s'affiche à la baisse n'est pas nécessairement synonyme d'une baisse des exportations, mais peut résulter d'un moindre dynamisme des exportations d'un pays donné par rapport aux exportations mondiales. Ainsi, alors que les exportations de produits chimiques belges se sont élevées à 31,3 milliards de dollars en 1998 (sur un total d'exportations mondiales de produits chimiques de 518,5 milliards de dollars), celles-ci ont augmenté et atteint 121,2 milliards de dollars en 2017 (sur un total d'exportations mondiales de produits chimiques de 2.000 milliards de dollars).

<sup>3</sup> FMI (2018), [Perspectives de l'économie mondiale : Obstacles à une croissance stable](#), octobre.

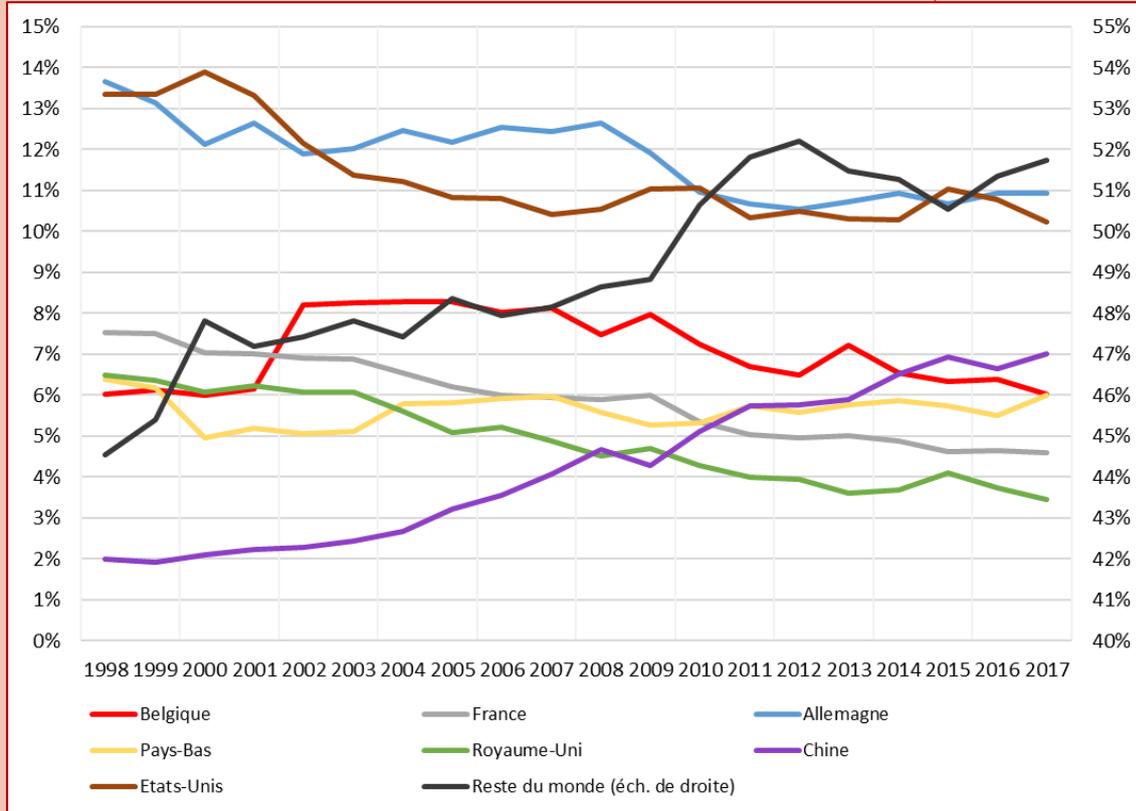
<sup>4</sup> [Budget économique](#), septembre 2018.

<sup>5</sup> Il s'agit en fait des catégories de produits suivantes : produits chimiques et produits connexes, n.d.a., produits chimiques organiques, produits chimiques inorganiques, teinture, bronzage et colorants, produits médicaux et pharmaceutiques, huiles essentielles pour parfums et préparations de nettoyage, engrais autres que ceux du groupe 272, matières plastiques sous formes primaires, matières plastiques sous formes non primaires, matériaux et produits chimiques, n.d.a.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 1-1. Parts de marché à l'exportation du secteur de la chimie

En % du total des exportations mondiales.



Source : UNCTAD (United Nations Conference on Trade And Development).

La **Belgique** a connu une augmentation de ses parts de marché en 2002 où les exportations belges de produits chimiques dans les exportations mondiales de ces mêmes produits s'élevaient à 8,2 %. A partir de 2010, la part de marché de la Belgique s'est orientée à la baisse. De plus, depuis 2014, celle-ci est passée sous sa moyenne de longue période et a atteint son moins bon résultat depuis 2000 en 2017 (6 %), retrouvant par ailleurs son niveau de 1998.

Chez les pays voisins de la Belgique, la tendance est également baissière pour l'**Allemagne** (de 13,7 % en 1998 à 10,9 % en 2017), pour la **France** (de 7,5 % en 1998 à 4,6 % en 2017) et pour le **Royaume-Uni** (de 6,5 % en 1998 à 3,5 % en 2017).

Seuls les **Pays-Bas** ont connu une quasi-stabilisation de leurs parts de marché à l'exportation pour l'industrie chimique, celles-ci oscillant entre 5 % et 6 % depuis l'an 2000, bien que cette part se soit également légèrement réduite par rapport à 1998 (6,4 %).

Le graphique 1-1 démontre également que, malgré une production accrue du gaz de schiste, les **Etats-Unis** voient également la part de marché de leurs exportations de produits chimiques se réduire au cours du temps. Alors que celle-ci atteignait 13,4 % en 1998, elle s'est détériorée pour se limiter à 10,2 % en 2017.

En revanche, il apparaît que la **Chine** a gagné des parts de marché sur la longue période. Alors que les exportations chinoises de produits chimiques ne représentaient que 2 % des exportations mondiales de produits chimiques en 1998, celles-ci ont plus que triplé pour atteindre 7 % vingt ans plus tard.

## 2. Industrie de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21), des plastiques et du caoutchouc (C22)

Selon le Cefic<sup>6</sup>, la croissance de l'activité des industries européennes des secteurs de la chimie et des plastiques se réalise majoritairement au niveau extra-européen, ce qui constitue un défi important en matière de concurrence. Au niveau mondial, c'est la Chine qui domine le rang des producteurs avec une économie en forte croissance et des coûts de production plus faibles (via notamment le recours à une main-d'œuvre bon marché). L'Europe est au coude-à-coude avec les Etats-Unis qui ont pu compter depuis quelques années sur une énergie à bas prix (avec le gaz de schiste). C'est donc plutôt sur les composantes « non-coûts » que les entreprises européennes misent pour conquérir des parts de marché sur les marchés en croissance que sont les économies émergentes et la Chine. En Europe, le plus gros marché pour l'industrie chimique européenne est l'Allemagne.

Cette industrie transformatrice (et plus spécifiquement pour les secteurs de la chimie, des plastiques et du caoutchouc) est fortement dépendante des cours des matières premières utilisées dans ses processus de production. En effet, cette industrie est fortement énergivore et utilise des ressources naturelles brutes pour produire des produits chimiques ou utilisent ces substances chimiques pour les transformer en produits dérivés. La baisse des cours des produits pétroliers intervenue au cours des dernières années a eu des répercussions sur la structure des coûts de production et en raison d'un environnement fortement concurrentiel, les prix de vente ont été alignés à la baisse comme indiqué dans les comptes annuels du leader belge en la matière (dépendant d'un groupe européen).

Une part importante de la valeur ajoutée et de l'emploi du secteur chimique belge provient des entreprises issues des activités spécialisées, scientifiques et techniques (branche d'activité M), qui sont intégrées dans une chaîne de valeur mondiale. Ainsi, les entreprises disposent sur le territoire de centres de décisions, de recherche et d'innovation ainsi que des unités de production.

Selon la comptabilité nationale, en 2017, l'industrie de la chimie est le secteur numéro 1 en Belgique en termes de valeur ajoutée et l'industrie pharmaceutique le troisième, devancé par les industries alimentaires. Les trois secteurs analysés dans ce rapport (chimie + sciences de la vie + plastiques et caoutchouc) comptent pour 38,5 % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière et 23,9 % de l'emploi (salariés et indépendants) de celle-ci. Enfin et malgré une année 2017 en recul, la dynamique de l'industrie des sciences de la vie sur longue période est remarquable avec des taux de croissance annuels du chiffre d'affaires au-dessus de 10 %.

---

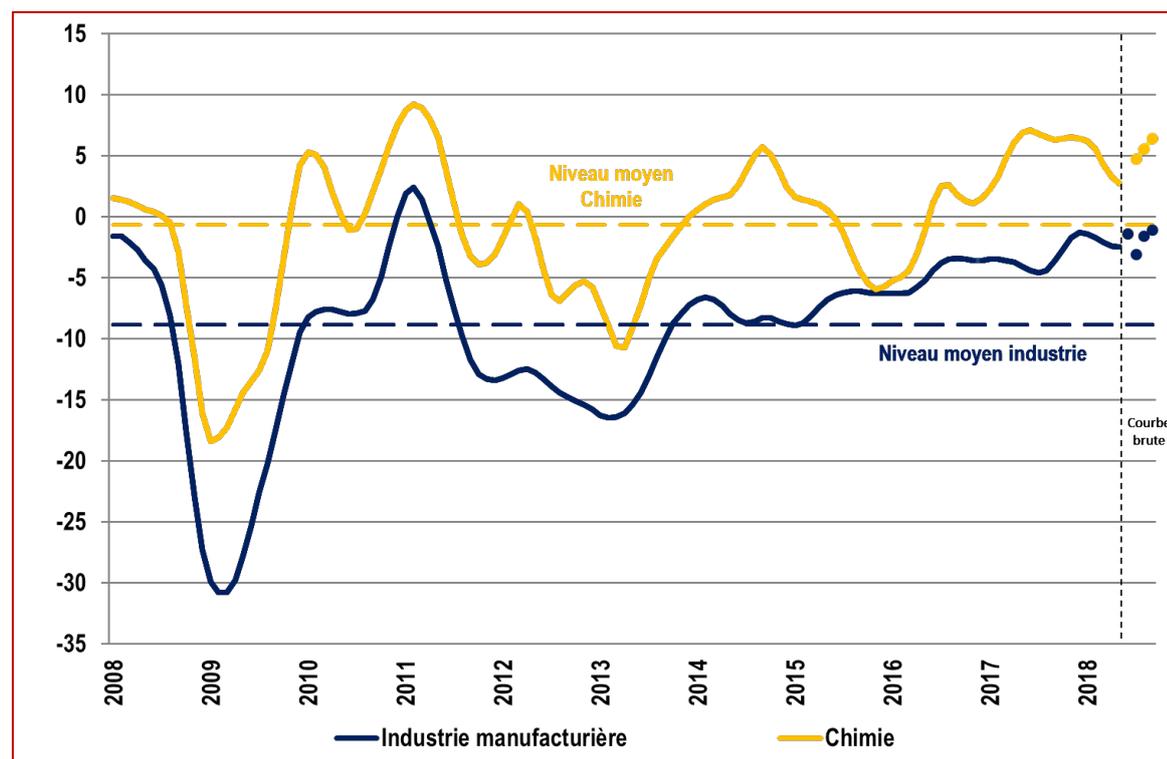
<sup>6</sup> Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique ([Cefic](#)).

## 2.1. Conjoncture dans l'industrie chimique (C20), des sciences de la vie (C21) et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc (C22)

### Chimie (y compris les sciences de la vie)

La courbe de conjoncture dans le secteur de la chimie<sup>7</sup> représentée dans le graphique 2-1 couvre la période allant de janvier 2008 à septembre 2018, 2008 étant l'année de l'amorce de la crise économique et financière. Les deux courbes (industrie manufacturière et chimie) évoluent plus ou moins dans le même sens, même si pour la chimie les fluctuations y sont plus prononcées. La confiance y est meilleure que pour l'industrie dans son ensemble, comme en atteste le niveau moyen mesuré depuis 2008. Depuis le mois de juin 2016, la courbe lissée pour le secteur de la chimie est remontée au-dessus du niveau moyen pour s'y maintenir par la suite. Toutefois au cours du premier semestre de l'année 2018, la confiance des entrepreneurs de la chimie s'est orientée légèrement à la baisse. Les dernières données brutes montrent cependant une amélioration de celle-ci. En septembre 2018, l'appréciation du carnet de commandes s'est améliorée et l'appréciation du niveau des stocks a reculé laissant présager de perspectives favorables pour le secteur de la chimie.

Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans le secteur de la chimie<sup>8</sup>



Source : BNB (NBB.Stat), enquêtes de conjoncture.

<sup>7</sup> Code NACE : 20.1, 20.2, 20.3, 20.4, 20.5, 21.1 et 21.2.

<sup>8</sup> Code NACE : 20.1, 20.2, 20.3, 20.4, 20.5, 21.1 et 21.2.

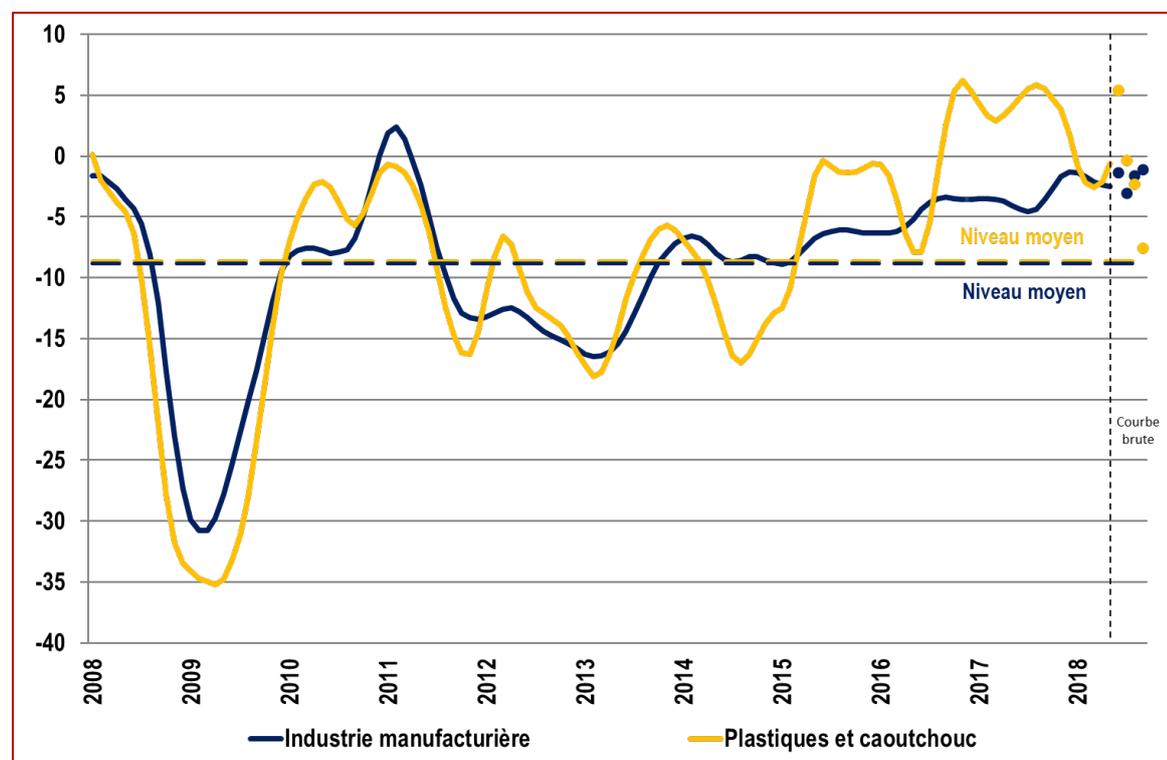
En raison de son poids important dans la constitution de l'indice de confiance global, la chimie (y compris les sciences de la vie) influence l'orientation de **la courbe de confiance globale de l'industrie**. En 2014 et 2015, les mouvements des deux courbes se sont désynchronisés. L'écart de confiance entre les deux industries (manufacturière et chimique) s'est fortement réduit fin 2015, où les niveaux lissés de confiance de l'industrie manufacturière et de l'industrie chimique (y compris les sciences de la vie) ont été similaires. Toutefois, cet effet n'a été que temporaire, l'écart grandissant à nouveau par la suite.

### Plastiques et caoutchouc

Le graphique 2-2 présente la courbe de conjoncture dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc depuis 2008 jusqu'à septembre 2018.

Les courbes de confiance dans l'industrie manufacturière et dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc affichent un profil et une amplitude assez similaires jusqu'en 2014 (à l'exception de 2012), ce qui est confirmé par la moyenne sur 10 ans quasi identique pour les deux industries. Toutefois, l'amplitude des variations s'intensifie par la suite pour l'industrie des plastiques et du caoutchouc. Après un nouveau point bas en mai 2016, la confiance dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc est remontée progressivement pour atteindre un pic en août 2017, depuis lors, le climat de confiance s'est détérioré. L'observation des données brutes indique une chute de la confiance sur les 3 derniers mois après un pic en juin sous l'effet d'une appréciation plus négative du carnet de commandes et d'un niveau des stocks jugé comme trop élevé, laissant pressentir d'une situation moins favorable pour ce secteur.

**Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière**



Source : BNB (NBB.stat), enquêtes de conjoncture.

## 2.2. Chiffre d'affaires, production et prix à la production

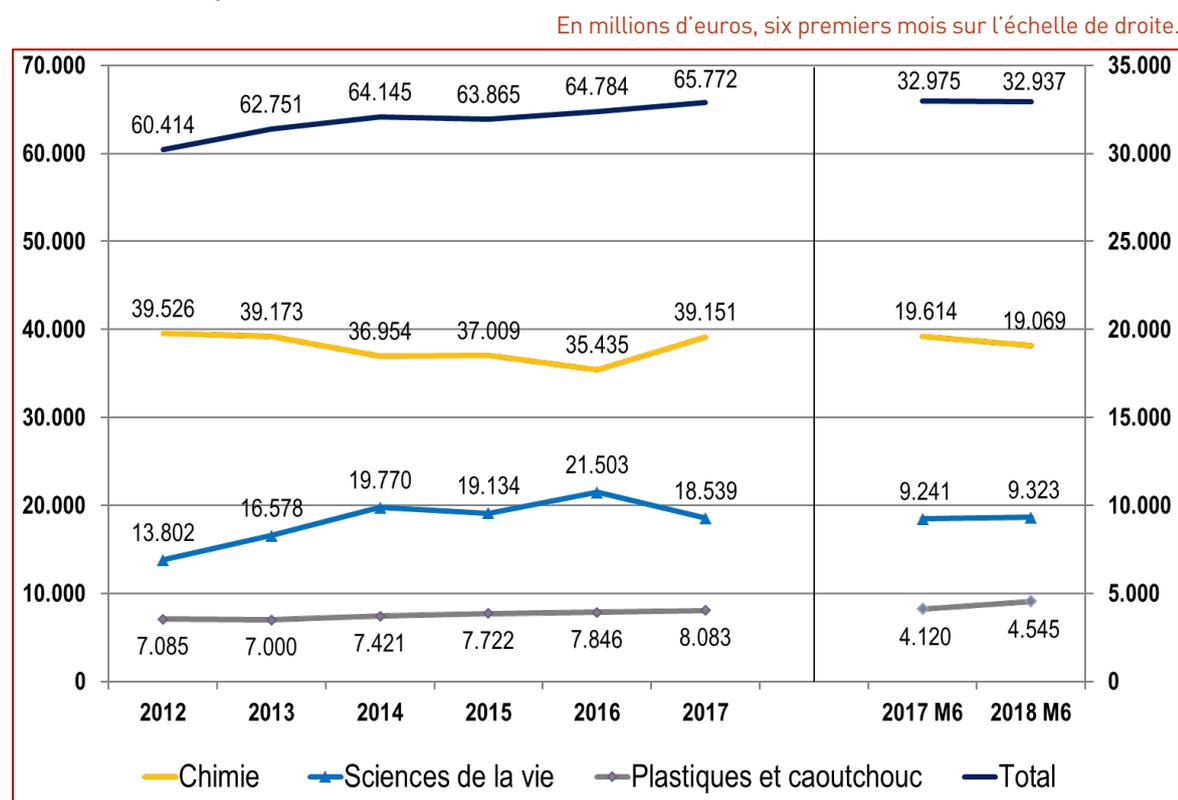
### 2.2.1. Chiffre d'affaires selon les données TVA

Le chiffre d'affaires cumulé pour les trois secteurs (C20-C21-C22) a crû de 1,5 % en 2017 par rapport à 2016 et a légèrement reculé de 0,1 % sur les six premiers mois de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017.

Le profil d'évolution varie toutefois selon le secteur considéré.

Le chiffre d'affaires de l'industrie de la chimie (C20) a enregistré une nette hausse annuelle en 2017 (+10,5 %) mais a reculé de 2,8 % sur les six premiers mois de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017. Dans l'industrie des sciences de la vie (C21), les ventes ont reculé de 13,8 % en 2017 pour légèrement progresser au premier semestre de 2018 (+0,9 %) à un an d'écart. Le chiffre d'affaires dans le secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) poursuit une tendance haussière amorcée en 2014 en inscrivant une augmentation tant sur l'ensemble de l'année 2017 (+3 %) que sur les six premiers mois de 2018 (+10,3 %).

Graphique 2-3. Chiffre d'affaires à un an d'écart dans les trois secteurs (C20-C21-C22) ; de 2012 à 2017 et sur les 6 premiers mois de 2018



Source : Statbel, données provisoires pour le premier semestre de 2018.

**Tableau 2-1. Total du chiffre d'affaires dans les trois secteurs (C20-C21-C22)**

En millions d'euros et croissance en % par rapport à l'année précédente.

Code NACE	Chiffre d'affaires												
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017 M6	2018 M6	
Chimie	20	37.480	27.585	36.253	40.889	39.526	39.173	36.954	37.009	35.435	39.151	19.614	19.069
			-26,4%	31,4%	12,8%	-3,3%	-0,9%	-5,7%	0,2%	-4,3%	10,5%		-2,8%
Sciences de la vie	21	9.030	10.504	12.805	12.215	13.802	16.578	19.770	19.134	21.503	18.539	9.241	9.323
			16,3%	21,9%	-4,6%	13,0%	20,1%	19,3%	-3,2%	12,4%	-13,8%		0,9%
Plastiques et caoutchouc	22	7.753	6.738	6.805	7.173	7.085	7.000	7.421	7.722	7.846	8.083	4.120	4.545
			-13,1%	1,0%	5,4%	-1,2%	-1,2%	6,0%	4,1%	1,6%	3,0%		10,3%
Total	20-22	54.264	44.827	55.864	60.277	60.414	62.751	64.145	63.865	64.784	65.772	32.975	32.937
			-17,4%	24,6%	7,9%	0,2%	3,9%	2,2%	-0,4%	1,4%	1,5%		-0,1%

Source : Statbel, données provisoires pour le premier semestre de 2018.

## Chimie (C20)

Le chiffre d'affaires dans l'**industrie de la chimie (C20)** a progressé de 10,5 % en 2017 par rapport à 2016, totalisant 39,2 milliards d'euros, en nette remontée après le niveau plancher atteint de 2016, soit le chiffre d'affaires le plus faible mesuré depuis 2008 (à l'exception de 2009, année de crise économique et financière).

Cette hausse des ventes s'observe dans quatre des six **sous-secteurs** qui composent l'industrie chimique et notamment grâce au sous-secteur prépondérant qui renoue avec une croissance de son chiffre d'affaires, notamment en raison d'une hausse des prix des matières premières. En effet, le sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc » qui représente 76 % du chiffre d'affaires total du secteur, a enregistré une hausse de celui-ci de 16,2 % en 2017, tirée par les ventes en progression de l'entreprise dominante. La hausse du coût des matières énergétiques observée au cours de l'année 2017 semble se répercuter sur le prix de vente et c'est ce qui explique une grande partie de la hausse du chiffre d'affaires. Toutefois, l'entreprise dominante déclare également une hausse des quantités vendues sur l'ensemble de l'année 2017 par rapport à 2016.

La hausse du chiffre d'affaires a été également observée dans les sous-secteurs 20.2 « fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques » (+5,2 % après un recul de 6,2 % en 2016), 20.3 « fabrication de peintures, vernis, encres et mastics » (+1,2 % après une baisse de 7,2 % en 2016) et 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums » (+8,9 % en 2017 après +5,1 % en 2016).

Le chiffre d'affaires dans le sous-secteur 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » a reculé de manière importante en 2017 (-44,6 % après la baisse de 12,9 % observée en 2016).

Le second sous-secteur le plus important (11 % du chiffre d'affaires total du secteur chimique en 2017), le 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques » a vu son chiffre d'affaires reculer de 6,8 % en 2017.

**Sur les 6 premiers mois de 2018**, le chiffre d'affaires de l'industrie chimique (C20) a toutefois reculé de 2,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. A l'exception des ventes dans les sous-secteurs 20.3 « fabrication de peintures, vernis, encres et mastics » et 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums » qui progressent légèrement (respectivement de 1,2 % et 6,6 %), celles de tous les autres sous-secteurs sont en recul à un an d'écart.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

### Sciences de la vie (C21)

Le chiffre d'affaires dans l'**industrie des sciences de la vie (C21)** a reculé de 13,8 % en 2017 après avoir renoué avec la croissance en 2016 (+12,4 %).

Le **sous-secteur** prépondérant (98 % du secteur) est le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques ». Celui-ci a vu son chiffre d'affaires diminuer de 13,7 % en 2017 pour s'établir au-dessus de 18,5 milliards d'euros, après avoir progressé de 12,2 % en 2016.

Le chiffre d'affaires cumulé **sur les six premiers mois de 2018** enregistre toutefois une légère hausse (+0,9 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente, principalement suite au doublement des ventes du sous-secteur 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » et ce malgré son faible poids (10 %). Le chiffre d'affaires du sous-secteur principal, le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques », poursuit son recul (-0,8 %) sur la même période de référence.

### Plastiques et caoutchouc (C22)

Le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** a enregistré une nouvelle progression de son chiffre d'affaires en 2017 (+3 % en contre +1,6 % en 2016).

La dynamique du sous-secteur 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » est à l'origine de ce résultat puisque son chiffre d'affaires a crû de 16,2 % alors que sa part relative s'élève à 10 %. Les ventes du sous-secteur le plus prépondérant, le 22.2 « fabrication de produits en plastique », ont crû de 1,7 % en 2017 après une hausse de 2 % en 2016.

**Sur les six premiers mois de 2018**, le chiffre d'affaires du **secteur** des plastiques et du caoutchouc (C22) poursuit sa trajectoire haussière, en progressant de 10,3 %. Quant aux deux **sous-secteurs** cités précédemment, leurs ventes ont progressé respectivement de 9,5 % et 10,4 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

## 2.2.2. Production du secteur de la chimie selon les indices Prodcom

L'objectif théorique de l'indice de la production est de mesurer les variations du volume de la valeur ajoutée à intervalles rapprochés et réguliers, normalement selon une fréquence mensuelle. Il s'agit donc de développer un indice de volume (non influencé par les fluctuations de prix). En pratique cependant, la production totale peut être approchée par différentes variables en supposant une relation fixe entre la mesure de ces variables et le volume de la production.

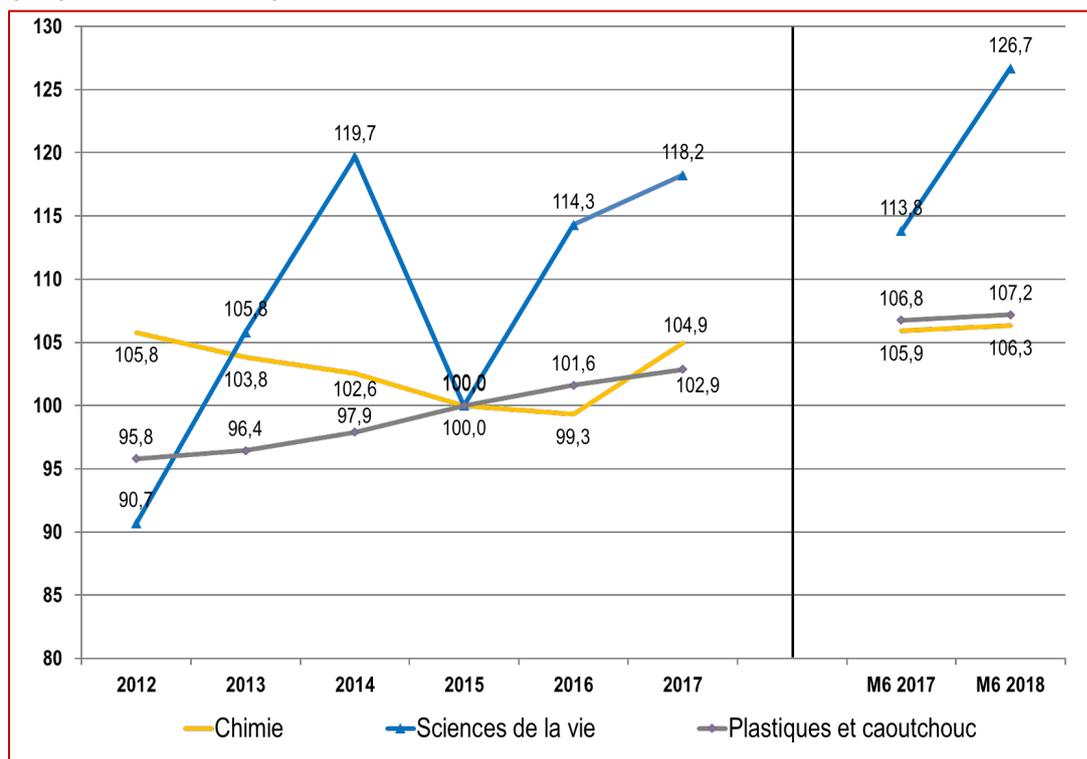
Pour de nombreux secteurs industriels, la variable qui est utilisée comme approximation de la production est la valeur des livraisons (+ la valeur du travail à façon effectué pour une entreprise étrangère) déflatée. Le déflateur utilisé est basé sur l'indice des prix à la production et les valeurs livrées sont issues de l'enquête mensuelle sur la production industrielle (Prodcom).

Les livraisons dont il est question ici concernent uniquement les produits fabriqués en Belgique (à n'importe quel moment) et vendus (pendant la période de référence). La fabrication de ces produits peut être réalisée par l'entreprise même ou par une entreprise sous-traitante nationale. La valeur des livraisons des produits fabriqués à façon à l'étranger et vendus en Belgique n'entre donc pas dans le calcul de l'indice de production ni dans la valeur des livraisons commerciales.

Les indices de production ne sont pas calculés par activité principale mais sur la base des 4 premiers digits des codes Prodcod déclarés (correspondant à la classe de NACE).

La Commission consultative spéciale Chimie souhaitant disposer d'explications qualitatives sur les divergences d'évolution constatée entre l'indice de production et la situation perçue par les entreprises du secteur (Essenscia), une rencontre a été organisée entre les statisticiens et les membres d'Essenscia.

**Graphique 2-4. Indice de production (Prodcod) dans les trois secteurs (C20-C21-C22) (2015=100)**



Source : Statbel, données en volume, corrigées des jours ouvrables.

**Tableau 2-2. Production dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22), en Belgique, dans la zone euro et dans les trois pays voisins**

	Chimie			Sciences de la vie			Plastiques et caoutchouc		
	$\Delta 2017/2008$	$\Delta 2017/2016$	$\Delta 2018M6/2017M6$	$\Delta 2017/2008$	$\Delta 2017/2016$	$\Delta 2018M6/2017M6$	$\Delta 2017/2008$	$\Delta 2017/2016$	$\Delta 2018M6/2017M6$
Zone euro	1,4%	1,2%	1,0%	43,6%	1,3%	7,3%	4,5%	4,4%	1,3%
Belgique	-6,1%	5,7%	0,4%	75,9%	3,4%	11,3%	3,1%	1,2%	0,4%
Allemagne	-0,4%	1,7%	1,2%	26,9%	5,6%	21,6%	14,2%	3,9%	1,8%
France	17,1%	5,9%	-1,0%	17,2%	5,2%	4,8%	-5,1%	3,9%	0,3%
Pays-Bas	13,8%	1,4%	1,7%	35,0%	2,6%	7,5%	16,2%	6,5%	4,2%

Source : Eurostat, données en volume, corrigées des jours ouvrables.

### Chimie (C20)

La production dans l'industrie de la chimie (C20) a crû tant dans la zone euro en 2017 (+1,2 % à un an d'écart) que dans les 4 pays pris en considération. C'est principalement en France et en Belgique que la croissance de la production est la plus marquée (respectivement +5,9 % et + 5,7%), la hausse étant plus limitée aux Pays-Bas (+1,4 %) et en Allemagne (+1,7 %).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

**Sur les six premiers mois de 2018**, la production dans le secteur de la chimie a crû en zone euro de 1 % par rapport à la même période de 2017. Mis à part la France qui enregistre un léger recul de 1 %, la production de l'industrie chimique a progressé dans les trois autres pays, mais plus légèrement en Belgique (+0,4 %) qu'en Allemagne (+1,2 %) ou encore qu'aux Pays-Bas (+1,7 %).

La hausse constatée de la production en Belgique en 2017 met fin à 5 années consécutives de baisse. Cette amélioration s'observe dans tous les sous-secteurs de l'industrie de la chimie. La croissance de la production dans le sous-secteur dominant (73 % du total), le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc » s'élève à 6,1 %. Les sous-secteurs 20.3 « fabrication de peintures, vernis, encres et mastics » et 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums » et 20.5 « autres produits chimiques » ont enregistré une hausse de leur production en 2017 (de respectivement +0,2 %, +8,0 % et +6,2 %). En raison de paramètre de confidentialité, les deux autres sous-secteurs relatifs aux pesticides (20.2) et aux fibres artificielles (20.6) ne sont pas traités.

### Sciences de la vie (C21)

La production de l'**industrie des sciences de la vie (C21)** a augmenté de 1,3 % dans la zone euro en 2017. Les quatre pays de référence ont enregistré des performances plus dynamiques que la zone euro.

La production aux Pays-Bas et en Belgique a progressé de respectivement 2,6 % et 3,4 % tandis qu'elle a crû de 5,2 % en France et de 5,6 % en Allemagne.

**Par rapport à 2008**, la production de l'industrie des sciences de la vie a connu la plus forte progression en Belgique (+75,9 %), avec un écart de dynamique assez net avec les pays voisins, la zone euro enregistrant une hausse de +43,6 % sur cette même période.

**Sur les six premiers mois de 2018**, la croissance de la production à un an d'écart dans ce secteur est plus rapide en Allemagne (+21,6 %) qu'en Belgique (+11,3 %), ou encore qu'aux Pays-Bas (+7,5 %) ou qu'en France (+4,8 %). Dans la zone euro dans son ensemble, la production dans le secteur des sciences de la vie est au premier semestre de 2018 supérieure de 7,3 % à celle enregistrée un an auparavant.

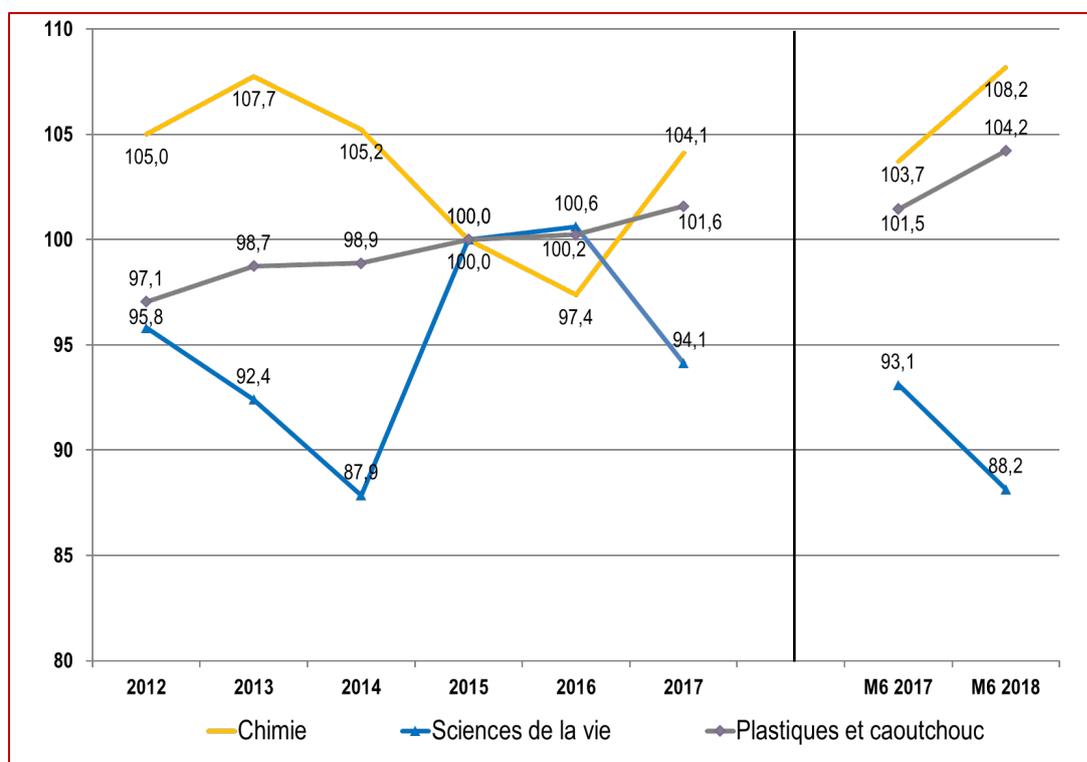
### Plastiques et caoutchouc (C22)

**En 2017**, la production du **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** a augmenté dans la zone euro (+4,4 %) ainsi que dans les quatre pays de référence. Si en Belgique la croissance de la production a été plus lente (+1,2 %) qu'en Allemagne (+3,9 %) ou qu'en France (+3,9 %), c'est principalement avec les Pays-Bas (+6,5 %) que l'écart se creuse en termes de dynamique de croissance, tant à court terme qu'à plus long terme (+16,2 % de hausse de la production aux Pays-Bas par rapport à 2008 contre +3,1 % pour la Belgique).

La production dans le secteur des plastiques et du caoutchouc a crû de 1,3 % en zone euro sur les **six premiers mois de 2018** par rapport à la période équivalente de 2017. L'activité de ce secteur dans les quatre pays référencés s'est également inscrite à la hausse sur la période considérée et de manière plus prononcée aux Pays-Bas (+4,2 %). Ainsi, la croissance de la production dans le secteur des plastiques et du caoutchouc s'est élevée à +1,8 % en Allemagne et +0,3 % en France. Avec une hausse de +0,4 % en Belgique, la croissance de la production y est une nouvelle fois plus modérée que dans les autres pays.

### 2.2.3. Indice des prix à la production du secteur de la chimie<sup>9</sup>

Graphique 2-5. Indice des prix à la production dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22) (2015=100)



Source : Statbel, données brutes.

Tableau 2-3. Prix à la production dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22), en Belgique, dans la zone euro et dans les trois pays voisins

	Chimie			Sciences de la vie			Plastiques et caoutchouc		
	$\Delta 2017/2008$	$\Delta 2017/2016$	$\Delta 2018M6/2017M6$	$\Delta 2017/2008$	$\Delta 2017/2016$	$\Delta 2018M6/2017M6$	$\Delta 2017/2008$	$\Delta 2017/2016$	$\Delta 2018M6/2017M6$
Zone euro	7,1%	4,1%	2,0%	-3,2%	-0,4%	-2,8%	6,5%	0,7%	1,1%
Belgique	33,8%	6,9%	4,3%	-0,9%	-6,4%	-5,3%	17,9%	1,4%	2,7%
Allemagne	n.a.	3,5%	1,6%	n.a.	0,4%	-1,6%	n.a.	0,6%	1,0%
France	0,5%	4,5%	1,8%	-12,2%	0,8%	-2,3%	2,4%	1,2%	0,7%
Pays-Bas	-5,1%	7,4%	2,4%	-3,6%	-1,5%	-0,7%	8,4%	1,0%	1,6%

Source : Eurostat, données non ajustées.

#### Chimie (C20)

Après quatre années consécutives de baisse, les prix à la production dans l'industrie chimique (C20) ont crû de 4,1 % en 2017 dans la zone euro par rapport à 2016. En 2017, les prix à la production dans l'industrie chimique (C20) ont également progressé en Belgique et dans les trois pays voisins. La hausse a été plus marquée aux Pays-Bas (+7,4%) et en Belgique (+6,9 %) qu'en France (+4,5%) ou qu'en Allemagne (+3,5 %). Sur les six premiers mois de 2018, les prix à la production de l'industrie chimique restent orientés à la hausse dans tous les pays exami-

<sup>9</sup> Enquête menée par Statbel dans le cadre du programme européen STS (CE, short-term statistics 1165/98). Voir l'arrêté royal du 3 juillet 2012 relatif aux enquêtes par sondage mensuelles et trimestrielles en vue d'établir des statistiques conjoncturelles.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

nés. C'est toutefois en Belgique que l'augmentation est la plus marquée (+4,3 %). Notons également que 2017 marque la fin, pour la Belgique, de l'orientation baissière des prix à la production de l'industrie chimique initiée en 2014.

### Sciences de la vie<sup>10</sup> (C21)

En 2017, les **prix à la production** dans **l'industrie des sciences de la vie (C21)** ont reculé de 0,4 % par rapport à 2016 dans la **zone euro**. Si les prix à la production ont également reculé aux Pays-Bas (-1,5 %), ils l'ont fait de manière beaucoup plus prononcée en Belgique (-6,4 %). Inversement, les prix à la production ont augmenté bien que légèrement en France (+0,4 %) et en Allemagne (+0,8 %). Sur les six premiers mois de 2018, les prix à la production se sont repliés pour tous les pays examinés ainsi qu'en zone euro, mais le recul a été beaucoup plus prononcé en Belgique (-5,3 %).

### Plastiques et caoutchouc (C22)

Les prix à la production sont traditionnellement moins volatils dans le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** que dans les deux autres secteurs sous revues. Dans la zone euro, les prix ont progressé de 0,7 % en 2017 par rapport à 2016. On note également, sur cette même période, une évolution haussière des prix à la production en Allemagne (+0,6 %), en France (+1,2 %) et aux Pays-Bas (+1 %). C'est en Belgique que les prix à la production ont crû le plus rapidement (+1,4 %). Sur les six premiers mois de 2018, les prix à la production s'orientent légèrement à la hausse dans les quatre pays examinés ainsi que dans la zone euro avec, une fois encore, une progression plus marquée en Belgique (+2,7 %).

## 2.3. Investissements dans le secteur de la chimie

Les investissements dans **l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22)** ont progressé une nouvelle fois en 2017 (+8,3 %) après une hausse de 10,3 % en 2016. Alors que les secteurs de la **chimie (C20)** et des **plastiques et du caoutchouc (C22)** ont enregistré une progression à deux chiffres des investissements respectivement de 13,4 % et de 22,1 %, les investissements ont reculé de 11,8 % dans **l'industrie des sciences de la vie (C21)** sur cette même période<sup>11</sup>. Les investissements cumulés des trois secteurs ont diminué sur les six premiers mois de 2018 en comparaison aux six premiers mois de 2017. Les cycles d'investissements peuvent être influencés par des opérations « one shot » tels que l'acquisition d'une entreprise ou la construction d'une usine, ce qui explique des variations importantes d'une année sur l'autre dans certains secteurs.

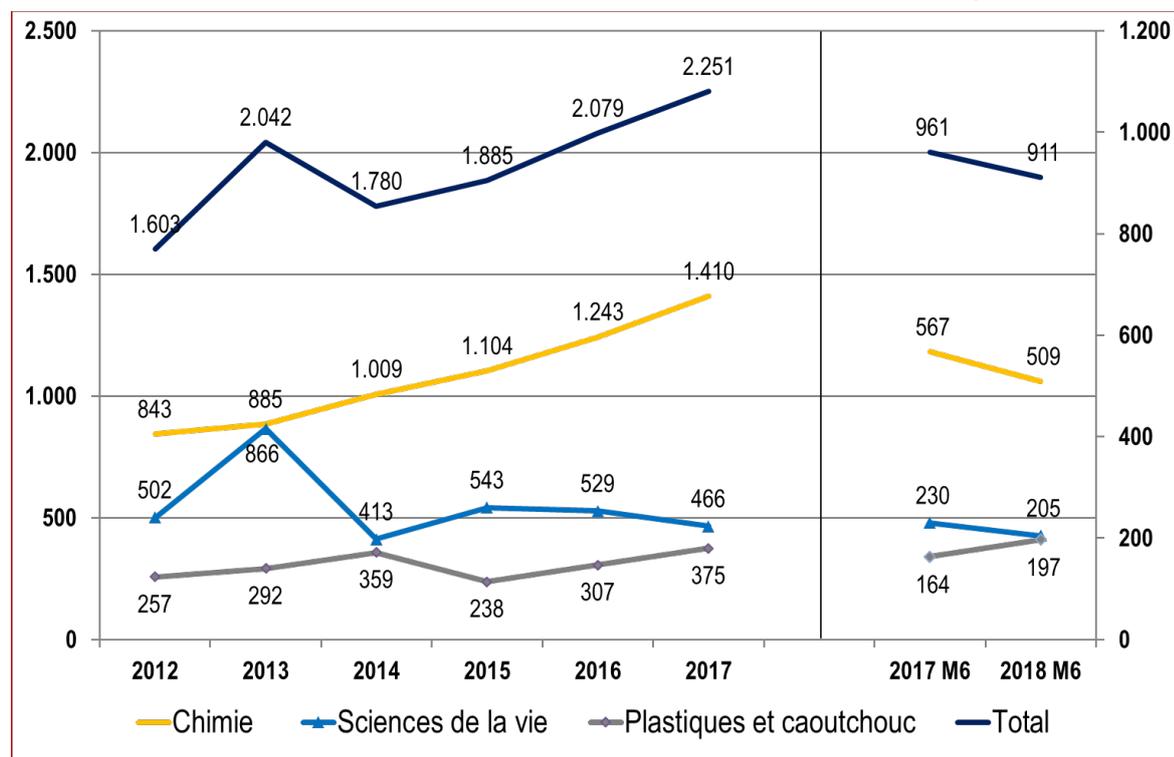
---

<sup>10</sup> Le nombre de produits témoins étant faible dans la constitution de l'indicateur des prix à la production, cela peut entraîner des distorsions importantes. Aussi cet indicateur pour le secteur pharmaceutique est à utiliser avec précaution.

<sup>11</sup> Des informations plus détaillées concernant les investissements par sous-secteur sont consultables sur le site web de [Statbel](http://www.statbel.fgov.be).

**Graphique 2-6. Investissements dans les trois secteurs (C20-C21-C22)**

(en millions d'euros)



Source : Statbel, données provisoires pour le premier semestre de 2018.

**Tableau 2-4. Total des investissements dans les trois secteurs (C20-C21-C22)**

En millions d'euros et croissance en % par rapport à l'année précédente.

	Code NACE	Investissements											
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017 M6	2018 M6
Chimie	20	1.140	743	743	1.133	843	885	1.009	1.104	1.243	1.410	567	509
			-34,8%	-0,1%	52,5%	-25,5%	4,9%	14,0%	9,4%	12,7%	13,4%		-10,2%
Sciences de la vie	21	591	481	408	482	502	866	413	543	529	466	230	205
			-18,6%	-15,3%	18,3%	4,1%	72,4%	-52,3%	31,6%	-2,6%	-11,8%		-11,0%
Plastiques et caoutchouc	22	307	191	196	245	257	292	359	238	307	375	164	197
			-37,9%	2,6%	25,1%	5,1%	13,4%	22,8%	-33,5%	28,8%	22,1%		20,6%
Total	20-22	2.039	1.415	1.346	1.860	1.603	2.042	1.780	1.885	2.079	2.251	961	911
			-30,6%	-4,9%	38,2%	-13,8%	27,4%	-12,9%	5,9%	10,3%	8,3%		-5,2%

Source : Statbel, données provisoires pour le premier semestre de 2018.

### Chimie (C20)

Sur la base de données provisoires, les investissements dans l'**industrie de la chimie (C20)** ont accéléré pour la cinquième fois consécutive en **2017 (+13,4 %)** par rapport à 2016 (+12,7 %) pour s'installer à 1,4 milliard d'euros, soit le plus haut niveau de dépenses observé sur la période 2008-2017. **Sur les six premiers mois de 2018**, les investissements se sont réduits de 10,2 % par rapport aux six premiers mois de 2017.

Avec des investissements cumulés de plus de 1,18 milliard d'euros **sur l'ensemble de 2017** et en hausse de 15,3 % par rapport à 2016, le **sous-secteur 20.1** « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique » représente nettement le sous-secteur le plus influent.

Trois autres sous-secteurs ont vu leur rythme d'investissement s'accroître en 2017 par rapport à 2016 et pour certains de manière très marquée. La hausse des investissements atteint

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

38 % dans le sous-secteur 20.2 « fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques », 15 % dans le sous-secteur 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums » et 76,4 % dans le sous-secteur 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques ».

En revanche, les investissements ont reculé dans les deux autres sous-secteurs. Les investissements ont diminué de 18,8 % dans le sous-secteur 20.3 « fabrication de peintures, vernis, encres et mastics » et de manière moindre dans le sous-secteur 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques » (-0,4%). **Au cours des six premiers mois de 2018**, la quasi-totalité des **sous-secteurs** de l'industrie chimique (C20) enregistre un recul de leurs investissements à un an d'écart, à l'exception du sous-secteur 20.2 « fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques » (+17,5 %)

Le sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique » explique, avec 11,8 % de baisse en glissement annuel sur les six premiers mois de 2018, presque à lui seul le recul des investissements observé dans l'industrie chimique dans son ensemble (C20) sur la même période de référence.

### Sciences de la vie (C21)

Les investissements dans l'**industrie des sciences de la vie (C21)** ont reculé à un an d'écart de 11,8 % **en 2017**. Les premiers chiffres de 2018 montrent un nouveau repli des investissements dans ce secteur (-11 % **sur les six premiers mois de 2018** par rapport à la période correspondante de 2016).

**En 2017**, 94 % des investissements ont été réalisés par le **sous-secteur 21.2** « fabrication de préparations pharmaceutiques » qui a vu ses investissements reculer de 14,4 %. Les investissements dans le 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » ont progressé de 62 % en glissement annuel. En raison de paramètres de confidentialité, l'évolution à l'intérieure de ces 2 sous-secteurs ne peut être davantage détaillée.

Ces mouvements se sont davantage accentués au cours des **six premiers mois de 2018**, les investissements du **sous-secteur 21.2** « fabrication de préparations pharmaceutiques » reculant de 17,7 %, tandis que ceux du sous-secteur 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » progressant de 137,3 %, en glissement annuel.

### Plastiques et caoutchouc (C22)

**En 2017**, le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** a connu pour la deuxième année consécutive un rythme de progression de ses investissements dynamique. En effet, après avoir diminué de 33,5 % en 2015, les investissements sont repartis à la hausse en 2016 (+28,8 %) et 2017 (+22,1%). **Sur les six premiers mois de 2018** par rapport à la période équivalente de 2017, les investissements ont continué de progresser de manière significative (+20,6 % en glissement annuel).

La dynamique haussière de **2017** s'explique par le **sous-secteur 22.2** « fabrication de produits en plastique » dont les investissements ont progressé de 25,8 %. Ce sous-secteur représente à lui seul 94 % des investissements du secteur. Le sous-secteur 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » a quant à lui réduit ses dépenses d'investissement de 16,6 % (contre une hausse de 37,8 % en 2016).

Au cours des six premiers mois de 2018, les deux sous-secteurs précités ont connu tous deux une hausse de leurs investissements de respectivement 16,4 % et 90,9 % par rapport aux six premiers mois de 2017.

## 2.4. Taux d'utilisation des capacités de production

Tableau 2-5. Taux d'utilisation des capacités de production dans le secteur de la chimie<sup>12</sup>

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017M9	2018M9	Variation en point de pourcentage		
									2017-2012	2017-2016	2018M9-2017M9
Ensemble de l'industrie manufacturière	76,73	76,85	79,15	79,53	80,03	81,28	81,47	80,17	4,55	1,25	-1,30
Industrie de la chimie	79,35	79,38	81,60	81,20	80,35	84,20	84,77	79,60	4,85	3,85	-5,17
<i>Produits chimiques de base</i>	<i>80,93</i>	<i>78,85</i>	<i>81,40</i>	<i>81,78</i>	<i>78,78</i>	<i>85,73</i>	<i>85,57</i>	<i>85,60</i>	<i>4,80</i>	<i>6,95</i>	<i>0,03</i>
<i>Biens chimiques de consommation</i>	<i>78,15</i>	<i>78,00</i>	<i>78,85</i>	<i>77,20</i>	<i>78,70</i>	<i>79,50</i>	<i>79,47</i>	<i>77,03</i>	<i>1,35</i>	<i>0,80</i>	<i>-2,43</i>
Industrie de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc	79,03	76,55	75,65	75,08	77,83	83,48	83,10	81,60	4,45	5,65	-1,50

Source : BNB (NBB.Stat), enquêtes de conjoncture.

Le taux d'utilisation des capacités de production de **l'industrie manufacturière** n'a cessé de progresser tout au long de 2016, passant au-dessus de sa moyenne de longue période au troisième trimestre de 2016 pour atteindre un pic au troisième trimestre de 2017, soit un niveau non égalé depuis près de 10 ans. Par la suite, ce taux s'est réduit (exception faite du troisième trimestre de 2018) mais reste proche de sa moyenne de longue période.

Ce même mouvement s'observe également pour **l'industrie chimique** mais de manière beaucoup plus prononcée. En effet, le taux d'utilisation des capacités de production du secteur de la chimie n'a cessé de progresser depuis le troisième trimestre de 2016 pour atteindre un pic au premier trimestre de 2017, soit un niveau non égalé depuis 2000. Par la suite, ce taux s'est réduit (exception faite du troisième trimestre de 2017), et est repassé en dessous de sa moyenne de longue période au premier trimestre 2018.

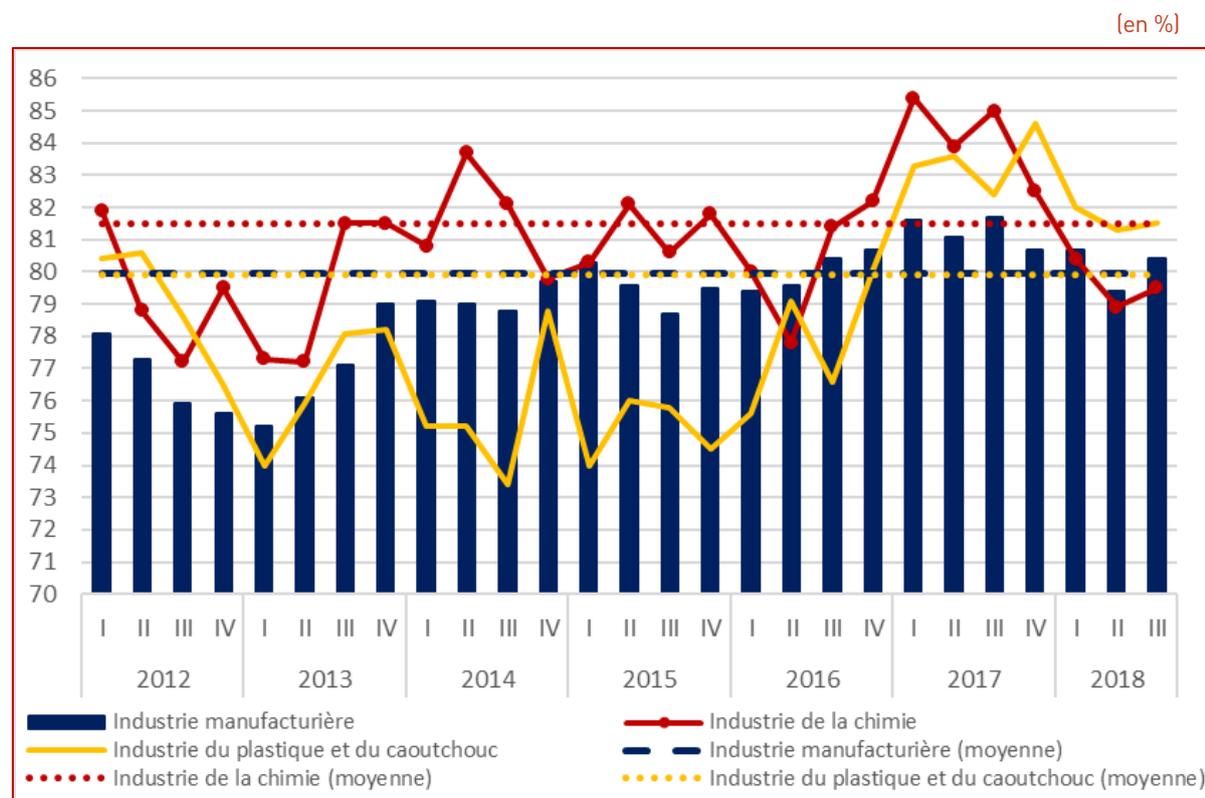
Les deux composantes du secteur de la chimie, à savoir **les produits chimiques de base et les biens chimiques de consommation** ont connu un même profil d'évolution même si d'ampleur différente. Toutefois, le taux d'utilisation des capacités de production reste supérieur à sa moyenne de longue période pour les premiers et inversement pour les seconds.

Quant à l'industrie de la **fabrication de plastiques et de caoutchouc**, si son taux d'utilisation des capacités de production semble suivre l'évolution de celui de l'industrie chimique, on note cependant un décalage d'un trimestre et un ralentissement de moindre ampleur en 2018. En effet, ce taux est resté largement au-dessus de sa moyenne de longue période en 2018.

<sup>12</sup> Le taux d'utilisation des capacités de production est mesuré sur la base d'une étude trimestrielle (janvier, avril, juillet et octobre) de la BNB. Les résultats publiés pour le mois d'octobre (M10) ont trait au taux d'utilisation atteint au mois de septembre. Le taux moyen d'utilisation annuel est calculé comme suit :  $(M4y + M7y + M10y + M1y+1)/4$ .

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 2-7. Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production : industrie de la chimie et industrie manufacturière



Source : BNB (NBB.Stat), enquêtes de conjoncture.

## 2.5. Emploi

En 2017, la trajectoire de l'emploi de l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22) s'est inscrite pour la troisième fois consécutive, à la hausse à un an d'écart, passant de 89.108 à 90.333 emplois directs (soit une augmentation de 1,4 %).

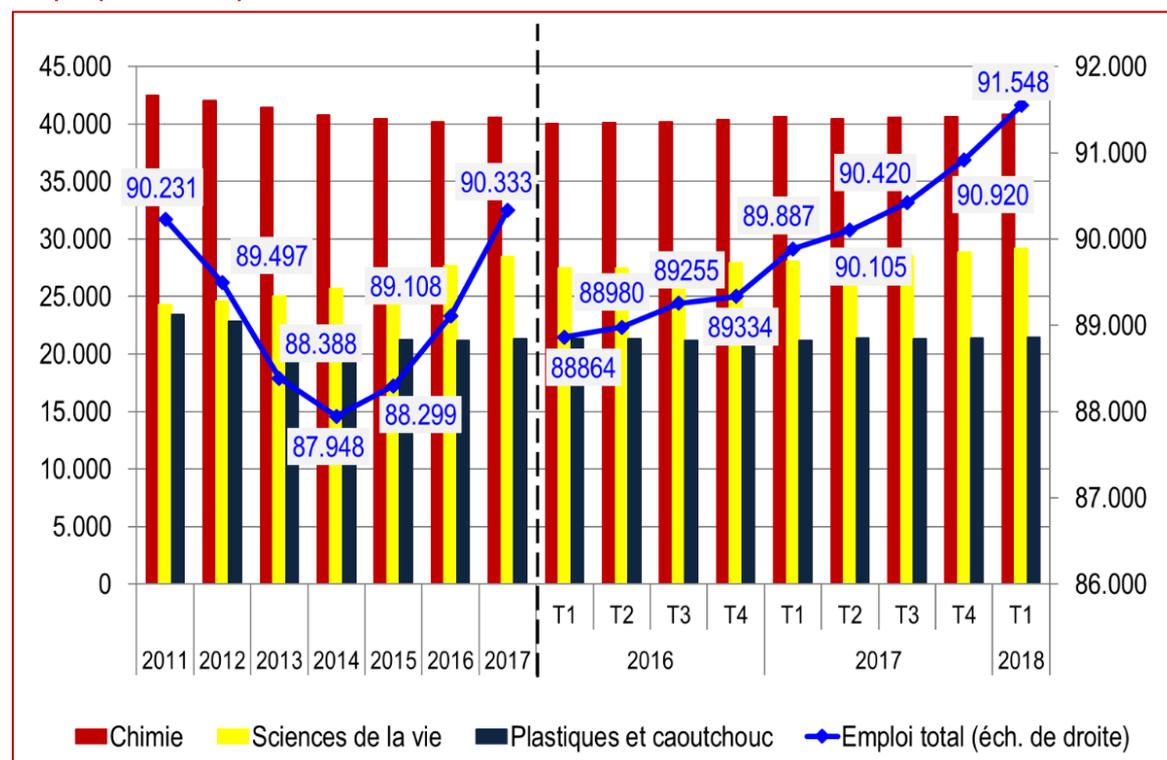
Au premier trimestre de 2018, l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22) comptabilisait 91.548 emplois directs ou postes de travail<sup>13</sup>, ce qui représente une progression de 1,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente (passant de 89.887 à 91.548 emplois directs).

Le nombre de postes de travail dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) s'est donc inscrit à la hausse tout au long de l'année écoulée ainsi qu'au premier trimestre de 2018.

<sup>13</sup> Il s'agit des données centralisées ONSS. Le travail intérimaire n'est pas pris en compte. La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à dénombrer le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Graphique 2-8. Emploi dans les trois secteurs (C20-C21-C22)



Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période.

### Chimie (C20)

En 2017, l'industrie chimique (C20) a comptabilisé **40.566 emplois directs**, en augmentation de 0,9 % par rapport à l'année précédente (soit 381 emplois de plus).

Les effectifs de l'industrie de la chimie (C20), soit le secteur le plus important en emplois parmi les trois secteurs analysés, sont en hausse pour la quatrième fois consécutive au premier trimestre de 2018, en glissement annuel, et s'établissent à 40.850 emplois, soit une hausse de 0,6 % par rapport au premier trimestre de 2017 (+236 emplois). Cette évolution favorable des effectifs semble mettre un terme à la baisse de l'emploi observée depuis plusieurs années dans l'industrie de la chimie. Exceptés les sous-secteurs 20.2 « fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques » et 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » qui ont enregistré une baisse d'effectifs au premier trimestre de 2018 en glissement annuel, tous les autres sous-secteurs ont connu une hausse de leurs effectifs au premier trimestre de 2018. Deux sous-secteurs sont responsables à 80,8 % des nouveaux emplois créés dans l'industrie de la chimie (206 de 255 emplois créés) : le sous-secteur 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette », le plus important, a créé 112 emplois, et le sous-secteur 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques » a créé 94 emplois.

### Sciences de la vie (C21)

L'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré 28.445 emplois directs en 2017, soit 750 emplois de plus et 2,7 % de hausse par rapport à 2016.

Comme c'est le cas dans l'industrie de la chimie, les effectifs du secteur des sciences de la vie (C21) sont en hausse au premier trimestre de 2018, à un an d'écart, atteignant 29.206 unités, soit une hausse de 4,1 % par rapport au premier trimestre de 2017 (+1.138 emplois). Les deux sous-secteurs qui le composent ont enregistré des hausses d'emplois au premier trimestre

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

de 2018 en glissement annuel. Le sous-secteur 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques » absorbe 96,8 % des emplois créés (1.102 de 1.138 emplois créés) dans le secteur des sciences de la vie.

### Plastiques et caoutchouc (C22)

En 2017, le **secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** a comptabilisé 21.322 emplois directs, en augmentation de 0,4 % par rapport à l'année précédente (+94 emplois).

Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a enregistré une hausse du nombre de ses effectifs au premier trimestre de 2018, en glissement annuel, soit 287 emplois de plus qu'au premier trimestre de 2017 (1,4 %). Le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique » a absorbé 92,3 % des emplois créés (+265 emplois) contre 7,7 % pour le sous-secteur 22.1 « fabrication de produits en caoutchouc » (+22).

**Tableau 2-6. Emploi dans les trois secteurs (C20-C21-C22)**

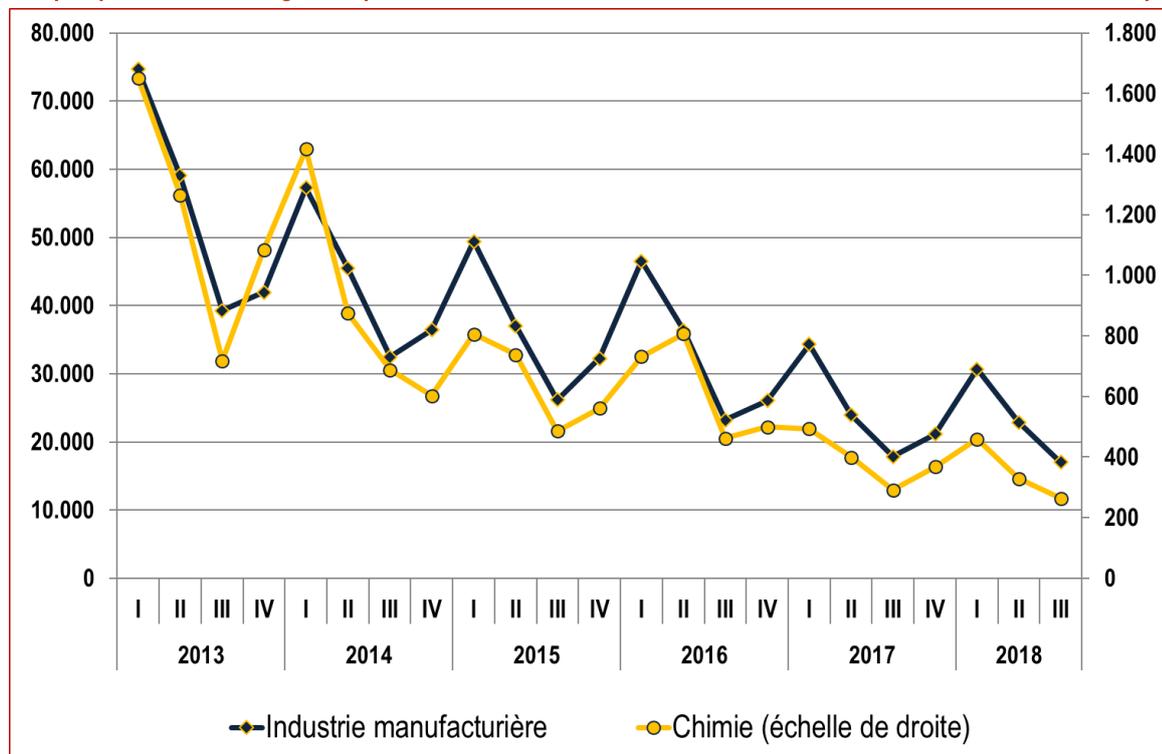
	Nace code	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017				2018
									T1	T2	T3	T4	T1
Chimie	20	42.505	42.019	41.461	40.753	40.428	40.185	40.566	40.614	40.430	40.552	40.669	40.850
T/T-1			-1,1%	-1,3%	-1,7%	-0,8%	-0,6%	0,9%	0,1%	-0,5%	0,3%	0,3%	0,4%
T/T-4									-0,3%	0,0%	0,9%	0,3%	0,6%
Sciences de la vie	21	24.272	24.653	25.046	25.706	26.599	27.696	28.445	28.068	28.294	28.535	28.884	29.206
T/T-1			1,6%	1,6%	2,6%	3,5%	4,1%	2,7%	-1,3%	0,8%	0,9%	1,2%	1,1%
T/T-4									9,2%	6,4%	3,0%	1,5%	4,1%
Plastiques et caoutchouc	22	23.454	22.825	21.881	21.490	21.272	21.228	21.322	21.205	21.381	21.333	21.367	21.492
T/T-1			-2,7%	-4,1%	-1,8%	-1,0%	-0,2%	0,4%	-0,5%	0,8%	-0,2%	0,2%	0,6%
T/T-4									-1,3%	0,5%	0,5%	0,2%	1,4%
Total	20 - 22	90.231	89.497	88.388	87.948	88.299	89.108	90.333	89.887	90.105	90.420	90.920	91.548
T/T-1			-0,8%	-1,2%	-0,5%	0,4%	0,9%	1,4%	-0,5%	0,2%	0,3%	0,6%	0,7%
T/T-4									2,2%	2,0%	1,5%	0,6%	1,8%

Le pourcentage indiqué fournit l'évolution par rapport à la période précédente (T/T-1) et à un an d'écart (T/T-4).

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

## 2.6. Chômage temporaire dans le secteur de la chimie

Graphique 2-9. Chômage temporaire dans l'industrie manufacturière et dans l'industrie chimique



Source : Office national de l'emploi.

Témoignant des variations saisonnières<sup>14</sup>, le nombre de personnes inscrites auprès de l'Office national de l'emploi (ONEM) ayant eu recours au régime de chômage temporaire devrait s'être inscrit à son niveau le plus bas de l'année au **troisième trimestre de 2018**.

**Par comparaison au trimestre correspondant de 2017**, le nombre de personnes ayant eu recours au régime de chômage temporaire a reculé. Ce recul s'observe tant dans le **secteur de la chimie**<sup>15</sup> (-9,3 %, soit 27 chômeurs temporaires de moins) que dans l'**industrie manufacturière** (-4,7 %, soit 836 chômeurs temporaires de moins).

Au troisième trimestre de 2018, le nombre de personnes ayant eu recours au système de mise au chômage temporaire a atteint son niveau le plus bas depuis 2012, tant pour l'industrie de la chimie, avec ses 264 unités, que pour l'ensemble de l'industrie manufacturière avec ses 17.011 unités.

<sup>14</sup> Le chômage temporaire évolue selon un rythme saisonnier. Le recours au chômage temporaire augmente au premier trimestre de l'année à l'inverse du troisième trimestre qui enregistre le niveau le plus bas. Cet indicateur doit donc être apprécié d'une année sur l'autre.

<sup>15</sup> Il s'agit d'un groupement intitulé « Industrie chimique / Production de fibres artificielles et synthétiques » dans les fichiers de l'ONEM.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

## 2.7. Entrepreneuriat

### 2.7.1. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites

En 2017, l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22) a vu le nombre de faillites augmenter par rapport à 2016. Il est passé de 15 à 30 faillites, soit un doublement de celles-ci. Les pertes d'emplois dues aux faillites ont suivi une trajectoire inverse à celle des faillites, passant de 102 à 61 emplois perdus (en diminution de 40,2 %). On constate donc un doublement des faillites mais avec moins d'emplois perdus, cela s'explique par le fait que les faillites concernent des entreprises de plus petites tailles. En 2017, le secteur de la chimie (C20) a absorbé 50,0 % des faillites (15 de 30 faillites), alors qu'en termes d'emplois perdus, c'est le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) qui vient en tête et absorbe 68,9 % des pertes d'emplois dues aux faillites (42 des 62 pertes d'emplois).

Au troisième trimestre de 2018, l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) n'a enregistré **qu'une faillite** d'entreprise, tout comme au trimestre précédent ou encore au trimestre correspondant de 2017.

Si le nombre de faillites observé aux premiers trimestres de 2017 et de 2018 est identique, **les emplois perdus y afférents** sont beaucoup plus nombreux en 2018, soit 12 emplois perdus de plus qu'en 2017.

La faillite enregistrée au troisième trimestre de 2018 se localise dans le secteur de la chimie (C20), et par conséquent également les pertes d'emplois y afférentes (12 des 12 emplois perdus répertoriés).

**Tableau 2-7. Faillites et emplois perdus suite à des faillites dans les trois secteurs (C20-C21-C22)**

	Code Nace	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017				2018		
											I	II	III	IV	I	II	III
<b>Faillites</b>	<b>20-22</b>	24	16	21	29	29	27	21	15	30	4	7	1	6	1	1	1
	<b>20</b>	10	9	10	10	11	11	5	6	15	2	3	1	3	1	1	1
	<b>21</b>	2	1	2	1	3	3	1	1	2	0	1	0	0	0	0	0
	<b>22</b>	12	6	9	18	15	13	15	8	13	2	3	0	3	0	0	0
<b>Pertes d'emplois dues aux faillites</b>	<b>20-22</b>	203	72	77	490	177	407	263	102	61	16	44	0	1	17	0	12
	<b>20</b>	80	60	22	45	14	196	175	4	18	4	14	0	0	17	0	12
	<b>21</b>	98	6	0	301	0	0	0	9	1	0	1	0	0	0	0	0
	<b>22</b>	25	6	55	144	163	211	88	89	42	12	29	0	1	0	0	0

Source : Statbel.

#### Chimie (C20)

Au troisième trimestre de 2018, l'**industrie chimique (C20)** a enregistré une seule **faillite d'entreprises** (constituant l'unique faillite de l'ensemble du secteur C20-C21-C22), un statu quo par rapport au trimestre précédent et également à un an d'écart. Cette faillite se localise dans le sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base ».

En termes de **pertes d'emplois dues aux faillites**, l'industrie de la chimie (C20) a enregistré une évolution défavorable au troisième trimestre de 2018 avec 12 pertes d'emplois supplémentaires tant par rapport au trimestre précédent que par rapport à la période correspondante de 2017. Tous les 12 pertes d'emplois sont localisées dans le sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base ».

### Sciences de la vie (C21)

L'**industrie des sciences de la vie (C21)** n'a connu aucune **faillite** au troisième trimestre de 2018, un statu quo tant par rapport au trimestre précédent qu'à un an d'écart et par conséquent on ne dénombre également aucune **perte d'emploi y afférente**.

### Plastiques et caoutchouc (C22)

Au troisième trimestre de 2018, le **secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** n'a connu aucune faillite d'entreprises. Il s'agit ici également, comme pour l'industrie des sciences de la vie (C21), d'un statu quo tant par rapport au trimestre précédent qu'à un an d'écart. On ne comptabilise donc également aucun **emploi perdu**.

## 2.7.2. Créations, radiations et assujettissements d'entreprises

### Assujettis

En 2017, avec 1.981 entreprises assujetties, l'**ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22)** affiche une croissance de leur nombre de 0,7 %, à un an d'écart. Le nombre d'assujettis a également augmenté de 3,4 % par rapport à 2012 (passant de 1.916 à 1.981), soit une augmentation de 65 entreprises.

En 2017, le dynamisme entrepreneurial est soutenu à 47,0 % par le **secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** et à 42,8 % par l'**industrie chimique (C20)**.

Sur les 1.981 entreprises assujetties enregistrées par l'ensemble des secteurs de la chimie (C20-C21-C22) en 2017, trois **sous-secteurs** couvrent 70,3 % des entreprises assujetties. Il s'agit des sous-secteurs suivants : le 22.2 « fabrication de produits en plastique » (854 sur 1.981 entreprises assujetties), le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base » (292 sur 1.981 entreprises assujetties) et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » (246 sur 1.981 entreprises assujetties).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

**Tableau 2-8. Nombre d'assujettis dans les trois secteurs (C20-C21-C22), par taille d'entreprises**

Classes	Secteurs	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/2012	2017/2016	Part en 2017
moins de 5 travailleurs	20-22	1130	1142	1142	1141	1189	1203	6,5%	1,2%	100,0%
	20	469	483	461	461	491	515	9,8%	4,9%	42,8%
	21	106	120	133	130	137	142	34,0%	3,6%	11,8%
	22	555	539	548	550	561	546	-1,6%	-2,7%	45,4%
de 5 à 9 travailleurs	20-22	139	134	142	143	133	138	-0,7%	3,8%	100,0%
	20	51	51	53	57	55	52	2,0%	-5,5%	37,7%
	21	4	6	6	7	3	8	100,0%	166,7%	5,8%
	22	84	77	83	79	75	78	-7,1%	4,0%	56,5%
de 10 à 19 travailleurs	20-22	151	152	145	144	157	149	-1,3%	-5,1%	100,0%
	20	54	48	47	51	58	55	1,9%	-5,2%	36,9%
	21	6	9	6	7	11	7	16,7%	-36,4%	4,7%
	22	91	95	92	86	88	87	-4,4%	-1,1%	58,4%
de 20 à 49 travailleurs	20-22	211	213	209	209	201	202	-4,3%	0,5%	100,0%
	20	74	74	74	74	75	76	2,7%	1,3%	37,6%
	21	9	10	13	14	12	11	22,2%	-8,3%	5,4%
	22	128	129	122	121	114	115	-10,2%	0,9%	56,9%
50 travailleurs et plus	20-22	285	277	279	279	287	289	1,4%	0,7%	100,0%
	20	145	145	149	150	153	149	2,8%	-2,6%	51,6%
	21	30	29	30	32	34	34	13,3%	0,0%	11,8%
	22	110	103	100	97	100	106	-3,6%	6,0%	36,7%
Total	20-22	1916	1918	1917	1916	1967	1981	3,4%	0,7%	100,0%
	20	793	801	784	793	832	847	6,8%	1,8%	42,8%
	21	155	174	188	190	197	202	30,3%	2,5%	10,2%
	22	968	943	945	933	938	932	-3,7%	-0,6%	47,0%

Source : Statbel.

Le paysage de l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) est constitué majoritairement de PME (entreprises de moins de 50 travailleurs). En 2017, les PME ont représenté 85,4 % des entreprises (soit 1.692 sur 1.981 entreprises assujetties). 71,1 % de ces PME occupent moins de 5 travailleurs (soit 1.203 sur 1.692 entreprises).

### Créations

Le nombre de créations d'entreprises dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) a augmenté de 14,8 % en 2017 par rapport à 2016, passant de 122 à 140 nouvelles entreprises créées. Par rapport à 2012, le nombre d'entreprises créées a également augmenté de 52,2 % (passant de 92 à 140 nouvelles entreprises créées). Comme pour les assujettissements, les créations d'entreprises sont soutenues en 2017 à 49,3 % par l'industrie chimique (C20) et à 31,4 % par la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).

En 2017, les créations d'entreprises ne concernent que des PME dont 97,1 % occupent moins de 5 travailleurs.

**Tableau 2-9. Nombre de créations dans les trois secteurs (C20-C21-C22), par taille d'entreprises**

Classes	Secteurs	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/2012	2017/2016	Part en 2017
moins de 5 travailleurs	20-22	85	105	90	77	119	136	60,0%	14,3%	100,0%
	20	34	46	29	34	57	68	100,0%	19,3%	50,0%
	21	18	23	22	11	16	25	38,9%	56,3%	18,4%
	22	33	36	39	32	46	43	30,3%	-6,5%	31,6%
de 5 à 9 travailleurs	20-22	2	2	3	1	1	2	-	-	-
	20	1	0	2	1	1	0	-	-	-
	21	1	1	0	0	0	1	-	-	-
	22	0	1	1	0	0	1	-	-	-
de 10 à 19 travailleurs	20-22	2	2	0	2	0	2	-	-	-
	20	0	0	0	1	0	1	-	-	-
	21	1	1	0	1	0	1	-	-	-
	22	1	1	0	0	0	0	-	-	-
de 20 à 49 travailleurs	20-22	1	1	2	2	2	0	-	-	-
	20	0	0	0	0	1	0	-	-	-
	21	0	1	0	0	0	0	-	-	-
	22	1	0	2	2	1	0	-	-	-
50 travailleurs et plus	20-22	2	0	5	5	0	0	-	-	-
	20	1	0	2	3	0	0	-	-	-
	21	1	0	2	1	0	0	-	-	-
	22	0	0	1	1	0	0	-	-	-
Total	20-22	92	110	100	87	122	140	52,2%	14,8%	100,0%
	20	36	46	33	39	59	69	91,7%	16,9%	49,3%
	21	21	26	24	13	16	27	28,6%	68,8%	19,3%
	22	35	38	43	35	47	44	25,7%	-6,4%	31,4%

Source : Statbel.

Sur les 140 créations d'entreprises enregistrées par l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) en 2017, 57,1 % de ces créations sont imputables à deux sous-secteurs. Il s'agit des sous-secteurs suivants : le 22.2 « fabrication de produits en plastique » (41 des 140 entreprises créées) et le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » (39 des 140 entreprises créées).

### Radiations

En 2017, l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) a enregistré une évolution défavorable en termes de radiations d'entreprises. En effet, le nombre d'entreprises radiées a augmenté de 27,0 % en 2017 par rapport à 2016, passant de 74 à 94 entreprises radiées. Cette évolution défavorable est principalement attribuable à l'industrie chimique (C20), qui a connu une hausse du nombre de ses radiations de 10 unités (sur les 20 pour l'ensemble du secteur C20-C21-C22) et à l'industrie des sciences de la vie (C21) qui a connu quant à elle une hausse du nombre de ses radiations de 6 unités sur les 20 de l'ensemble du secteur C20-C21-C22. Par rapport à 2012, le nombre d'entreprises radiées a toutefois connu une augmentation de 6,8 % (passant de 88 à 94 entreprises radiées).

En 2017, les radiations d'entreprises sont soutenues à 44,7 % par la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) et à 39,4 % par l'industrie chimique (C20).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Trois sous-secteurs couvrent 70,2 % des radiations d'entreprises de l'ensemble du secteur (C20-C21-C22). Il s'agit des sous-secteurs suivants : le 22.2 « fabrication de produits en plastique » (39 sur 94 entreprises radiées), le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » (17 entreprises radiées) et le 20.1 « fabrication de produits chimiques de base » (10 entreprises radiées).

**Tableau 2-10. Nombre de radiations dans les trois secteurs (C20-C21-C22), par taille d'entreprises**

Classes	Secteurs	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/2012	2017/2016	Part en 2017
moins de 5 travailleurs	20-22	83	109	100	85	71	89	7,2%	25,4%	100,0%
	20	36	36	49	38	26	36	0,0%	38,5%	40,4%
	21	6	8	8	10	9	14	133,3%	55,6%	15,7%
	22	41	65	43	37	36	39	-4,9%	8,3%	43,8%
de 5 à 9 travailleurs	20-22	0	1	0	1	1	1	-	-	-
	20	0	1	0	0	0	1	-	-	-
	21	0	0	0	1	0	0	-	-	-
	22	0	0	0	0	1	0	-	-	-
de 10 à 19 travailleurs	20-22	1	1	0	0	0	2	-	-	-
	20	0	0	0	0	0	0	-	-	-
	21	0	0	0	0	0	1	-	-	-
	22	1	1	0	0	0	1	-	-	-
de 20 à 49 travailleurs	20-22	0	0	0	1	1	2	-	-	-
	20	0	0	0	0	1	0	-	-	-
	21	0	0	0	0	0	0	-	-	-
	22	0	0	0	1	0	2	-	-	-
50 travailleurs et plus	20-22	4	1	1	3	1	0	-	-	-
	20	3	0	0	1	0	0	-	-	-
	21	0	0	0	0	0	0	-	-	-
	22	1	1	1	2	1	0	-	-	-
Total	20-22	88	112	101	90	74	94	6,8%	27,0%	100,0%
	20	39	37	49	39	27	37	-5,1%	37,0%	39,4%
	21	6	8	8	11	9	15	150,0%	66,7%	16,0%
	22	43	67	44	40	38	42	-2,3%	10,5%	44,7%

Source : Statbel.

En 2017, toutes les entreprises radiées dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) sont des PME et 94,7 % d'entre elles occupent moins de 5 travailleurs.

En 2017, l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) a été **créateur net d'entreprises** (140 entreprises créées contre 94 entreprises radiées, soit un différentiel positif de 46 entreprises). Cette création nette est alimentée à 69,6 % par **l'industrie chimique (C20)**.

## 2.8. Commerce extérieur

### 2.8.1. Introduction

Les données du commerce extérieur selon la nomenclature NACE présentées dans le cadre de ce rapport proviennent de la Banque nationale de Belgique (BNB) et suivent le concept communautaire<sup>16</sup>. En 2017, les exportations de ces secteurs (C20-C21-C22) représentaient 31,8 % des exportations belges totales (C20 : 18 %, C21 : 11,1 %, C22 : 2,7 %). Ces secteurs comptent également pour 26,6 % des importations belges totales (C20 : 14,3 %, C21 : 9,7 %, C22 : 2,6 %). En 2017, le solde commercial pour l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22) s'est élevé à 24,8 milliards d'euros, tandis que le solde commercial de tous les échanges commerciaux de la Belgique s'est limité à 19,1 milliards d'euros durant cette même période. Ainsi, les secteurs de la chimie (C20-C21-C22) ont globalement exercé un impact positif important sur la balance commerciale de la Belgique. Durant le premier semestre de 2018, le solde commercial du secteur de la chimie (C20-C21-C22) a atteint 13,4 milliards d'euros, ce qui correspond à une hausse de 0,8 milliard d'euros par rapport aux six premiers mois de 2017.

En 2017, l'industrie chimique (C20) est prépondérante en termes d'**exportations** et représente à elle seule plus de la moitié (56,6 %) des exportations belges de ces trois secteurs réunis. L'industrie pharmaceutique (C21) représente également une part importante des exportations belges de ces trois secteurs, étant donné que celle-ci s'élève à plus d'un tiers (34,8 %). Enfin, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) est le plus faible des trois secteurs analysés ici, les exportations belges de ces produits représentant moins d'un dixième (8,7 %) des exportations de l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22). En ce qui concerne les **importations**, le constat est similaire. En 2017, le secteur prépondérant est celui de l'industrie chimique (C20), représentant 53,8 % des importations belges des trois secteurs pris en compte ici. Le second secteur le plus important est l'industrie pharmaceutique (C21) comptant pour plus d'un tiers (36,3 %) des importations belges des trois secteurs réunis. La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) représente une faible part (9,8 %) des importations belges de ces trois secteurs. Par rapport à 2016, que ce soit pour les exportations ou les importations, la part de l'industrie chimique a augmenté, tandis que celle de l'industrie pharmaceutique est en retrait. Celle des plastiques et caoutchouc est quant à elle restée stable.

Comme le montre le graphique 2-10, la part des exportations de chacun des trois secteurs dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) est restée relativement stable par rapport à 2012, selon le concept communautaire, bien que la part de l'industrie chimique (C20) se soit quelque peu réduite au profit des deux autres secteurs.

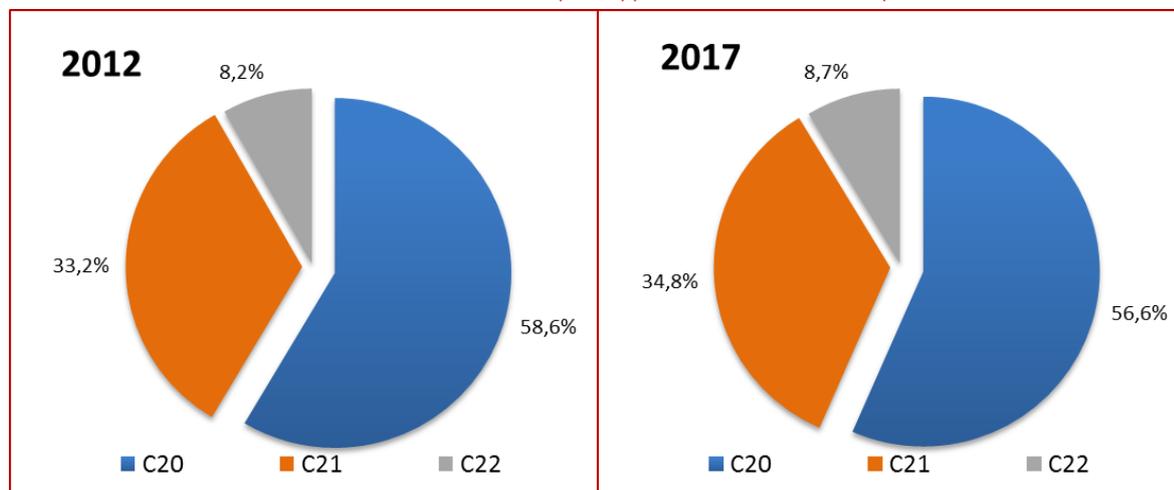
---

<sup>16</sup> Selon la BNB, le concept communautaire concerne toutes les opérations d'importation et d'exportation de marchandises, y compris les achats (importations) et ventes (réexportations) en Belgique entre entreprises non résidentes.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

**Graphique 2-10. Part des exportations des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2012 et 2017, concept communautaire**

(par rapport à l'ensemble des exportations des trois secteurs)

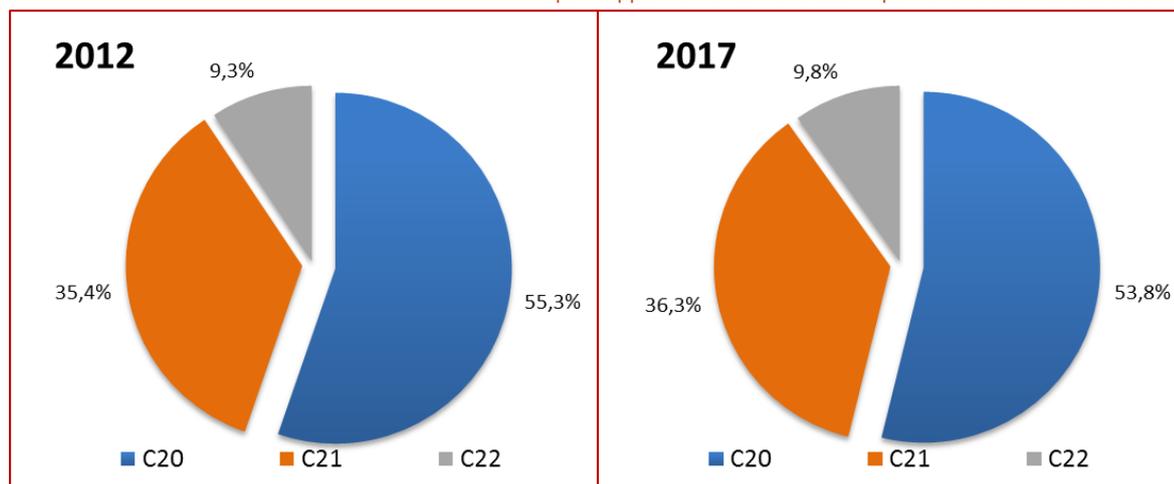


Source : BNB (ICN).

Comme le montre le graphique 2-11, à l'instar des exportations, la part des importations de chacun des trois secteurs dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) est également restée relativement stable par rapport à 2012, selon le concept communautaire, la part de l'industrie chimique (C20) s'étant une fois de plus légèrement réduite au profit des deux autres secteurs.

**Graphique 2-11. Part des importations des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2012 et 2017, concept communautaire**

(par rapport à l'ensemble des importations des trois secteurs)



Source : BNB (ICN).

Les chiffres du commerce selon le concept national<sup>17</sup> représentent une alternative aux chiffres du commerce selon le concept communautaire. Ils offrent l'avantage de se baser uniquement sur les entreprises résidentes belges, et réduisent fortement la prise en compte de l'effet du quasi-transit dans les échanges. Bien que les chiffres du commerce selon le concept national

<sup>17</sup> Selon la BNB, le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie.

permettent d'avoir une vision plus proche de la réalité des entreprises belges, ceux-ci ne permettent cependant pas une comparaison au niveau international.

Le tableau 2-11 donne une indication de ce que représentent **les exportations et importations** de chacun des secteurs analysés dans le cadre de ce rapport **selon les deux concepts (national et communautaire)** ainsi que la part relative des échanges selon le concept national par rapport aux échanges selon le concept communautaire.

**Tableau 2-11. Comparaison des chiffres du commerce pour l'année 2017 selon le concept national et le concept communautaire.**

(en millions d'euros)

Flux	Code NACE	Concept national	Concept communautaire	%
Exportations	C20-C22	86.031,0	121.345,3	70,9%
	C20	48.616,9	68.655,4	70,8%
	C21	29.032,7	42.190,1	68,8%
	C22	8.381,5	10.499,8	79,8%
Importations	C20-C22	70.420,1	96.517,8	73,0%
	C20	37.308,7	51.968,4	71,8%
	C21	25.247,2	35.058,9	72,0%
	C22	7.864,3	9.490,5	82,9%

Source : BNB (ICN).

Le commerce selon le concept communautaire étant plus large, englobant également les opérations avec une entreprise non résidente, il est donc normal que les chiffres pour ce concept soient plus élevés.

Pour l'ensemble des trois secteurs (C20-C21-C22), les **exportations belges selon le concept national** ont atteint 86 milliards d'euros et ont représenté 70,9 % des exportations selon le concept communautaire (121,3 milliards d'euros) en 2017, ce qui indiquerait donc que 29,1 % des échanges de biens de ces secteurs sont concernés par le transit.

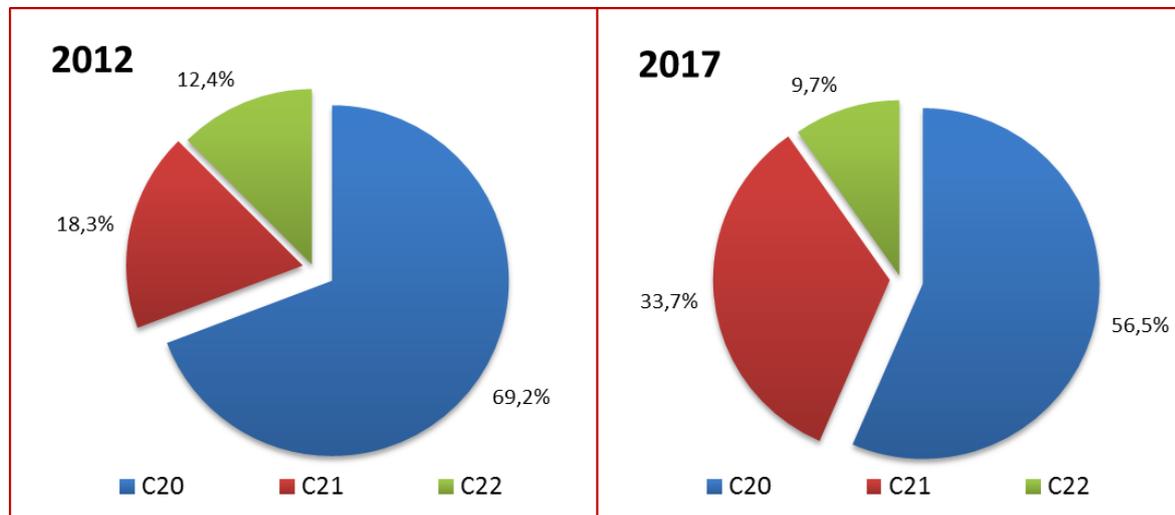
Pour les **importations**, les chiffres selon le **concept national** pour les trois secteurs (C20-C21-C22) se sont élevés à 70,4 milliards d'euros, comptant ainsi pour 73 % des importations belges selon le concept communautaire (96,5 milliards d'euros), soit une part de transit égale à 27 %.

**L'évolution du poids des secteurs dans l'ensemble du secteur de la chimie (C20-C21-C22) selon le concept national** est plus marquée que celle selon le concept communautaire. En effet, à la fois le poids des exportations (graphique 2-12) et celui des importations (graphique 2-13) de l'industrie pharmaceutique (C21) dans l'ensemble des échanges du secteur (C20-C21-C22) se sont fortement accrus, ceux-ci ayant presque doublé entre 2012 et 2017. Cette augmentation du poids des échanges de l'industrie pharmaceutique selon le concept national s'est faite principalement au détriment de l'industrie chimique (C20). La part des échanges de plastique et de caoutchouc (C22) dans les échanges de l'ensemble du secteur s'est également réduite.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

**Graphique 2-12. Part des exportations des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2012 et 2017, concept national**

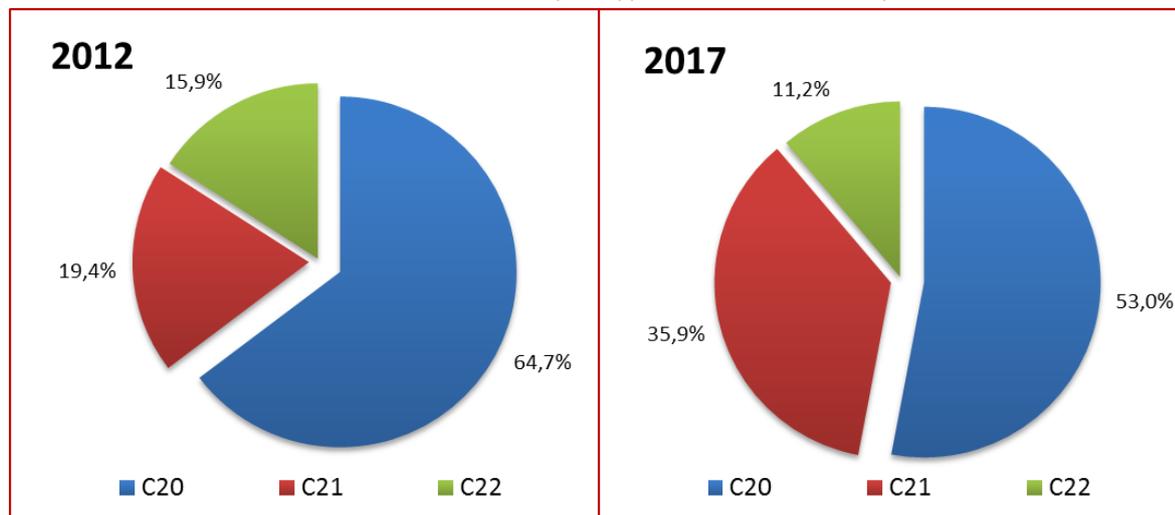
(par rapport à l'ensemble des exportations des trois secteurs)



Source : BNB (ICN).

**Graphique 2-13. Part des importations des secteurs de la chimie (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2012 et 2017, concept national**

(par rapport à l'ensemble des importations des trois secteurs)



Source : BNB (ICN).

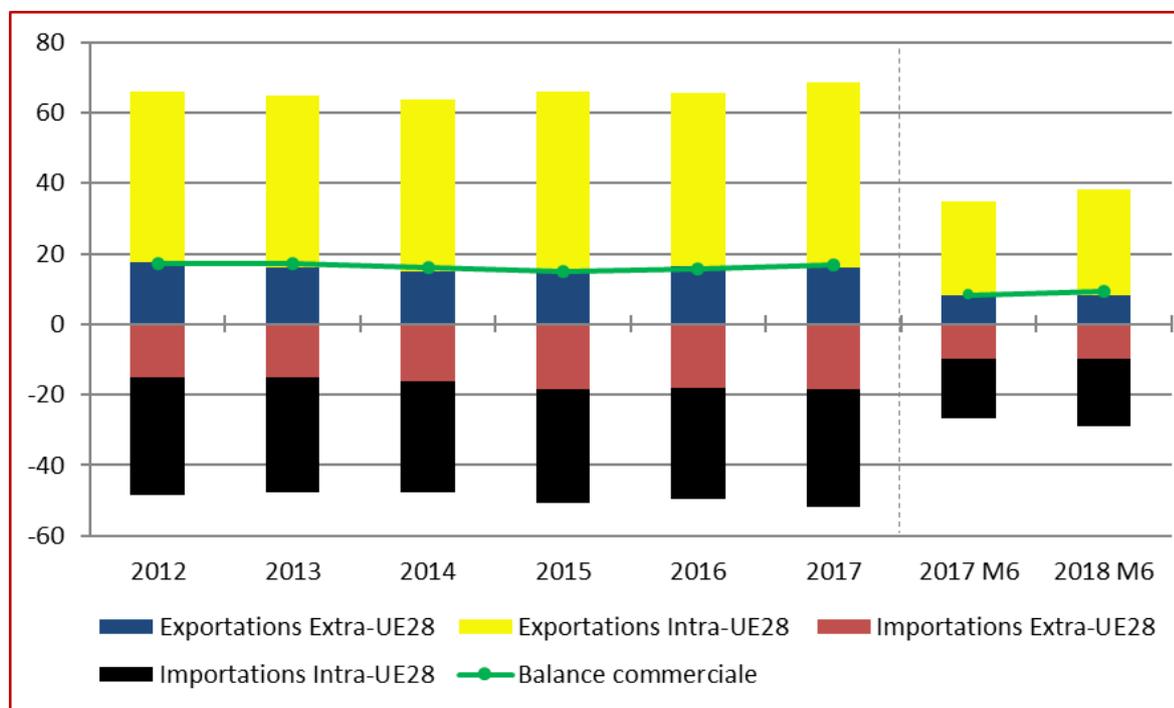
La suite de ce chapitre présente une analyse des exportations, des importations et de la balance commerciale de la Belgique pour les trois secteurs observés dans le cadre de ce rapport. Il s'en suit une mise en évidence des partenaires commerciaux principaux pour chaque secteur. Enfin, une approche plus détaillée, en faisant une ventilation des échanges par groupe de produits, est proposée dans le but d'avoir une vision précise des flux dans les sous-secteurs.

## 2.8.2. Exportations, importations et balances commerciales

### Chimie (C20)

Graphique 2-14. Commerce extérieur de l'industrie de la chimie (C20)

(en milliards d'euros)



Source : BNB (ICN).

Au cours du premier semestre de 2018, le total des **exportations** de produits chimiques (C20) s'est accru, s'établissant à 38,2 milliards d'euros contre 34,9 milliards d'euros pour le **premier semestre** de 2017, soit une hausse de 9,5 %. En **2017**, les exportations belges de produits chimiques (68,7 milliards d'euros) étaient également en augmentation à un an d'écart (65,5 milliards d'euros) et étaient principalement destinées au marché européen, représentant à lui seul 76,4 % des exportations belges de produits chimiques, pour un montant total de 52,5 milliards d'euros.

A l'image des exportations, les **importations** se sont également améliorées au cours du **premier semestre** de 2018 par rapport au semestre correspondant de 2017, s'établissant à 28,8 milliards d'euros contre 26,6 milliards d'euros un an auparavant, soit une augmentation de 8,2 %. En **2017**, les importations de produits chimiques (52 milliards d'euros) se sont également montrées plus dynamiques qu'en 2016 (49,7 milliards d'euros). Au même titre que les exportations, les importations sont principalement originaires des Etats membres de l'Union européenne, ces dernières comptant pour 64,3 % des importations totales de l'industrie chimique.

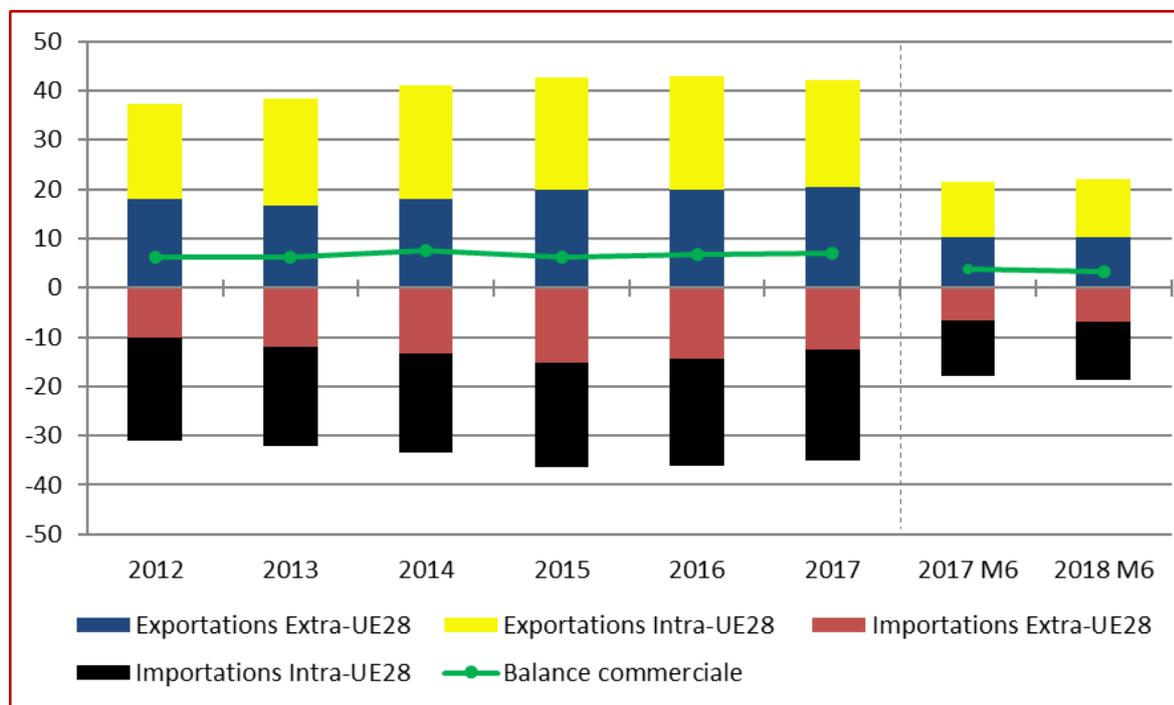
La **balance commerciale** est excédentaire sur toute la période d'observation. Par ailleurs, son solde s'est légèrement accru, de l'ordre de 1,1 milliard d'euros, entre le premier semestre de 2017 et le premier semestre de 2018, où il atteint 9,4 milliards d'euros, poursuivant ainsi son amélioration initiée en 2016.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

## Sciences de la vie (C21)

Graphique 2-15. Commerce extérieur de l'industrie des sciences de la vie (C21)

(en milliards d'euros)



Source : BNB (ICN).

Au cours du **premier semestre** de 2018, le total des **exportations** de produits pharmaceutiques (C21) a légèrement augmenté, s'établissant à 22,1 milliards d'euros contre 21,6 milliards d'euros pour le premier semestre de 2017, soit une progression de 2,4 %. En **2017**, les exportations belges de produits pharmaceutiques (42,2 milliards d'euros), en baisse de 1,7 % à un an d'écart, sont destinées à la fois au marché européen et au marché extra-européen, représentant respectivement 51,8 % et 48,2 % des exportations belges de produits pharmaceutiques.

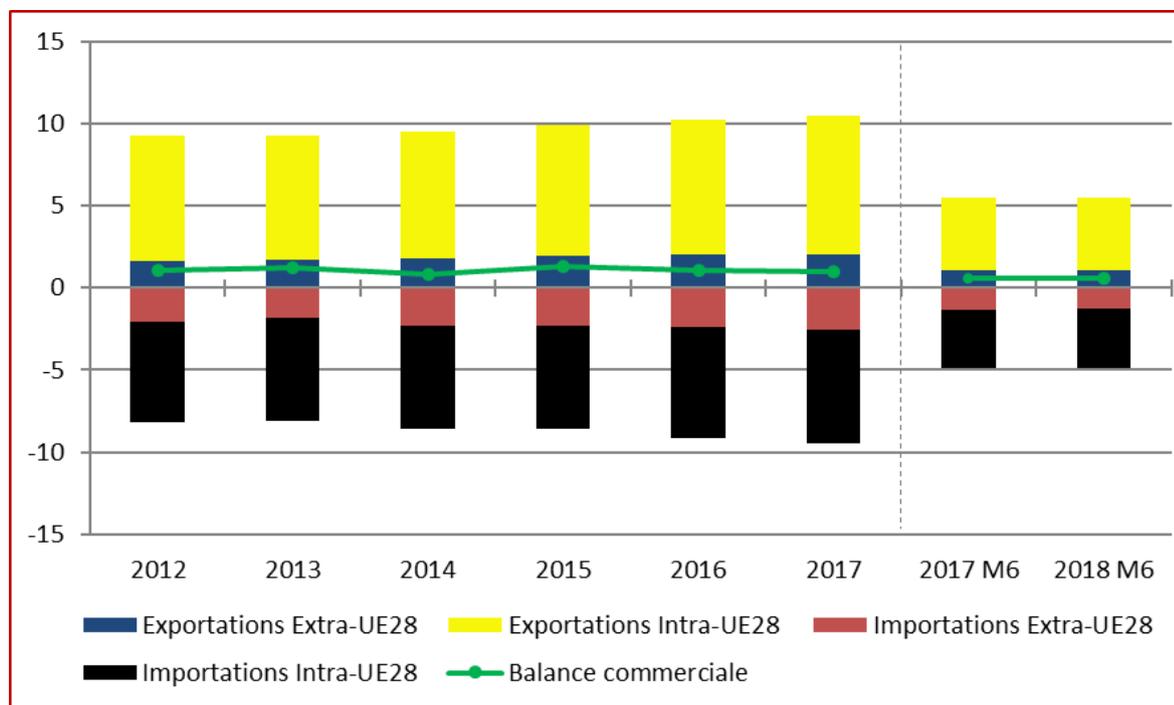
Tout comme les exportations, les **importations** de produits pharmaceutiques sont également en hausse au **premier semestre** de 2018, à un an d'écart, passant de 17,9 milliards d'euros à 18,7 milliards d'euros, en augmentation de 4,7 %. En **2017**, les importations de produits pharmaceutiques (35,1 milliards d'euros), en diminution de 3,1 % par rapport à 2016, sont issues principalement des Etats membres de l'Union européenne, ceux-ci comptant pour 64,1 % des importations totales de l'industrie pharmaceutique, soit un montant de 22,5 milliards d'euros.

La **balance commerciale** est positive sur la période considérée et en progression depuis 2016. Toutefois, son excédent s'est réduit de 0,3 milliard d'euros entre le premier semestre de 2017 et le premier semestre de 2018 résultant d'un mouvement d'importations plus dynamique. L'excédent commercial a donc atteint sur cette dernière période un solde de 3,4 milliards d'euros.

## Plastiques et caoutchouc (C22)

Graphique 2-16. Commerce extérieur du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)

(en milliards d'euros)



Source : BNB (ICN).

Au cours du **premier semestre** de 2018, le total des **exportations** de plastique et de caoutchouc (C22) s'est lui aussi légèrement élevé, s'établissant à 5,50 milliards d'euros contre 5,47 milliards d'euros pour le premier semestre de 2017, soit une hausse de 0,6 %. En **2017**, les exportations belges de plastique et de caoutchouc (10,5 milliards d'euros) ont progressé de 2,8 % en glissement annuel. Elles sont principalement destinées au marché européen, représentant à lui seul 80,5 % des exportations belges de ce secteur, soit 8,4 milliards d'euros.

Les **importations** de plastique et de caoutchouc sont elles aussi légèrement en augmentation au cours du **premier semestre** de 2018, à un an d'écart, se chiffrant à 4,92 milliards d'euros contre 4,90 milliards d'euros pour la même période de l'année précédente, soit une hausse de 0,4 %. En **2017**, les importations de plastique et de caoutchouc (9,5 milliards d'euros) ont augmenté de 4,1 %. Elles sont principalement originaires des Etats membres de l'Union européenne, ces derniers représentant 73,1 % des importations totales du secteur du plastique et du caoutchouc, représentant un montant de 6,9 milliards d'euros.

La **balance commerciale** est excédentaire sur la période analysée bien que celle-ci s'amoindrit depuis 2016. Son solde est resté relativement stable entre le premier semestre de 2017 et le premier semestre de 2018, s'élevant à près de 0,6 milliard d'euros.

### 2.8.3. Partenaires commerciaux à l'exportation

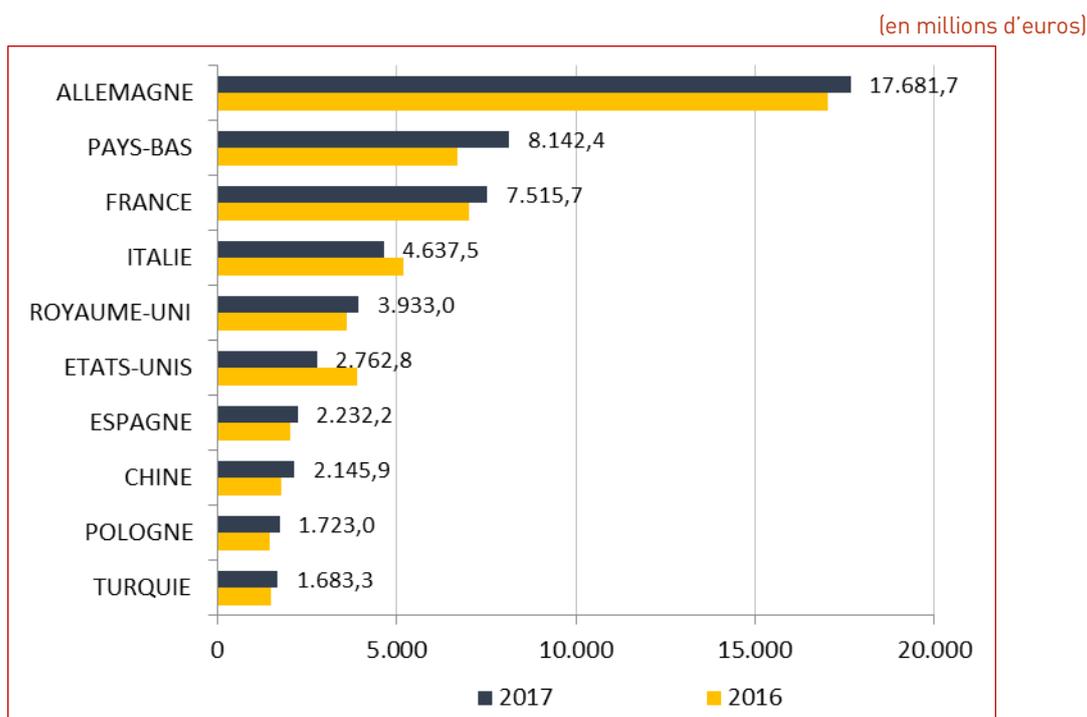
Les constats qui ressortent de l'analyse des partenaires commerciaux indiquent que le Royaume-Uni et les Etats-Unis sont des partenaires essentiels pour la Belgique. Dès lors, le secteur de la chimie (C20-C21-C22) devra être particulièrement attentif aux résultats des négociations afférentes au Brexit, qui pourront peser sur l'activité future du secteur. Il en va de même des mesures protectionnistes potentielles de l'administration Trump, étant donné la

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

place qu'occupent les Etats-Unis dans les relations commerciales de la Belgique, et en particulier pour l'industrie pharmaceutique (C21). En effet, l'apparition de barrières, tarifaires ou non tarifaires, pourrait entraver les échanges pour chacun des secteurs analysés ici, tant à l'exportation, qu'à l'importation.

## Chimie (C20)

Graphique 2-17. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie chimique (C20) en 2016 et 2017



Source : BNB (ICN).

En 2017, les pays voisins de la Belgique ont fortement contribué au dynamisme de ses **exportations de produits chimiques (C20)**. En effet, par ordre de classement, l'Allemagne (17,7 milliards d'euros), les Pays-Bas (8,1 milliards d'euros) et la France (7,5 milliards d'euros) constituent les trois principaux débouchés pour les exportations belges de ces produits. Ces trois pays représentent ensemble près de la moitié (48,6 %) des exportations belges de produits chimiques, où l'Allemagne compte à elle seule pour plus d'un quart (25,6 %) de ces exportations.

**Le Royaume-Uni** arrive en cinquième position en termes de pays destinataire des exportations belges de produits chimiques en 2017, recevant des produits chimiques belges pour près de 3,9 milliards d'euros, soit une part de 5,7 %. Malgré un certain nombre d'incertitudes liées au Brexit, les exportations belges de produits chimiques destinées au Royaume-Uni se sont accrues entre 2016 et 2017, à la fois en valeur et en part relative de l'ensemble des exportations belges de produits chimiques.

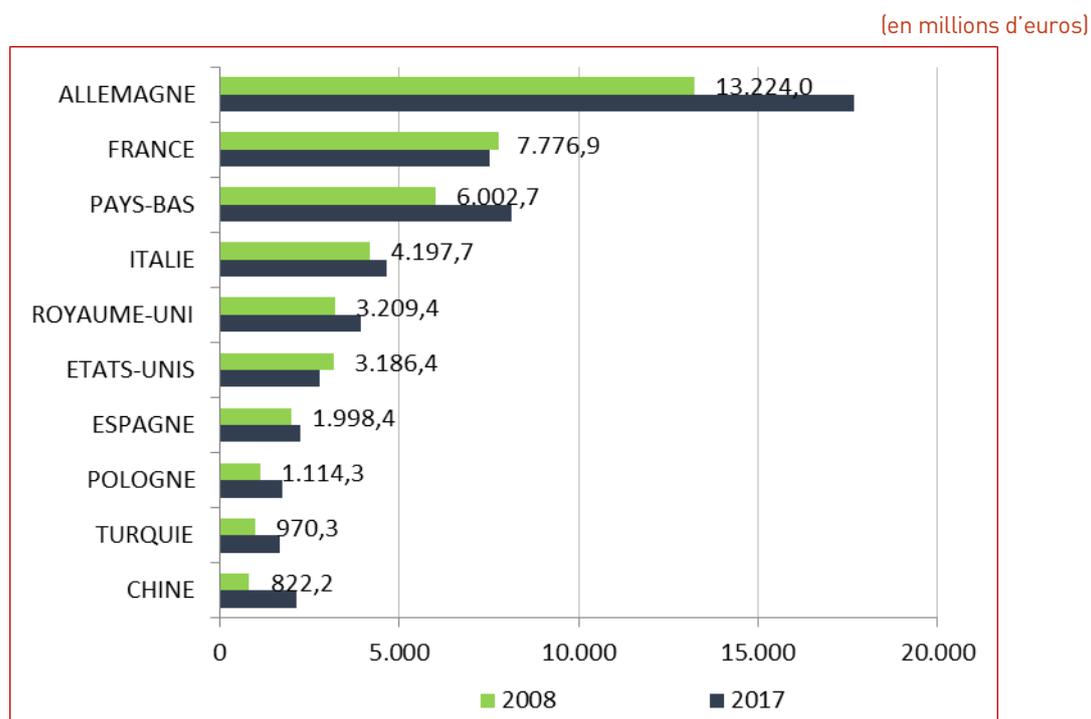
**Les Etats-Unis** sont le sixième débouché pour les exportations belges de produits chimiques en 2017 (2,8 milliards d'euros). Toutefois, les exportations belges destinées au marché américain ont diminué de 29,2 % par rapport à 2016 (3,9 milliards d'euros).

De plus, trois **pays extérieurs à l'Union européenne** figurent dans le top 10 des partenaires commerciaux de la Belgique à l'exportation pour ce secteur. Il s'agit des Etats-Unis (2,8 milliards d'euros), de la Chine (2,1 milliards d'euros) et de la Turquie (1,7 milliard d'euros).

**Par rapport à 2016**, la valeur des exportations à destination des pays présents dans le Top 10 s'est affichée à la hausse, à l'exception des exportations vers l'Italie et vers les Etats-Unis.

**Par rapport à 2008**, comme le montre le graphique 2-17, les 10 principaux débouchés pour les exportations belges de l'industrie chimique sont identiques à ceux de 2017. Alors que les exportations vers la Chine ont explosé (+161 %), celles vers l'Allemagne (+33,7 %) et les Pays-Bas (+35,6 %) ont connu les plus fortes progressions en valeur. En revanche, les exportations belges se sont contractées dans les échanges avec la France (-3,4 %) et les Etats-Unis (-13,3 %).

**Graphique 2-18. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie chimique (C20) en 2008 et 2017**

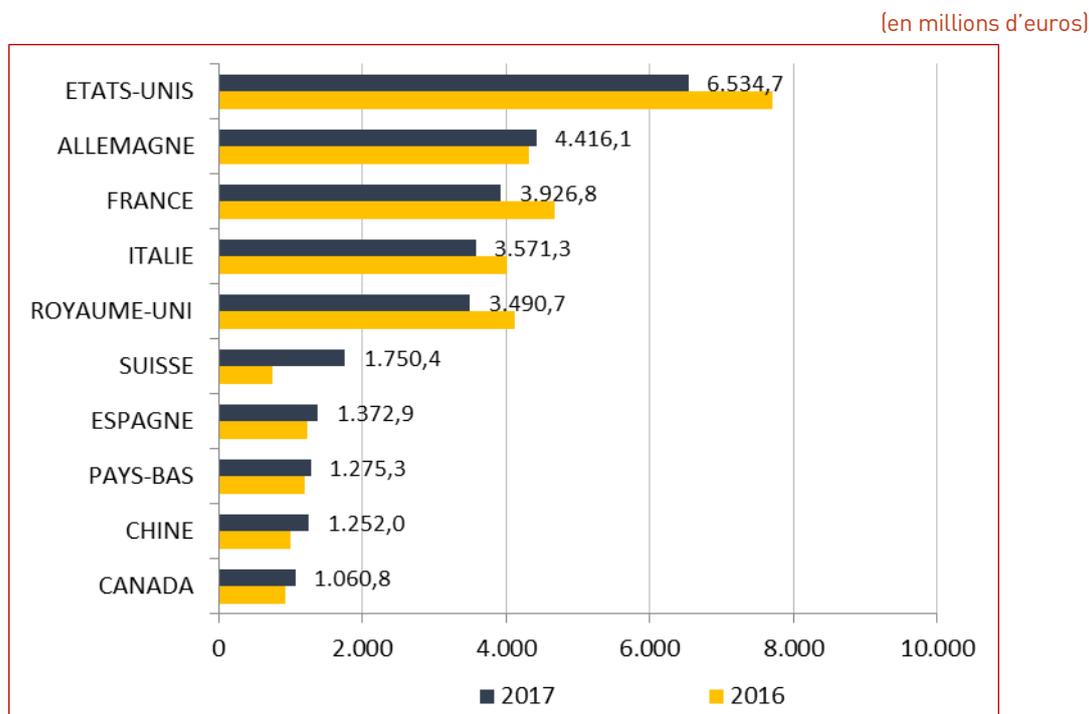


Source : BNB (ICN).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

## Sciences de la vie (C21)

Graphique 2-19. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2016 et 2017



Source : BNB (ICN).

En 2017, par ordre de classement, les Etats-Unis (6,5 milliards d'euros), l'Allemagne (4,4 milliards d'euros) et la France (3,9 milliards d'euros) constituent les trois principaux débouchés de la Belgique en ce qui concerne les **exportations de l'industrie pharmaceutique (C21)**. Plus d'un tiers (35,3 %) des exportations belges de produits issus de l'industrie pharmaceutique leur est d'ailleurs destiné.

En 2017, le **Royaume-Uni** (3,5 milliards d'euros) constitue le 5<sup>e</sup> débouché pour les exportations belges de ces produits et compte pour 8,3 % de celles-ci. La part que représente le Royaume-Uni dans les exportations belges de produits pharmaceutiques s'est toutefois réduite par rapport à 2016, où celle-ci atteignait 9,6 %.

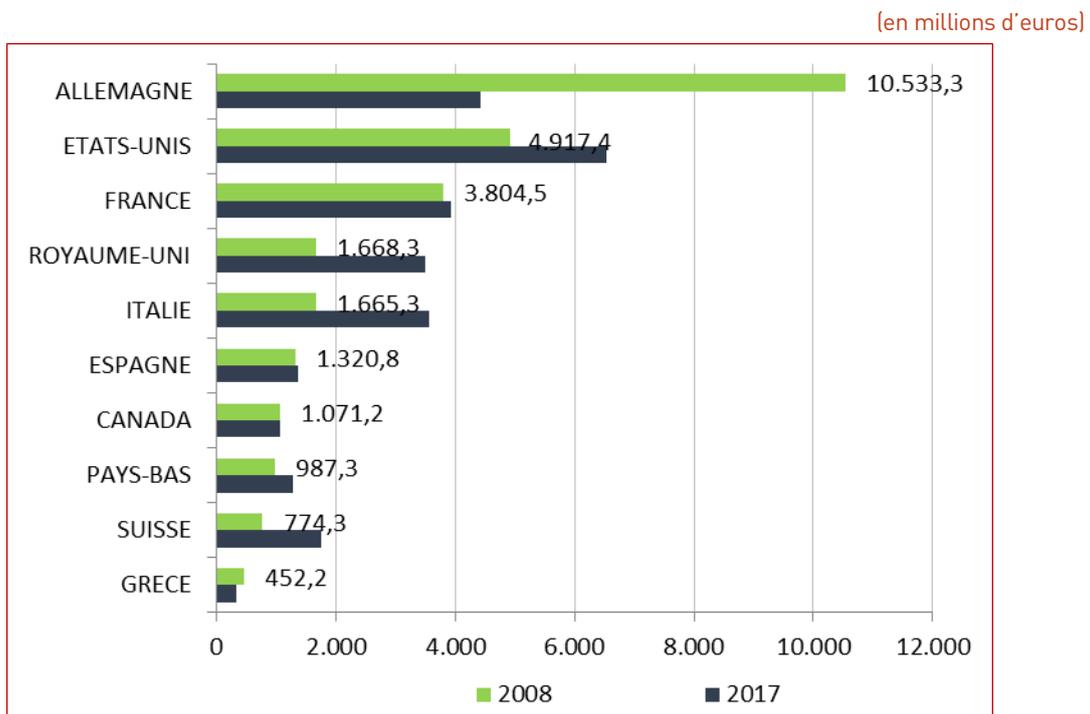
Malgré la première place qu'occupent les **Etats-Unis** dans le classement des partenaires commerciaux à l'exportation de la Belgique pour l'industrie pharmaceutique (C21) en 2017 (6,5 milliards d'euros), les exportations destinées au marché américain se sont néanmoins réduites de 15,2 % par rapport à 2016 (7,7 milliards d'euros).

En plus des Etats-Unis, trois autres **pays, extérieurs à l'Union européenne**, figurent parmi les 10 principaux partenaires commerciaux à l'exportation de la Belgique pour ce secteur en 2017, à savoir la Suisse (1,8 milliard d'euros), la Chine (1,3 milliard d'euro) et le Canada (1,1 milliard d'euros).

**Par rapport à 2016**, la valeur des exportations est en recul pour 4 des principaux débouchés présents dans le top 10. Il s'agit des exportations à destination des Etats-Unis (-15,2 %), de la France (-15,9 %), de l'Italie (-10,8 %) et du Royaume-Uni (-15,3 %).

En 2017, 9 des 10 principaux débouchés des exportations belges de produits pharmaceutiques sont identiques à ceux de 2008. En effet, alors que la Grèce se trouvait en 10<sup>e</sup> position du classement en 2008 (452,2 millions d'euros), celle-ci a quitté le classement et permet à la Chine de faire son entrée dans le top 10 des principaux pays partenaires en 2017. Par ailleurs, alors que les exportations belges de produits pharmaceutiques vers l'Allemagne étaient largement supérieures à celles vers les autres destinations en 2008, celles-ci se sont fortement réduites depuis lors (-58,1 %). Par contre, d'autres destinations ont pris plus d'importance dans les exportations belges de produits pharmaceutiques entre 2008 et 2017, à savoir le Royaume-Uni (+109,2 %), l'Italie (+114,5 %) et la Suisse (+126,1 %).

**Graphique 2-20. Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2008 et 2017**



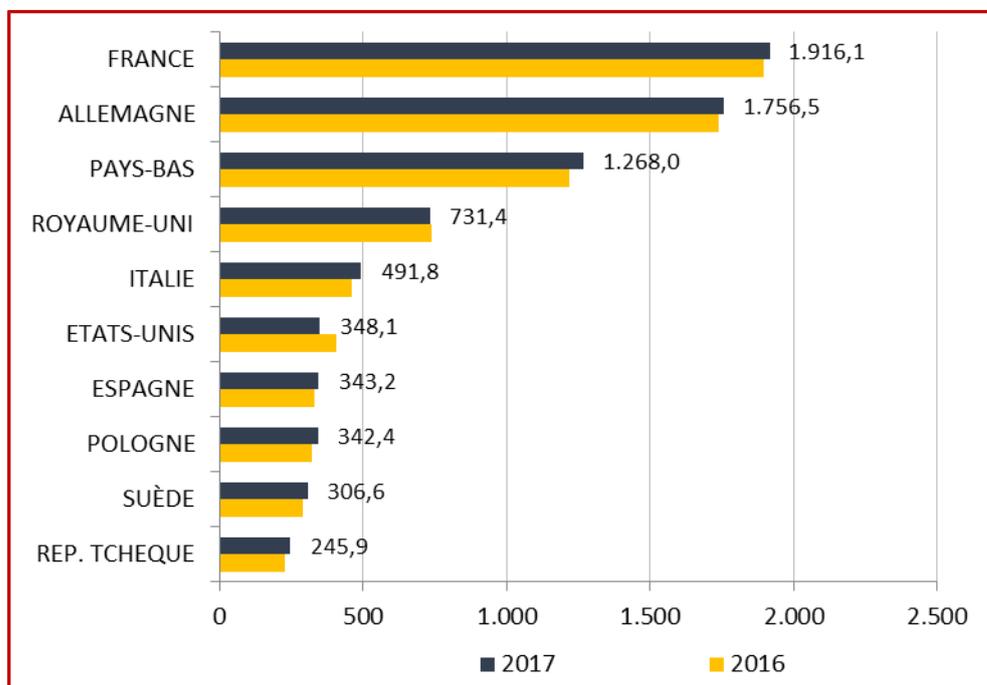
Source : BNB (ICN).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

## Plastiques et caoutchouc (C22)

Graphique 2-21. Principaux pays partenaires à l'exportation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2016 et 2017

(en millions d'euros)



Source : BNB (ICN).

A l'instar de l'industrie chimique (C20), les pays voisins de la Belgique constituent les principaux débouchés en matière d'**exportations de plastique et de caoutchouc (C22)** en 2017. La France (1,9 milliard d'euros), l'Allemagne (1,8 milliard d'euros) et les Pays-Bas (1,3 milliard d'euros) se trouvent en effet en tête du classement et reçoivent près de la moitié (47,1 %) des exportations belges de plastique et de caoutchouc.

Le **Royaume-Uni** représente le quatrième débouché pour les exportations belges de plastique et de caoutchouc en 2017, avec une part de 7 % des exportations belges de ce secteur. Par ailleurs, cette part s'est réduite par rapport à 2016, où les exportations belges de plastique et de caoutchouc destinées au Royaume-Uni représentaient 7,2 % des exportations belges de ce secteur.

Un seul **pays extérieur à l'Union européenne** figure dans le top 10 des partenaires commerciaux de la Belgique en 2017. Il s'agit des Etats-Unis (348,1 millions d'euros), occupant la sixième place.

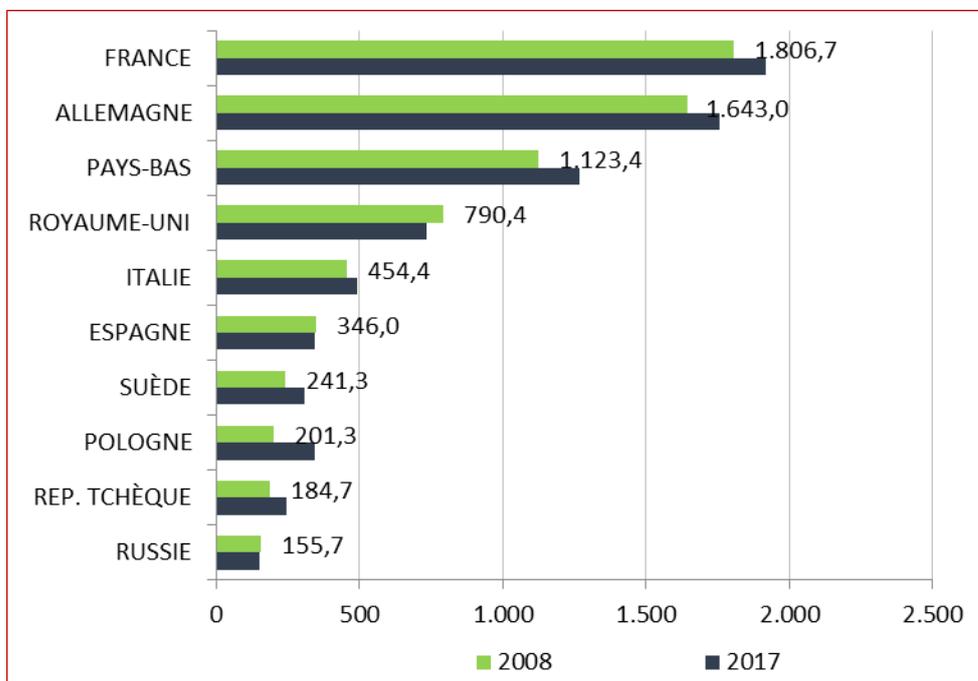
**Par rapport à 2016**, les exportations belges de plastique et de caoutchouc à destination des débouchés présents dans le top 10 se sont d'ailleurs accrues, à l'exception de celles pour le Royaume-Uni et celles pour **les Etats-Unis**, qui affichent respectivement des reculs de -0,6 % et -14,5 %.

9 pays présents dans le top 10 **en 2008** s'y retrouvent également en 2017. Alors qu'en 2008, la Russie (155,7 millions d'euros) occupait la 10<sup>e</sup> place dans le classement des débouchés des exportations belges de plastique et de caoutchouc, elle a reculé à la 13<sup>e</sup> place en 2017 (149,1 millions d'euros). En revanche, les Etats-Unis figurent dans le classement en 2017 alors qu'ils

étaient 11<sup>e</sup> en 2008 (152,6 millions d'euros). Les exportations vers la Pologne ont enregistré la meilleure progression entre 2008 et 2017 (+70,1 %).

**Graphique 2-22. Principaux pays partenaires à l'exportation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2008 et 2017**

(en millions d'euros)



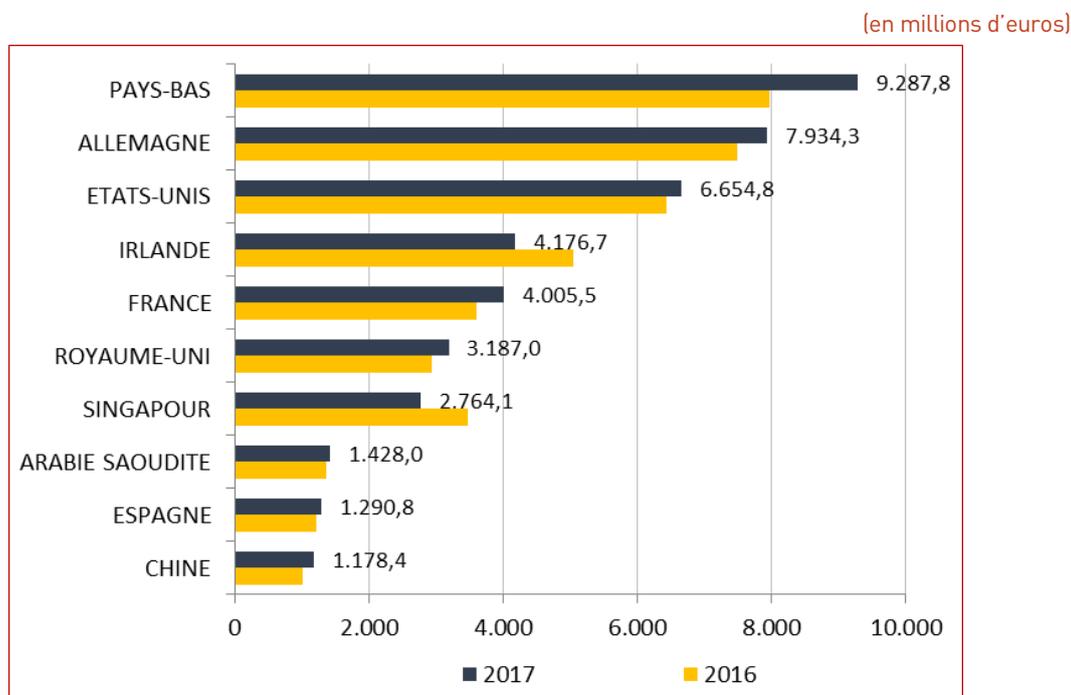
Source : BNB (ICN).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

## 2.8.4. Partenaires commerciaux à l'importation

### Chimie (C20)

Graphique 2-23. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie chimique (C20) en 2016 et 2017



Source : BNB (ICN).

La Belgique a principalement **importé**, en 2017, des **produits chimiques (C20)** provenant des Pays-Bas (9,3 milliards d'euros), de l'Allemagne (7,9 milliards d'euros) et des Etats-Unis (6,7 milliards d'euros). Les importations issues des Pays-Bas affichent par ailleurs une progression remarquable de l'ordre de 16,5 %. Ensemble, ces trois pays ont fourni le marché belge pour près de la moitié (45,9 %) de ses importations de produits chimiques. Cette part est d'ailleurs en hausse par rapport à celle de l'année précédente (44,1 %).

Les importations belges de produits chimiques en provenance du **Royaume-Uni** se sont renforcées en 2017 (+8,8 %). Le Royaume-Uni est le 6<sup>e</sup> fournisseur du marché belge de produits chimiques en 2017, la Belgique important ces produits pour un montant de près de 3,2 milliards d'euros.

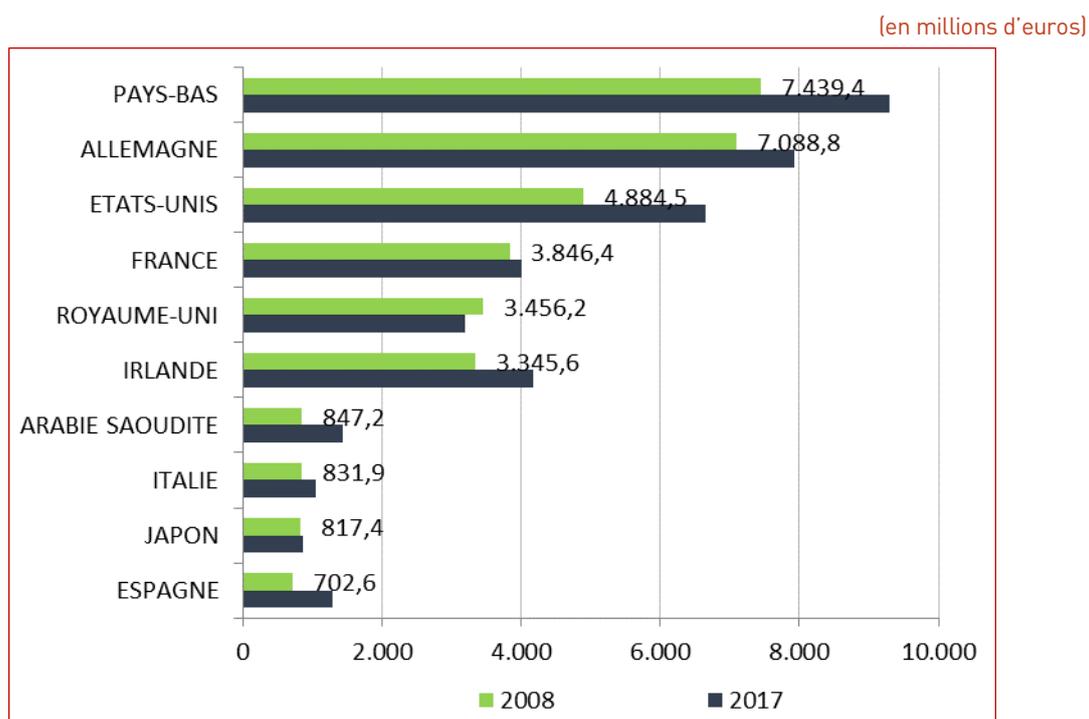
**Les pays extérieurs à l'Union européenne** semblent également être des fournisseurs importants de la Belgique en ce qui concerne ce secteur. En effet, en 2017, en plus des **Etats-Unis** (6,7 milliards d'euros), Singapour (2,8 milliards d'euros), l'Arabie Saoudite (1,4 milliard d'euros) et la Chine (1,2 milliard d'euros) font partie des dix principaux fournisseurs du marché belge en matière de produits chimiques.

**Par rapport à 2016**, les importations belges de produits chimiques se sont affichées à la hausse pour 8 des 10 pays partenaires présents dans le top 10. En effet, seules les importations en provenance de l'Irlande (-17,2 %) et de Singapour (-20,6 %) ont affiché des reculs qui sont d'ailleurs particulièrement prononcés.

**Par rapport à 2008**, les principaux fournisseurs du marché belge en termes d'importations de produits chimiques ont connu deux changements. Ainsi, l'Italie (831,9 millions d'euros) et

le Japon (817,4 millions d'euros) qui se trouvaient respectivement à la 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> place du classement des principaux fournisseurs en 2008 ne font plus partie du top 10 en 2017. Singapour (2,8 milliards d'euros) et la Chine (1,2 milliard d'euros) figurent en revanche dans le top 10 en 2017, alors qu'ils n'étaient pas présents en 2008. Parmi les importations en provenance des 10 principaux fournisseurs de 2008, seules celles issues du Royaume-Uni ont régressé sur la longue période (-7,8 %). De plus, la meilleure progression a été enregistrée par l'Espagne (+83,7 %).

**Graphique 2-24. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie chimique (C20) en 2008 et 2017**

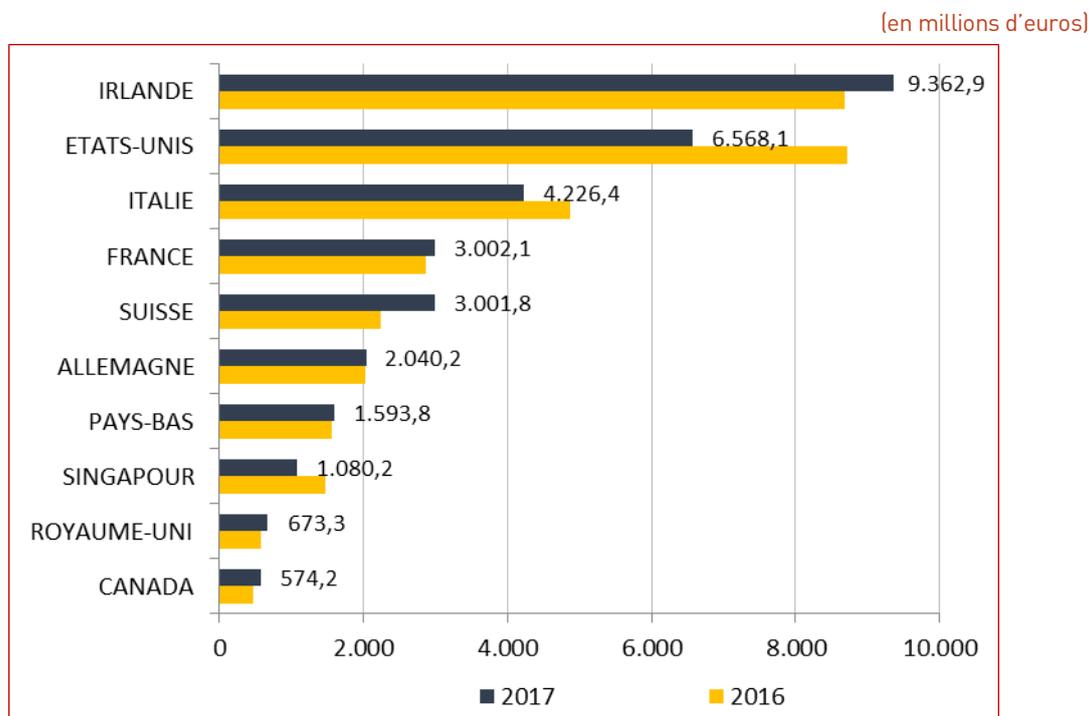


Source : BNB (ICN).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

## Sciences de la vie (C21)

Graphique 2-25. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2016 et 2017



Source : BNB (ICN).

En 2017, les importations belges de produits de l'industrie pharmaceutique (C21) provenaient essentiellement de l'Irlande (9,4 milliards d'euros) et des Etats-Unis (6,6 milliards d'euros), le troisième fournisseur le plus important étant l'Italie (4,2 milliards d'euros). Malgré une diminution des importations belges originaires des **Etats-Unis** (-24,6 % à un an d'écart) et de l'Italie (-13,1 % à un an d'écart), les échanges avec ces trois pays continuent de représenter, ensemble, plus de la moitié (57,5 %) des importations belges de produits pharmaceutiques.

**Comparativement à 2016**, les importations belges en provenance de Singapour ont également marqué un retrait (-26,6 %) tandis que les importations issues des autres pays du top 10 se sont montrées plus dynamiques.

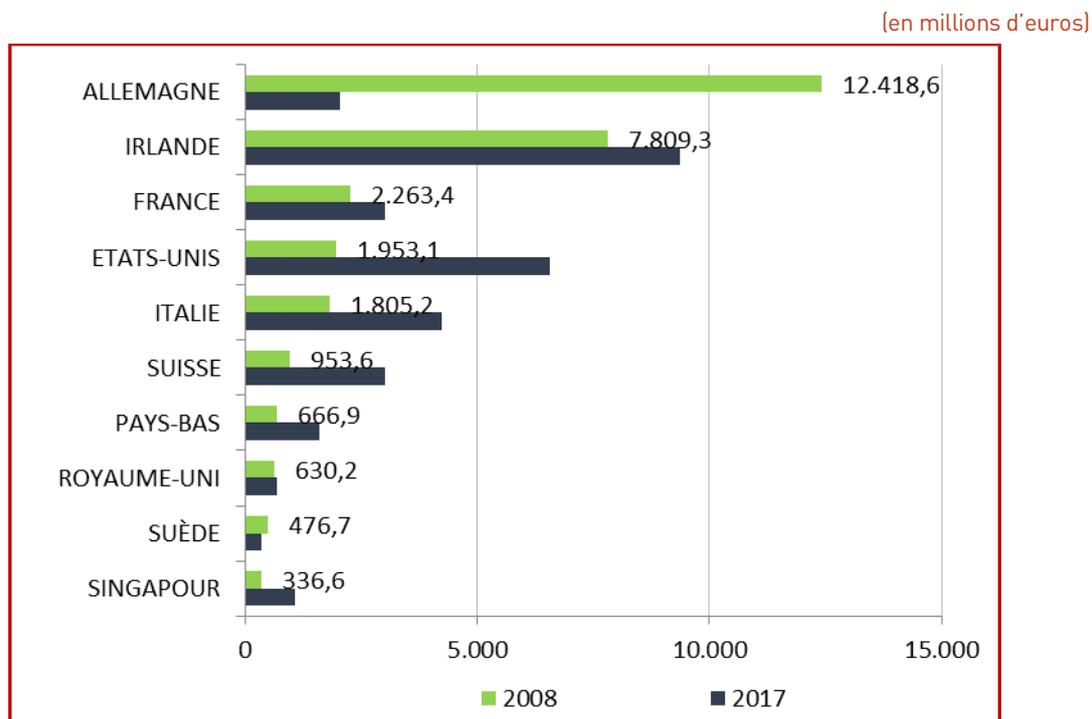
Outre les Etats-Unis et Singapour, la Belgique se fournit également en produits pharmaceutiques auprès d'autres **pays situés hors de l'Union européenne** tels que la Suisse (3 milliards d'euros), et le Canada (574,2 millions d'euros), qui se trouvent dans le classement des dix partenaires principaux de la Belgique à l'importation pour ces produits.

Enfin, malgré un climat entouré par les incertitudes quant aux relations commerciales futures avec le **Royaume-Uni**, les importations en provenance de ce pays ont augmenté de 16,2 % par rapport à 2016 et atteignent donc 673,3 millions d'euros en 2017.

**Comparativement à 2008**, la Suède qui figurait à la 9<sup>e</sup> place des fournisseurs du marché belge en termes de produits pharmaceutiques, la Belgique important à l'époque pour 476,7 millions d'euros, ne se trouve plus dans le top 10 des fournisseurs de ce secteur en 2017. C'est le Canada (574,2 millions d'euros) qui est entré dans le classement entre 2008 et 2017. Alors que l'Allemagne était de loin le principal fournisseur de produits pharmaceutiques en 2008 (12,4 milliards d'euros), les importations belges en provenance d'Allemagne se sont effondrées

(-83,6 %) sur la longue période. Néanmoins, les importations belges de produits pharmaceutiques issues de plusieurs autres pays du top 10 ont connu une croissance exceptionnelle entre 2008 et 2017. Il s'agit par exemple des importations provenant des Etats-Unis (+236,3 %), de la Suisse (+214,8 %) ou encore de Singapour (+220,9 %).

**Graphique 2-26. Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie pharmaceutique (C21) en 2008 et 2017**

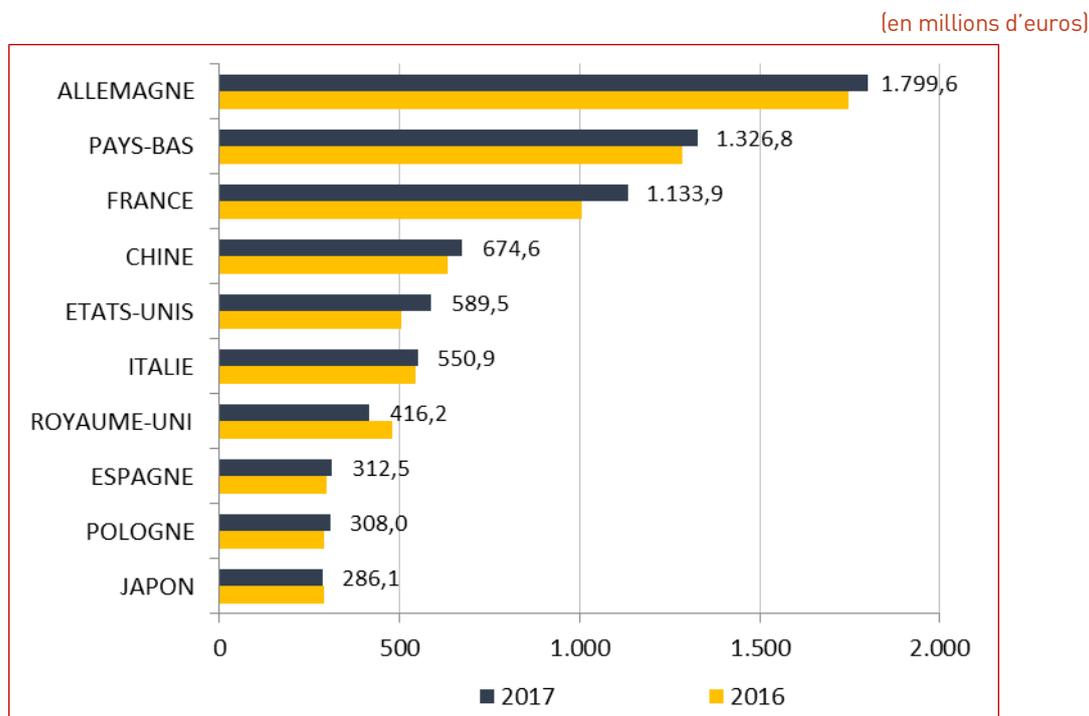


Source : BNB (ICN).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

## Plastiques et caoutchouc (C22)

Graphique 2-27. Principaux pays partenaires à l'importation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2016 et 2017



Source : BNB (ICN).

En 2017, les **importations de plastique et de caoutchouc (C22)** sont dominées par les pays voisins de la Belgique qui constituent ses principaux partenaires commerciaux.

En effet, l'Allemagne (1,8 milliard d'euros), les Pays-Bas (1,3 milliard d'euros) et la France (1,1 milliard d'euros) se trouvent en tête des pays d'où proviennent les importations belges de plastique et de caoutchouc et représentent ensemble près de la moitié (44,9 %) de celles-ci en 2017.

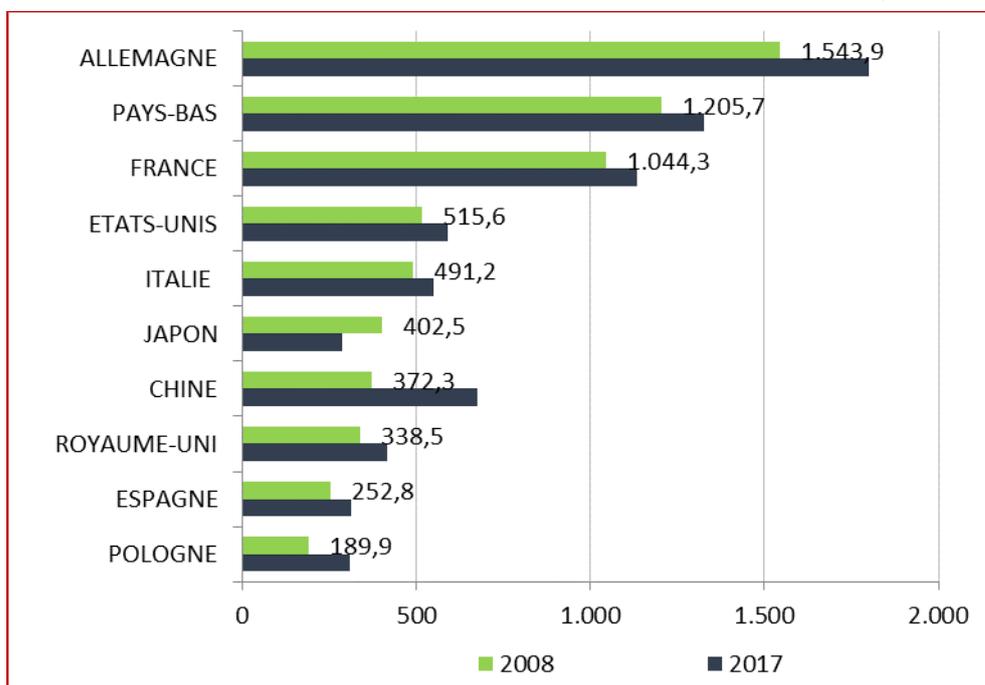
Dans le top 10 du classement de 2017, figurent **plusieurs pays ne faisant pas partie de l'Union européenne**, à commencer par la Chine (674,6 millions d'euros) qui se place en quatrième position, suivie par les Etats-Unis (589,5 millions d'euros) en cinquième position et le Japon (286,1 millions d'euros) en dixième position.

En 2017, les importations de plastique et de caoutchouc issues du Japon affichent d'ailleurs un léger recul (-1,3 %) par rapport à 2016. Les importations en provenance du **Royaume-Uni** s'effondrent davantage (-13,6 %) et voient leur part dans les importations belges de ce secteur baisser à 4,4 % (contre 5,3 % un an plus tôt), bien que ce pays se classe malgré tout en septième position (416,2 millions d'euros).

Les 10 principaux fournisseurs du marché belge de plastique et de caoutchouc de 2017 sont identiques à ceux de **2008**. De plus, seules les importations issues du Japon ont connu un recul sur la longue période (-28,9 %). Entre 2008 et 2017, les importations se sont plus fortement accrues en provenance de la Chine (+81,2 %) et de la Pologne (+62,2 %).

Graphique 2-28. Principaux pays partenaires à l'importation dans le secteur du plastique et du caoutchouc (C22) en 2008 et 2017

(en millions d'euros)



Source : BNB (ICN).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

## 2.8.5. Ventilation des échanges par groupe de produits

### Exportations

Tableau 2-12. Exportations de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

(en millions d'euros)

Exportations	Code NACE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017M6	2018M6	Δ 2017/2012	Part dans 3 secteurs
<b>Industrie chimique, des sciences de la vie et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique</b>	<b>20-22</b>	<b>112.556</b>	<b>112.312</b>	<b>114.227</b>	<b>118.588</b>	<b>118.679</b>	<b>121.345</b>	<b>62.022</b>	<b>65.886</b>	<b>7,8%</b>	<b>100%</b>
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-0,2%	1,7%	3,8%	0,1%	2,2%		6,2%		
<b>Industrie chimique dont :</b>	<b>20</b>	<b>65.906</b>	<b>64.734</b>	<b>63.716</b>	<b>65.863</b>	<b>65.538</b>	<b>68.655</b>	<b>34.926</b>	<b>38.239</b>	<b>4,2%</b>	<b>56,6%</b>
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-1,8%	-1,6%	3,4%	-0,5%	4,8%		9,5%		
Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	20.1	51.228	49.954	48.386	49.844	49.256	51.951	26.529	29.315	1,4%	42,8%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-2,5%	-3,1%	3,0%	-1,2%	5,5%		10,5%		
Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	20.2	1.389	1.478	1.544	1.568	1.645	1.794	1.038	907	29,1%	1,5%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			6,4%	4,4%	1,5%	5,0%	9,1%		-12,6%		
Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics	20.3	1.782	1.675	1.724	1.734	1.795	1.845	922	984	3,5%	1,5%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-6,0%	2,9%	0,6%	3,5%	2,8%		6,7%		
Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette	20.4	3.357	3.678	4.141	4.588	4.980	5.064	2.498	2.550	50,8%	4,2%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			9,5%	12,6%	10,8%	8,5%	1,7%		2,1%		
Fabrication d'autres produits chimiques	20.5	7.098	6.879	6.810	7.066	6.835	7.033	3.415	3.985	-0,9%	5,8%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-3,1%	-1,0%	3,8%	-3,3%	2,9%		16,7%		
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	20.6	1.051	1.069	1.110	1.063	1.027	967	523	499	-8,0%	0,8%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			1,7%	3,8%	-4,2%	-3,4%	-5,9%		-4,7%		
<b>Industrie pharmaceutique dont :</b>	<b>21</b>	<b>37.369</b>	<b>38.287</b>	<b>41.036</b>	<b>42.797</b>	<b>42.929</b>	<b>42.190</b>	<b>21.623</b>	<b>22.143</b>	<b>12,9%</b>	<b>34,8%</b>
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			2,5%	7,2%	4,3%	0,3%	-1,7%		2,4%		
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	21.1	3.709	4.766	4.750	5.308	6.040	5.228	2.980	7.550	40,9%	4,3%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			28,5%	-0,3%	11,7%	13,8%	-13,4%		153,3%		
Fabrication de préparations pharmaceutiques	21.2	33.660	33.521	36.285	37.489	36.889	36.962	18.643	14.593	9,8%	30,5%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-0,4%	8,2%	3,3%	-1,6%	0,2%		-21,7%		
<b>Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique dont :</b>	<b>22</b>	<b>9.281</b>	<b>9.290</b>	<b>9.476</b>	<b>9.928</b>	<b>10.212</b>	<b>10.500</b>	<b>5.473</b>	<b>5.504</b>	<b>13,1%</b>	<b>8,7%</b>
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			0,1%	2,0%	4,8%	2,9%	2,8%		0,6%		
Fabrication de produits en caoutchouc	22.1	2.687	2.645	2.589	2.687	2.793	2.922	1.511	1.434	8,8%	2,4%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-1,5%	-2,1%	3,8%	3,9%	4,6%		-5,1%		
Fabrication de produits en plastique	22.2	6.595	6.645	6.887	7.240	7.419	7.578	3.962	4.070	14,9%	6,2%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			0,8%	3,6%	5,1%	2,5%	2,1%		2,7%		

Source : BNB (ICN).

Les exportations dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22) ont progressé de 6,2 % **au premier semestre de 2018 par rapport au semestre correspondant de 2017**. Celles-ci ont en effet atteint 65,9 milliards d'euros au premier semestre de 2018 alors qu'elles se chiffraient à 62 milliards d'euros un an auparavant.

Cette amélioration des **exportations des trois secteurs dans leur ensemble (C20-C21-C22)** résulte d'une augmentation des exportations dans chacun des trois secteurs. La meilleure progression est toutefois observée dans l'industrie chimique (C20) qui a vu ses exportations augmenter de 9,5 % au premier semestre de 2018 à un an d'écart, soit une hausse de 3,3 milliards d'euros. L'industrie chimique est par ailleurs le secteur prépondérant parmi les secteurs analysés ici, comptant pour 56,6 % des exportations belges des trois secteurs pris dans leur ensemble en 2017. La hausse des exportations observées dans l'industrie chimique pro-

vient essentiellement du sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base », prépondérant dans l'industrie chimique, qui a vu ses exportations croître de 2,8 milliards d'euros sur le premier semestre de 2018 à un an d'écart, soit de 10,5 %. Le sous-secteur 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques » observe quant à lui la meilleure évolution à un an d'écart, ses exportations ayant crû de 16,7 % sur le premier semestre de 2018. En revanche, deux sous-secteurs ont connu un recul de leurs exportations au cours du premier semestre de 2018 à un an d'écart. Il s'agit des sous-secteurs 20.2 « fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques » (-12,6 %) et 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » (-4,7 %). Toutefois, en raison de leur faible poids dans le secteur, leur impact n'a été que limité.

Les **exportations de l'industrie pharmaceutique (C21)**, deuxième en termes de poids (34,8 % en 2017) dans les exportations des secteurs de la chimie pris dans leur ensemble (C20-C21-C22), ont également connu une hausse, toutefois plus légère, de l'ordre de 519,5 millions d'euros (+2,4 %) sur le premier semestre de 2018 à un an d'écart. Malgré une forte diminution des exportations dans le sous-secteur le plus important, à savoir le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques » (-21,7 %), l'explosion des exportations dans le sous-secteur 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » (+153,3 %) a permis à l'ensemble du secteur d'accroître ses exportations.

Enfin, les **exportations de plastique et de caoutchouc (C22)** sont elles aussi en augmentation, de l'ordre de 0,6 % (30,6 millions d'euros) entre le premier semestre de 2017 et le premier semestre de 2018. Alors que les exportations de caoutchouc (sous-secteur 22.1) ont connu un recul de 5,1 %, les exportations de plastique (sous-secteur 22.2) ont affiché un mouvement inverse (+2,7 %), tirant l'ensemble des exportations du secteur vers le haut entre le premier semestre de 2017 et celui de 2018.

Notons encore que les exportations du secteur de la chimie dans son ensemble (C20-C21-C22) connaissent également un mouvement haussier **entre 2012 et 2017** (+7,8 %), chacun des trois secteurs qui composent cette industrie participant activement à cette amélioration : +4,2 % pour l'industrie chimique (C20), +12,9 % pour l'industrie pharmaceutique (C21) et +13,1 % pour la fabrication de plastique et de caoutchouc (C22).

**A un an d'écart**, la croissance des exportations a été positive dans deux des trois secteurs analysés en **2017**. Ainsi, la croissance des exportations s'est élevée à 4,8 % (après un recul de 0,5 % en 2016) pour l'industrie chimique (C20). Tous les sous-secteurs ont progressé à un an d'écart exception faite du sous-secteur 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » qui a enregistré un recul de ses exportations (-5,9 %) et ce pour la troisième année consécutive. Les exportations du secteur du plastique et du caoutchouc (C22) ont quant à elles augmenté de 2,8 % en 2017 (contre 2,9 % en 2016). En revanche, les exportations de l'industrie pharmaceutique (C21) ont diminué de 1,7 % en 2017 par rapport à 2016 (après une hausse de 0,3 % en 2016), sous l'impact d'une réduction importante des exportations issues du sous-secteur 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » (-13,4 %). Tous ces mouvements ont conduit à une croissance des exportations du secteur dans son ensemble (C20-C21-C22) de 2,2 % en 2017 par rapport à 2016.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

## Importations

Tableau 2-13. Importations de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

(en millions d'euros)

Importations	Code NACE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017M6	2018M6	Δ 2017/2012	Part dans 3 secteurs
<b>Industrie chimique, des sciences de la vie et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique</b>	<b>20-22</b>	<b>87.945</b>	<b>87.775</b>	<b>89.998</b>	<b>95.790</b>	<b>94.965</b>	<b>96.518</b>	<b>49.406</b>	<b>52.452</b>	<b>9,7%</b>	<b>100%</b>
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-0,2%	2,5%	6,4%	-0,9%	1,6%		6,2%		
<b>Industrie chimique dont :</b>	<b>20</b>	<b>48.616</b>	<b>47.538</b>	<b>47.819</b>	<b>50.724</b>	<b>49.667</b>	<b>51.968</b>	<b>26.612</b>	<b>28.791</b>	<b>6,9%</b>	<b>53,8%</b>
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-2,2%	0,6%	6,1%	-2,1%	4,6%		8,2%		
Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	20.1	38.957	37.920	37.676	39.744	38.306	39.975	20.530	22.243	2,6%	41,4%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-2,7%	-0,6%	5,5%	-3,6%	4,4%		8,3%		
Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	20.2	684	663	704	717	774	821	481	487	20,0%	0,9%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-3,1%	6,1%	1,9%	8,0%	6,0%		1,3%		
Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics	20.3	950	988	1.045	994	1.050	1.097	564	595	15,5%	1,1%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			4,0%	5,8%	-4,9%	5,6%	4,6%		5,4%		
Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette	20.4	2.552	2.889	3.067	3.433	3.805	3.872	1.895	1.876	51,7%	4,0%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			13,2%	6,2%	11,9%	10,8%	1,8%		-1,0%		
Fabrication d'autres produits chimiques	20.5	4.755	4.312	4.524	4.983	4.881	5.335	2.677	3.198	12,2%	5,5%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-9,3%	4,9%	10,1%	-2,0%	9,3%		19,5%		
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	20.6	718	766	802	854	851	867	465	392	20,8%	0,9%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			6,7%	4,7%	6,5%	-0,4%	1,9%		-15,9%		
<b>Industrie pharmaceutique dont :</b>	<b>21</b>	<b>31.117</b>	<b>32.172</b>	<b>33.557</b>	<b>36.455</b>	<b>36.183</b>	<b>35.059</b>	<b>17.898</b>	<b>18.744</b>	<b>12,7%</b>	<b>36,3%</b>
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			3,4%	4,3%	8,6%	-0,7%	-3,1%		4,7%		
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	21.1	4.681	5.006	5.144	5.000	5.891	5.329	2.786	7.214	13,8%	5,5%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			7,0%	2,7%	-2,8%	17,8%	-9,6%		159,0%		
Fabrication de préparations pharmaceutiques	21.2	26.436	27.165	28.413	31.455	30.291	29.730	15.112	11.530	12,5%	30,8%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			2,8%	4,6%	10,7%	-3,7%	-1,9%		-23,7%		
<b>Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique dont :</b>	<b>22</b>	<b>8.212</b>	<b>8.065</b>	<b>8.622</b>	<b>8.610</b>	<b>9.115</b>	<b>9.490</b>	<b>4.896</b>	<b>4.917</b>	<b>15,6%</b>	<b>9,8%</b>
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-1,8%	6,9%	-0,1%	5,9%	4,1%		0,4%		
Fabrication de produits en caoutchouc	22.1	2.801	2.591	2.796	2.705	2.879	2.977	1.538	1.523	6,3%	3,1%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			-7,5%	7,9%	-3,3%	6,5%	3,4%		-1,0%		
Fabrication de produits en plastique	22.2	5.411	5.475	5.826	5.906	6.235	6.513	3.359	3.394	20,4%	6,7%
<i>Taux de croissance à un an d'écart</i>			1,2%	6,4%	1,4%	5,6%	4,5%		1,1%		

Source : BNB (ICN).

Les importations dans les secteurs de la chimie (C20-C21-C22) ont augmenté de 6,2 % **au premier semestre de 2018**, comparativement au premier semestre de 2017. Celles-ci s'élèvent en effet à 52,5 milliards d'euros au premier semestre de 2018 contre 49,4 milliards d'euros un an plus tôt. Ce résultat est la conséquence d'une hausse des importations dans les trois secteurs analysés séparément.

Ainsi, les **importations de l'industrie chimique (C20)**, représentant en 2017 plus de la moitié (53,8 %) des importations du secteur dans son ensemble (C20-C21-C22), ont connu une progression de l'ordre de 2,2 milliards d'euros (+8,2 %). Cette augmentation est principalement imputable au sous-secteur 20.1 « fabrication de produits chimiques de base », prépondérant dans l'industrie chimique, avec des importations à la hausse de 1,7 milliard d'euros (+8,3 %) entre le premier semestre de 2017 et le premier semestre de 2018. Le sous-secteur 20.5 « fabrication d'autres produits chimiques » a également connu une progression significative de ses importations au premier semestre 2018, progressant de 19,5 % à un an d'écart, soit 521,4 millions d'euros de plus qu'au premier semestre de 2017. Malgré des reculs enregistrés pour

les importations de deux sous-secteurs, à savoir le 20.4 « fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette » (-1 %) et le 20.6 « fabrication de fibres artificielles ou synthétiques » (-15,9 %), leur faible poids dans les importations totales du secteur a pour conséquence que ces mouvements n'influencent que très légèrement le résultat observé dans l'industrie chimique (C20).

Les importations de l'**industrie pharmaceutique (C21)** ont connu une progression de 846,2 millions d'euros (+4,7 %) au cours du premier semestre de 2018, à un an d'écart. En effet, alors que les importations du sous-secteur prépondérant, le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques », ont diminué de près d'un quart au premier semestre de 2018 (-23,7 %), l'augmentation exceptionnelle des importations du sous-secteur 21.1 « fabrication des produits pharmaceutiques de base » (+159 %) a plus que compensé cette diminution et a tiré les importations de l'industrie pharmaceutique (C21) vers le haut. Notons également qu'en 2017, les importations de l'industrie pharmaceutique (C21) représentaient 36,3 % des importations de l'ensemble des secteurs analysés ici (C20-C21-C22), dont la presque totalité (30,8 %) émanait du sous-secteur 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques ».

Enfin, les **importations de plastique et de caoutchouc (C22)** sont restées relativement stables entre le premier semestre de 2017 et le premier semestre de 2018, celles-ci n'augmentant que de 0,4 %, soit 20,6 millions d'euros. Cette progression est entièrement due au résultat observé dans le sous-secteur 22.2 « fabrication de produits en plastique ». En effet, alors que les importations de plastique (sous-secteur 22.2) sont en hausse (+1,1 %), les importations de caoutchouc (sous-secteur 22.1) ont reculé (-1 %) entre le premier semestre de 2017 et celui de 2018.

Notons encore que les importations du secteur de la chimie dans son ensemble (C20-C21-C22) ont progressé **entre 2012 et 2017** (+9,7 %), chacun des trois secteurs qui composent cette industrie participant activement à cette amélioration, avec +6,9 % pour l'industrie chimique (C20), +12,7 % pour l'industrie pharmaceutique (C21) et +15,6 % pour la fabrication de plastique et de caoutchouc (C22).

**A l'instar des mouvements observés pour les exportations**, les importations ont également progressé à un an d'écart dans l'industrie chimique (+4,6 %) et dans la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (+4,1 %) alors qu'elles ont reculé dans l'industrie pharmaceutique (-3,1 %) en 2017. L'industrie chimique (C20) renoue par ailleurs avec la croissance, après avoir connu un recul en 2016 (-2,1 %). De plus, l'ensemble des sous-secteurs composant l'industrie chimique (C20) ont affiché une croissance positive en 2017. Ce dernier constat est également valable pour les sous-secteurs de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C22). En revanche, les importations de l'industrie pharmaceutique (C21) ont poursuivi leur recul initié en 2016, régressant de 0,7 %. Les deux sous-secteurs composant l'industrie pharmaceutique, à savoir le 21.1 « fabrication de produits pharmaceutiques de base » et le 21.2 « fabrication de préparations pharmaceutiques » ont vu leurs importations diminuer de respectivement 9,6 % et 1,9 % en 2017, à un an d'écart.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

### 3. Annexes

**Tableau 3-1. Nomenclature NACE de l'industrie chimique (C20), des sciences de la vie (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)**

20	Vervaardiging van chemische producten	Industrie chimique
201	Vervaardiging van chemische basisproducten, kunstmeststoffen en stikstofverbindingen en van kunststoffen en synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
202	Vervaardiging van verdelgingsmiddelen en van andere chemische producten voor de landbouw	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
203	Vervaardiging van verf, vernis e.d., drukinkt en mastiek	Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics
204	Vervaardiging van zeep, wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen, parfums en toiletartikelen	Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette
205	Vervaardiging van andere chemische producten	Fabrication d'autres produits chimiques
206	Vervaardiging van synthetische en kunstmatige vezels	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
21	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen en producten	Industrie pharmaceutique
211	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
212	Vervaardiging van farmaceutische producten	Fabrication de préparations pharmaceutiques
22	Vervaardiging van producten van rubber of kunststof	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
221	Vervaardiging van producten van rubber	Fabrication de produits en caoutchouc
222	Vervaardiging van producten van kunststof	Fabrication de produits en plastique

**Tableau 3-2. Evolution des principaux indicateurs économiques dans les trois secteurs de l'industrie chimique**

		Chimie (C20)				Sciences de la vie (C21)				Plastiques et caoutchouc (C22)			
		2016	2017	2017 M6*	2018 M6*	2016	2017	2017 M6*	2018 M6*	2016	2017	2017 M6*	2018 M6*
Courbe de conjoncture	Indice moyen - Série brute désaisonnalisée	-0,9	4,9	4,7	3,6	-	-	-	-	-1,1	4,0	2,1	-2,6
Chiffre d'affaires	En millions d'euros	35.434,8	39.150,7	19.613,6	19069,3	21.502,9	18.538,5	9.241,2	9.322,7	7.846,4	8.082,7	4.119,7	4.545,2
	Evolution à 1 an d'écart	-4,3%	10,5%	-	-2,8%	12,4%	-13,8%	-	0,9%	1,6%	3,0%	-	10,3%
Production	Indice moyen (2010=100)	99,3	104,9	105,9	106,3	114,3	118,2	113,8	126,7	101,6	102,9	106,8	107,2
	Evolution à 1 an d'écart	-0,7%	5,7%	-	0,4%	14,3%	3,4%	-	11,3%	1,6%	1,2%	-	0,4%
Prix à la production	Indice moyen (2010=100)	97,4	104,1	103,7	108,2	100,6	94,1	93,1	88,2	100,2	101,6	101,5	104,2
	Evolution à 1 an d'écart	-2,6%	6,9%	-	4,3%	0,6%	-6,4%	-	-5,3%	0,2%	1,4%	-	2,7%
Investissements	En millions d'euros	1243,3	1409,6	566,9	508,9	528,6	466,2	230,1	204,7	306,9	374,8	163,6	197,2
	Evolution à 1 an d'écart	12,7%	13,4%	-	-10,2%	-2,6%	-11,8%	-	-11,0%	28,8%	22,1%	-	20,6%
Emploi**	Postes de travail	40.185	40.566	40614 (**)	40850 (**)	27.696	28.445	28068 (**)	29206 (**)	21.228	21.322	21205 (**)	21492 (**)
	Evolution à 1 an d'écart	-0,6%	0,9%	-	0,6%	4,1%	2,7%	-	4,1%	-0,2%	0,4%	-	1,4%
Chômage temporaire	Equivalent temps plein	625	388	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Evolution à 1 an d'écart	-3,5%	-37,9%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assujetties	Equivalent temps plein	832	847	-	-	197	202	-	-	938	932	-	-
	Evolution à 1 an d'écart	4,9%	1,8%	-	-	3,7%	2,5%	-	-	0,5%	-0,6%	-	-
Créations	Nombre d'entreprises	59	69	-	-	16	27	-	-	47	44	-	-
	Evolution à 1 an d'écart	51,3%	16,9%	-	-	23,1%	68,8%	-	-	34,3%	-6,4%	-	-
Radiations	Nombre d'entreprises	27	37	-	-	9	15	-	-	38	42	-	-
	Evolution à 1 an d'écart	-30,8%	37,0%	-	-	-18,2%	66,7%	-	-	-5,0%	10,5%	-	-
Faillites	Nombre d'entreprises	6	15	5	2	1	2	1	0	8	13	5	0
	Evolution à 1 an d'écart	20,0%	150,0%	-	-60,0%	0,0%	100,0%	-	-100,0%	-46,7%	62,5%	-	-100,0%
Emplois perdus (faillites)	Personnes	4	18	18	17	9	1	1	0	89	42	41	0
	Evolution à 1 an d'écart	-97,7%	350,0%	-	-5,6%	-	-88,9%	-	-100,0%	1,1%	-52,8%	-	-100,0%
Exportations	En millions d'euros	65.538,1	68.655,4	34.925,6	38.239,4	42.928,8	42.190,1	21.623,1	22.142,5	10.211,8	10.499,8	5.473,3	5.503,9
	Evolution à 1 an d'écart	-0,5%	4,8%	-	9,5%	0,3%	-1,7%	-	2,4%	2,9%	2,8%	-	0,6%
Importations	En millions d'euros	49.667,2	51.968,4	26.611,6	28.790,8	36.182,9	35.058,9	17.898,2	18.744,5	9.114,5	9.490,5	4.896,1	4.916,7
	Evolution à 1 an d'écart	-2,1%	4,6%	-	8,2%	-0,7%	-3,1%	-	4,7%	5,9%	4,1%	-	0,4%
Solde de la balance commerciale	En millions d'euros	15.870,9	16.687,0	8.314,0	9.448,6	6.745,9	7.131,2	3.724,9	3.398,1	1.097,3	1.009,3	577,2	587,2
	Evolution à 1 an d'écart	4,8%	5,1%	-	13,6%	6,4%	5,7%	-	-8,8%	-16,7%	-8,0%	-	1,7%

\* Sauf mention contraire, les données présentées concernent le premier semestre.

\*\* Les données présentées concernent le premier trimestre.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 3-3. Emplois (postes de travail) dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22)

Code Nace	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2016				2017				2018
											T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
<b>C20</b>	<b>45.376</b>	<b>43.772</b>	<b>42.420</b>	<b>42.505</b>	<b>42.019</b>	<b>41.461</b>	<b>40.753</b>	<b>40.428</b>	<b>40.185</b>	<b>40.566</b>	<b>40.075</b>	<b>40.131</b>	<b>40.186</b>	<b>40.349</b>	<b>40.614</b>	<b>40.430</b>	<b>40.552</b>	<b>40.669</b>	<b>40.850</b>
20.1	26.251	25.350	24.213	24.343	24.633	24.466	24.073	24.518	24.734	24.915	24.674	24.603	24.678	24.982	25.056	24.787	24.933	24.885	25.068
20.11	1.345	1.276	1.234	1.282	1.287	1.274	1.249	1.234	1.225	1.227	1.219	1.225	1.235	1.219	1.229	1.233	1.221	1.226	1.231
20.12	986	869	773	688	687	672	661	665	658	635	656	656	656	662	665	669	659	545	553
20.13	4.423	4.424	3.622	2.895	2.989	2.893	2.715	2.658	2.620	2.607	2.634	2.636	2.611	2.600	2.613	2.607	2.606	2.601	2.613
20.14	11.491	11.292	11.238	11.184	11.110	11.091	11.020	10.998	11.179	11.258	11.093	11.078	11.140	11.405	11.426	11.144	11.214	11.246	11.310
20.15	740	712	728	731	1.031	1.164	1.206	1.256	1.348	1.386	1.330	1.335	1.358	1.370	1.366	1.369	1.402	1.406	1.418
20.16	6.559	6.268	6.136	7.046	6.980	6.830	6.714	7.247	7.262	7.362	7.294	7.226	7.240	7.289	7.317	7.322	7.388	7.420	7.502
20.17	707	510	482	519	549	543	509	460	443	442	448	447	438	437	440	443	443	441	441
20.2	1.367	1.336	1.217	1.114	1.107	1.164	1.177	1.177	1.168	1.169	1.173	1.168	1.168	1.161	1.172	1.180	1.172	1.150	1.166
20.20	1.367	1.336	1.217	1.114	1.107	1.164	1.177	1.177	1.168	1.169	1.173	1.168	1.168	1.161	1.172	1.180	1.172	1.150	1.166
20.3	4.141	4.106	4.047	4.062	3.862	3.725	3.728	3.268	3.110	3.150	3.140	3.121	3.087	3.093	3.134	3.158	3.112	3.195	3.171
20.30	4.141	4.106	4.047	4.062	3.862	3.725	3.728	3.268	3.110	3.150	3.140	3.121	3.087	3.093	3.134	3.158	3.112	3.195	3.171
20.4	5.760	5.601	5.418	5.427	5.006	4.887	4.918	4.807	4.605	4.747	4.554	4.616	4.625	4.625	4.676	4.729	4.764	4.819	4.788
20.41	3.895	3.783	3.642	3.588	3.089	2.943	2.955	2.859	2.703	2.742	2.703	2.697	2.706	2.704	2.716	2.730	2.754	2.768	2.763
20.42	1.866	1.818	1.776	1.839	1.917	1.945	1.963	1.948	1.903	2.005	1.851	1.919	1.919	1.921	1.960	1.999	2.010	2.051	2.025
20.5	6.569	6.403	6.537	6.541	6.386	6.285	6.196	6.247	6.237	6.251	6.205	6.290	6.297	6.154	6.238	6.238	6.237	6.290	6.332
20.51	138	137	137	145	150	150	154	155	156	153	157	157	155	153	148	148	157	157	161
20.52	622	602	524	443	384	373	368	374	334	225	372	366	370	227	227	225	222	227	227
20.53	357	378	387	391	387	390	390	408	329	354	318	316	342	341	346	348	358	363	371
20.59	5.452	5.286	5.488	5.562	5.465	5.371	5.284	5.311	5.418	5.519	5.358	5.451	5.430	5.433	5.517	5.517	5.500	5.543	5.573
20.6	1.288	976	989	1.019	1.025	935	662	412	332	335	329	333	331	334	338	338	334	330	325
20.60	1.288	976	989	1.019	1.025	935	662	412	332	335	329	333	331	334	338	338	334	330	325
<b>C21</b>	<b>23.537</b>	<b>23.392</b>	<b>23.481</b>	<b>24.272</b>	<b>24.653</b>	<b>25.046</b>	<b>25.706</b>	<b>26.599</b>	<b>27.696</b>	<b>28.445</b>	<b>27.486</b>	<b>27.508</b>	<b>27.873</b>	<b>27.915</b>	<b>28.068</b>	<b>28.294</b>	<b>28.535</b>	<b>28.884</b>	<b>29.206</b>
21.1	1.173	1.197	1.197	1.182	1.226	1.223	1.260	1.337	1.476	1.531	1.425	1.465	1.502	1.511	1.538	1.526	1.532	1.526	1.574
21.10	1.173	1.197	1.197	1.182	1.226	1.223	1.260	1.337	1.476	1.531	1.425	1.465	1.502	1.511	1.538	1.526	1.532	1.526	1.574
21.2	22.364	22.196	22.284	23.090	23.427	23.823	24.446	25.262	26.220	26.915	26.061	26.043	26.371	26.404	26.530	26.768	27.003	27.358	27.632
21.20	22.364	22.196	22.284	23.090	23.427	23.823	24.446	25.262	26.220	26.915	26.061	26.043	26.371	26.404	26.530	26.768	27.003	27.358	27.632
<b>C22</b>	<b>25.117</b>	<b>23.888</b>	<b>23.317</b>	<b>23.454</b>	<b>22.825</b>	<b>21.881</b>	<b>21.490</b>	<b>21.272</b>	<b>21.228</b>	<b>21.322</b>	<b>21.303</b>	<b>21.341</b>	<b>21.196</b>	<b>21.070</b>	<b>21.205</b>	<b>21.381</b>	<b>21.333</b>	<b>21.367</b>	<b>21.492</b>
22.1	2.920	2.734	2.548	2.514	2.360	2.291	2.290	2.202	2.209	2.180	2.212	2.219	2.210	2.196	2.172	2.189	2.189	2.169	2.194
22.11	593	562	601	595	618	597	610	612	617	597	620	619	616	613	601	600	592	595	595
22.19	2.327	2.173	1.947	1.919	1.743	1.695	1.679	1.591	1.592	1.583	1.592	1.600	1.594	1.583	1.571	1.589	1.597	1.574	1.599
22.2	22.197	21.154	20.769	20.940	20.464	19.590	19.200	19.070	19.018	19.142	19.091	19.122	18.986	18.874	19.033	19.192	19.144	19.198	19.298
22.21	4.140	4.009	3.809	3.725	3.687	3.480	3.366	3.166	3.132	3.154	3.128	3.140	3.127	3.132	3.128	3.177	3.162	3.147	3.199
22.22	5.758	5.483	5.359	5.332	5.155	5.003	5.046	5.393	5.406	5.337	5.439	5.446	5.465	5.274	5.316	5.344	5.327	5.362	5.369
22.23	3.828	3.694	3.752	3.926	3.969	3.742	3.538	3.482	3.457	3.506	3.455	3.466	3.473	3.432	3.521	3.522	3.500	3.479	3.493
22.29	8.471	7.968	7.849	7.957	7.653	7.365	7.251	7.029	7.024	7.146	7.069	7.070	6.921	7.036	7.068	7.149	7.155	7.210	7.237
<b>C20-C22</b>	<b>94.030</b>	<b>91.051</b>	<b>89.217</b>	<b>90.231</b>	<b>89.497</b>	<b>88.388</b>	<b>87.948</b>	<b>88.299</b>	<b>89.108</b>	<b>90.333</b>	<b>88.864</b>	<b>88.980</b>	<b>89.255</b>	<b>89.334</b>	<b>89.887</b>	<b>90.105</b>	<b>90.420</b>	<b>90.920</b>	<b>91.548</b>

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

**Tableau 3-4. Faillites dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22)**

Code Nace	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017				2018		
											I	II	III	IV	I	II	III
<b>C20</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
20.1	5	2	3	4	3	4	2	0	2	4	0	1	0	2	0	0	1
20.11	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.12	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0
20.13	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.14	3	0	1	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	0
20.15	0	0	0	0	1	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
20.16	1	0	2	1	1	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
20.3	2	2	0	0	2	1	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.30	2	2	0	0	2	1	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.4	7	4	6	2	5	5	4	2	2	7	1	1	1	1	0	1	0
20.41	3	1	2	1	2	2	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
20.42	4	3	4	1	3	3	2	2	1	7	1	1	1	1	0	1	0
20.5	0	1	0	4	0	1	2	1	2	4	1	1	0	0	1	0	0
20.51	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.52	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.53	0	0	0	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
20.59	0	1	0	0	0	0	1	1	1	4	1	1	0	0	1	0	0
20.6	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.60	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>C21</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
21.1	0	1	0	0	0	1	2	0	1	2	0	1	0	0	0	0	0
21.10	0	1	0	0	0	1	2	0	1	2	0	1	0	0	0	0	0
21.2	0	1	1	2	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21.20	0	1	1	2	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>C22</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
22.1	3	1	0	1	1	0	1	0	0	4	2	0	0	0	0	0	0
22.11	2	0	0	0	1	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0
22.19	1	1	0	1	0	0	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0
22.2	11	11	6	8	17	15	12	15	8	9	0	3	0	3	0	0	0
22.21	1	1	2	0	4	0	1	3	0	2	0	1	0	0	0	0	0
22.22	0	1	0	1	0	4	1	1	1	2	0	0	0	2	0	0	0
22.23	6	4	3	4	2	4	4	8	6	5	0	2	0	1	0	0	0
22.29	4	5	1	3	11	7	6	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>C20-C22</b>	<b>29</b>	<b>24</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Source : Statbel.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 3-5. Pertes d'emplois dues aux faillites dans le secteur de la chimie (C20-C21-C22)

Code Nace	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017				2018		
											I	II	III	IV	I	II	III
<b>C20</b>	<b>102</b>	<b>80</b>	<b>60</b>	<b>22</b>	<b>45</b>	<b>14</b>	<b>196</b>	<b>175</b>	<b>4</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
20.1	4	73	7	7	4	3	0	0	2	1	0	1	0	0	0	0	12
20.11	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0
20.13	0	73	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.14	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.15	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
20.16	0	0	6	0	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12
20.3	1	2	0	0	3	3	55	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.30	1	2	0	0	3	3	55	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.4	72	2	53	0	38	7	5	134	1	9	4	5	0	0	0	0	0
20.41	61	1	5	0	36	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
20.42	11	1	48	0	2	7	5	134	0	9	4	5	0	0	0	0	0
20.5	0	2	0	15	0	1	136	0	1	8	0	8	0	0	17	0	0
20.51	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.52	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.53	0	0	0	15	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
20.59	0	2	0	0	0	0	136	0	0	8	0	8	0	0	17	0	0
20.6	25	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20.60	25	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>C21</b>	<b>0</b>	<b>98</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>301</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
21.1	0	97	0	0	0	0	0	0	9	1	0	1	0	0	0	0	0
21.10	0	97	0	0	0	0	0	0	9	1	0	1	0	0	0	0	0
21.2	0	1	6	0	301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21.20	0	1	6	0	301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>C22</b>	<b>44</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>55</b>	<b>144</b>	<b>163</b>	<b>211</b>	<b>88</b>	<b>89</b>	<b>42</b>	<b>12</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
22.1	3	7	0	0	4	0	11	0	0	12	12	0	0	0	0	0	0
22.11	2	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22.19	1	7	0	0	0	0	11	0	0	12	12	0	0	0	0	0	0
22.2	41	18	6	55	140	163	200	88	89	30	0	29	0	1	0	0	0
22.21	2	1	0	0	11	0	21	2	0	4	0	4	0	0	0	0	0
22.22	0	3	0	16	0	76	3	75	1	0	0	0	0	0	0	0	0
22.23	23	11	6	20	1	32	132	5	88	26	0	25	0	1	0	0	0
22.29	16	3	0	19	128	55	44	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>C20-C22</b>	<b>146</b>	<b>203</b>	<b>72</b>	<b>77</b>	<b>490</b>	<b>177</b>	<b>407</b>	<b>263</b>	<b>102</b>	<b>61</b>	<b>16</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>12</b>

Source : Statbel.